

Numéro 18 / Année 2023

Synergies Roumanie

Revue du GERFLINT

La communication politique et institutionnelle en contexte de crise. Regards sur la Roumanie et l'Europe

Coordonné par Delia Pop-Flanja
et Camila Moreira Cesar



Synergies Roumanie

Numéro 18 / Année 2023

La communication politique et institutionnelle
en contexte de crise.
Regards sur la Roumanie et l'Europe

**Coordonné par Delia Pop-Flanja
et Camila Moreira Cesar**



REVUE DU GERFLINT
2023

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Roumanie est une revue francophone de recherche en sciences humaines, particulièrement ouverte aux sciences du langage et de la communication, à la philosophie et à l'histoire, aux littératures francophones, à la didactique du français, des langues et des cultures.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Roumanie, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueil, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Roumanie* est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Roumanie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle
ISSN 1841-8333 / ISSN en ligne 2261-3463

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision des numéros

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Présidents d'Honneur

Chantal Delsol, Université de Marne la Vallée, France
Andrei Pleșu, Université de Bucarest, Roumanie

Rédacteur en chef

Adrian-Gabriel Corpădean, Université « Babeș-Bolyai »,
Doyen de la Faculté d'études européennes, Cluj-Napoca, Roumanie

Rédactrice en chef adjointe

Delia Flanja, Université « Babeș-Bolyai », Faculté d'études européennes, Cluj-Napoca, Roumanie

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT
10 rue Chartraine
27 000 Évreux - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Roumanie

Université Babeș-Bolyai, Cluj-Napoca
8, rue M. Kogalniceanu, 400084, Cluj-Napoca, Roumanie.
Fax: (+40) 264 598343

Contact de la Rédaction :

synergies.roumanie.redaction@gmail.com

Comité scientifique

Rodica Baconski (Université Babeș-Bolyai, Roumanie) ;
Lavinia Betea (Université Vasile Goldiș, Arad, Roumanie) ;
Pierre Chalvidan (Université Paris XII, France) ; Geogeta Cislaru (Université Paris III, France) ; Chantal Claudel (Université Paris VIII, France) ; Mioara Codleanu (Université Ovidius de Constanța, Roumanie) ; Nicolae Edroiu (Académie Roumaine), Aleksandra Ljalikova (Université de Tallinn, Estonie) ; Alina Pamfil (Université « Babeș-Bolyai », Roumanie) ; Ioan Aurel Pop (Académie Roumaine), Ion Pop (Université « Babeș-Bolyai », Roumanie) ; Malgorzata Pamula (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne) ; Mihai Șandru (Académie Roumaine) ; Sorina Soare (Université Libre de Bruxelles) ; Sorin Purec (Université « Constantin răncuși », Târgu-Jiu, Roumanie) ; Giséle Vanhese (Université de Calabre, Italie).

Comité de lecture

Mélanie Gazaryan (Université Linguistique d'État « V. Brioussov » d'Érévan, Arménie) ; Simona-Aida Manolache (Université "Stefan cel Mare" de Suceava, Roumanie) ; Anamaria Marc (Université « Babeș-Bolyai » de Cluj-Napoca) ; Liana Pop, (Université « Babeș-Bolyai » de Cluj-Napoca, Roumanie) ; Jocelyne Sourisseau (Université Toulouse 1 Capitole, Laboratoire Lairdi, France) ; Cristiana-Nicola Teodorescu (Université de Craiova, Roumanie) ; Mira Trajkova (Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje, Macédoine).

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH, *Projets soutenus*), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL : Gerflint, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Roumanie n° 18 / 2023
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>



Indexations et référencements

ABES (SUDOC)
CNCSIS categoria B+
Communication Source (Ebsco)
Communication & Mass Media Index (Ebsco)
Data.bnf.fr
DOAJ
Ent'revues
ERIHPlus
EZB
HAL Science ouverte
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
JournalSeek
Linguistics & Language Behavior Abstracts (LLBA)
LISEO (France Education International)
MIAR
Mir@bel
MLA (Directory of Periodicals)
OpenAlex
ProQuest Central
SHERPA-RoMEO
Ulrichsweb
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

La communication politique et institutionnelle en contexte de crise.

Regards sur la Roumanie et l'Europe

Coordonné par Delia Pop-Flanja et Camila Moreira Cesar



Sommaire



Delia Pop-Flanja, Camila Moreira Cesar	7
Introduction	
Adrian-Gabriel Corpădean	11
Le patrimoine des langues minoritaires en Roumanie et en Ukraine : héritage commun, approches différentes	
Laura M. Herța	23
Le triangle Union européenne-Serbie-Kosovo : le pouvoir normatif fonctionne-t-il ?	
Delia Pop-Flanja	33
La communication politique en situation de crise. Une analyse des stratégies de réparation d'image de l'eurodéputée Eva Kaili	
Radu Albu-Comănescu	45
L'Europe souveraine : discours et héritage économique au service des intérêts français	
Roxana-Maria Nistor	65
L'arsenal verbal du populisme : tactiques discursives et thèmes récurrents dans la communication d'un politicien roumain d'extrême droite	
Ramona A. Neagoș	83
Rôle et outils de médiation de l'Union européenne dans les pourparlers Kosovo-Serbie	
Gianina Joldescu-Stan, Andreea Bianca Urs	93
Sauvegarder le patrimoine : explorer les considérations éthiques liées aux biens culturels et au patrimoine immatériel	
Ana Ursachi	107
Communication sur les risques. Étude de cas : la prolifération des algues vertes en Bretagne	

Varia

Iulia Macaria	135
Le guide de traduction publicitaire et son utilité	
Andra Pătraș, Ciprian Mizgan-Danciu	147
Le chant de Noël dans le contexte des changements sociaux.	
Manières de transposition dans le processus de restauration scénique	

Annexes

Profils des auteurs	161
Projet pour le n° 19 – Année 2024	165
Consignes aux auteurs	167
Publications du GERFLINT	171



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Introduction

Delia Pop-Flanja

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

delia.flanja@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-2449-6157>

Camila Moreira Cesar

Institut de la communication et des médias, Université Sorbonne

Nouvelle, France

camila.moreira-cesar@sorbonne-nouvelle.fr

<https://orcid.org/0000-0002-4899-8282>



Pour peu qu'on les considère comme un projet constamment en cours d'accomplissement, les démocraties sont perpétuellement mises à l'épreuve, au gré des évolutions sociales, économiques et technologiques auxquelles elles sont confrontées. Du fait de la prise de conscience de ce perpétuel défi, aux pronostics d'un nécessaire triomphe de la démocratie libérale dans le monde à la suite de l'effondrement du bloc communiste à la fin des années 1980 se substituent les craintes aussi bien face à la montée de comportements, pratiques et gouvernements anti-démocratiques dans les jeunes démocraties que devant l'expression d'une certaine « fatigue de la démocratie » (Marlino, 2010) dans celles plus établies, au tournant des années 2000-2010. Attentifs à ces mouvements, certains auteurs voient là un bousculement social et politique important et parlent même de l'émergence d'une « troisième vague d'autocratisation » (Lürmann, Lindberg, 2019).

Étant donné que la prémisse de l'installation des gouvernements démocratiques repose sur la réactivité des représentants aux demandes des citoyens, la communication des acteurs et institutions politiques est indissociable de la construction de la légitimité des régimes représentatifs. Par conséquent, elle est l'un des facteurs qui influent le plus sur la qualité des démocraties. Dans une économie globalisée où la vitesse des flux d'information réduit le temps et les distances, le discours sur une « crise de la politique » généralisée trouve un écho certain et se propage dans différents espaces de production, diffusion et consommation des messages politiques. La médiatisation de la politique et les transformations des moyens de communication, avec le rôle particulièrement important joué par le numérique de nos jours, appellent d'autres formes de communication, d'information et de médiation sociale, politique, (inter)culturelle qui seraient capables de rendre compte de la complexité de l'espace public contemporain.

Outre les événements en tant que tels, dans une situation de crise, la perception que nous nous en forgeons, de même que la manière dont les risques en jeu sont présentés à la population, sont d'une importance capitale. Il convient de rappeler ici l'étude du sociologue Frank Furedy (2006), qui affirme que, bien souvent, la perception des gens de ce qui constitue potentiellement un « danger » n'est pas la même que la probabilité réelle qu'ils subissent un malheur à cause de ce dernier. L'une des raisons pour lesquelles les autorités et les experts ne parviennent pas, dans un contexte d'incertitude face à une situation critique, à communiquer correctement sur les risques est que les attitudes, qui ne peuvent être qualifiées de rationnelles ou d'irrationnelles, sont façonnées par toute une série de facteurs d'influence qui font partie du climat social et culturel dominant. Furedy remarque également certaines tendances universelles, comme la tendance à être davantage exposé par les médias au pire scénario et à l'exagération de l'ampleur de la menace, ainsi qu'une peur accrue des crimes violents, des effets secondaires, des dangers liés à l'environnement et à la santé, tels que les épidémies et les virus. Qui plus est, cette « promotion de la peur » est doublée d'un déclin de la confiance en l'humanité, qui n'est pas nécessairement une augmentation de la conscience des risques, mais plutôt une suspicion accrue d'intérêts cachés derrière un risque non révélé et d'impuissance.

Dans une Roumanie où la confiance des citoyens dans la classe politique et les institutions gouvernementales est faible (Statista, 2023), une analyse de la communication politique et institutionnelle, ainsi qu'un recadrage et une remise en perspective des méthodes et actions employées pour transmettre un message à un public souvent réticent face aux pouvoirs publics, méritent d'être interrogées de plus près. De surcroît, les changements récents qui sont intervenus dans le contexte international, comme la pandémie ou la guerre russo-ukrainienne, exigent une approche transnationale pour saisir les différentes pratiques déployées par les acteurs gouvernementaux et les acteurs politiques, à l'échelle internationale, et d'en évaluer leur efficacité, leurs contraintes et leurs opportunités. En considérant les institutions politiques et publiques comme des espaces privilégiés d'observation des transformations de l'ordre social (Ollivier-Yaniv et Utard, 2014), et en plaçant l'Europe au cœur de la réflexion, ce numéro de *Synergies Roumanie* vise à brosser un tableau du rôle de la communication dans un contexte marqué par la complexité de la politique contemporaine.

Ce volume thématique aborde en profondeur un large éventail de sujets liés aux études européennes. Tout d'abord, il procède à une analyse perspicace de sujets importants, tels que la médiation fondée sur l'identité, les pratiques de communication stratégique liées aux conflits, la communication de crise et des

risques, les techniques de persuasion dans les élections et les débats politiques, la rhétorique populiste d'extrême droite comme outil d'influence politique, le discours politique et institutionnel, la communication environnementale, le rôle normatif de l'Union européenne au niveau régional, ainsi que le discours publicitaire ou le lien entre le patrimoine culturel et l'identité de groupe. En privilégiant une approche pluridisciplinaire, les contributions réunies dans ce numéro offrent des points de vue complexes sur plusieurs problématiques auxquelles l'Europe est actuellement confrontée. La collection met entre autres à la disposition des lecteurs des recherches minutieuses sur la souveraineté européenne ou l'agression russe de 2022, qui a fait évoluer les relations entre Bucarest et Kiev, révélant les problèmes liés aux droits non réciproques des communautés ethniques partagées. Ces travaux, riches en données et études de cas, mettent en évidence l'influence significative de la rhétorique politique sur la formation des dynamiques complexes au sein de l'Union européenne. Prises dans leur ensemble, et sans prétendre clore le débat, ces contributions offrent des clés de lecture pour comprendre les enjeux complexes auxquels l'Europe est confrontée sur les plans linguistique, culturel, politique et éthique.

Bibliographie

- Furedi, F. 2006. *Culture and Fear Revisited*. New York : Continuum.
- Lürmann, A., Lindberg S. 2019. « A third wave of autocratization is here: what is new about it? ». *Democratization*, 26:7, p. 1095-1113.
- Morlino, L. 2010. « Légitimité et qualité de démocratie ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol.196, n° 2, p. 41-53.
- Ollivier-Yaniv, C., Utard, J.-M. 2014. « Introduction - Pour un modèle intégratif de la communication dans l'action politique et publique ». In Philippe Aldrin ; Nicolas Hubé ; Caroline Ollivier-Yaniv et Jean-Michel Utard (dirs.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du pouvoir politique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Statista Research Department. 2023, 12 juin. « Trust that Romanians have in their institutions 2021 », INSCOP Research ; 4-13 mai, 2021. [En ligne] : <https://www.statista.com/statistics/1101030/trust-in-romanian-institutions/> [consulté le 7 décembre 2023].



ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Synergies Roumanie n° 18 - 2023 p. 11-21

Le patrimoine des langues minoritaires en Roumanie et en Ukraine : héritage commun, approches différentes

Adrian-Gabriel Corpădean

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

adrian.corpadean@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0003-4507-2836>



Reçu le 08-12-2023 / Évalué le 14-12-2023 / Accepté le 21-12-2023

Résumé

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a engendré un changement profond des relations entre Bucarest et Kiev, fondés désormais sur un agenda pro-occidental. Malgré ce contexte, plusieurs dossiers restent ouverts, notamment celui des communautés ethniques qu'ils partagent et dont les droits politiques et linguistiques ne sont pas garantis selon le principe de la réciprocité. Si la Roumanie a créé un cadre légal compréhensif à ce propos, l'Ukraine a pris des mesures vouées à sauvegarder la langue nationale qui affectent de manière négative l'usage dans l'instruction et l'administration des langues minoritaires. La réponse des pays voisins qui ont une communauté ethnique importante sur le territoire ukrainien révèle une différence entre l'attitude plutôt inflexible de la Hongrie et les réactions plus constructives de la Roumanie, qui peut devenir une source d'inspiration dans la reconstruction du cadre légal ukrainien visant les langues minoritaires, en vue de promouvoir le rapprochement de ce pays de l'Union européenne.

Mots-clés : Roumanie, Ukraine, langues minoritaires, acquis communautaire

Patrimoniul limbilor minoritare în România și Ucraina: moștenire comună, abordări diferite

Rezumat

Războiul de agresiune al Rusiei împotriva Ucrainei a condus la o schimbare profundă a relațiilor dintre București și Kiev, bazată acum pe o agendă pro-occidentală. În pofida acestui context, rămân deschise mai multe dosare, în special cel al comunităților etnice pe care le împărtășesc și ale căror drepturi politice și lingvistice nu sunt garantate conform principiului reciprocității. Dacă România și-a creat un cadru legal cuprinzător în acest sens, Ucraina a luat măsuri de salvagardare a limbii naționale care afectează în mod negativ utilizarea limbilor minoritare în educație și administrație. Răspunsul țărilor vecine care au o comunitate etnică semnificativă pe teritoriul ucrainean relevă o diferență între atitudinea oarecum inflexibilă a Ungariei și reacțiile mai constructive ale României, care pot deveni o sursă de inspirație în reconstrucția cadrului legal ucrainean care vizează limbile minoritare, în vederea promovării apropierei acestei țări de UE.

Cuvinte-cheie: România, Ucraina, limbi minoritare, acquis comunitar

The patrimony of minority languages in Romania and Ukraine: common heritage, different approaches

Abstract

Russia's war of aggression against Ukraine has led to a profound change in relations between Bucharest and Kyiv, now based on a pro-Western agenda. Despite this context, several files remain open, in particular that of the ethnic communities that they share and whose political and linguistic rights are not guaranteed according to the principle of reciprocity. While Romania has created a comprehensive legal framework in this regard, Ukraine has taken measures aimed at safeguarding the national language which negatively affect the use of minority languages in education and administration. The response of neighbouring countries that have a significant ethnic community on Ukrainian territory reveals a difference between the rather inflexible attitude of Hungary and the more constructive reactions of Romania, which can become a source of inspiration in the reconstruction of the Ukrainian legal framework aimed at minority languages, with a view to promoting the rapprochement of this country with the EU.

Keywords: Romania, Ukraine, minority languages, Community acquis

Prémices

La communication entre Bucarest et Kiev n'a jamais été aussi riche qu'à présent, bien que le moment qui a rendu de tels échanges possibles ait été essentiellement négatif, à savoir le déclenchement de la guerre d'agression de la Fédération russe contre l'Ukraine, à partir de février 2022. Le soutien accordé par la Roumanie à son voisin est nécessaire et louable à la fois, si l'on considère le niveau des relations tout au long de la période soviétique, aussi bien que post-1989, lorsque Moscou a constamment poursuivi le but de creuser un fossé entre les deux pays voisins et d'encourager la méfiance réciproque. Cependant, le degré de maturité politique atteint par les deux gouvernements pro-européens a favorisé une ouverture sans précédent en 2022-2023, ce qui s'avère une occasion unique de franchir plusieurs dossiers historiques compliqués et de promouvoir un climat de stabilité pour la région entière (Corpădean, Pop-Flanja, 2023).

Notre recherche ne se propose pas de passer en revue tous les moments tendus de l'histoire partagée entre la Roumanie et l'Ukraine, quoique les racines des conflits qui se sont manifestés entre les deux États se retrouvent souvent dans des épisodes tels que le massacre d'Odessa de 1941 ou les frontières contestées à la suite des actions des Soviétiques en 1940. En revanche, la période actuelle fait l'objet de nos analyses, par le biais du potentiel exceptionnel de coopération entre les deux voisins. Ceci a été largement redécouvert dans le contexte récent, de plusieurs points de vue, dont l'héritage des communautés minoritaires. Il est essentiel de

comprendre l'ampleur de cet héritage commun et les possibilités ouvertes aux deux pays par l'Union européenne, non seulement sur le plan normatif, visant l'établissement d'un cadre légal à ce propos fondé sur la réciprocité, mais aussi en matière de coopération transfrontalière (Mocernac, 2022).

Dans ce contexte, nous nous arrêterons plutôt sur la question des langues minoritaires, afin de constater la situation de la communauté roumaine d'Ukraine et des Ukrainiens qui constituent l'un des groupes minoritaires les plus importants de Roumanie, vu que le dialogue politique entre les deux pays a inclus ce sujet d'une manière de plus en plus constructive. Notre dessein est de souligner le potentiel énorme de coopération qui pourrait surgir d'une approche « européenne » cultivée par les deux parties, en tant que principe de réconciliation et, d'un angle plus pragmatique, comme un avancement vers l'intégration de l'Ukraine dans l'UE, fortement soutenue par le gouvernement roumain. Une littérature riche (Herța 2012 ; Herța 2014)¹, plusieurs analyses de discours et de documents, aussi bien que l'expérience directe avec les communautés visées par cette recherche en constitue le fondement méthodologique, dont la multidisciplinarité croise des questions historiques, politiques, culturelles, communicationnelles et même démographiques.

Certes, dans toute analyse centrée sur l'agenda européen de la Roumanie il faut tenir compte de ses priorités plus vastes en matière de politique étrangère et de plusieurs constantes exhibées durant la période de transition et d'appartenance à l'UE. L'une est l'opposition et la méfiance envers les intentions de la Russie, en raison de son comportement pendant et après la Seconde Guerre mondiale et de l'importation artificielle d'un système communiste très peu soutenu et aux fondements culturels très différents de ceux de la Roumanie. De plus, le maintien des conflits gelés dans la région après le démantèlement de l'Union soviétique a affecté dramatiquement la situation de la République de Moldavie, envers laquelle la Roumanie a toujours manifesté des affinités historiques, culturelles et linguistiques prééminentes. Ainsi, le soutien des Roumains pour la politique d'élargissement de l'UE, visiblement ralentie après 2013 (Lavrelashvili et Van Hecke, 2022), est explicable non seulement par leur attitude constamment pro-européenne et leur enthousiasme à l'égard des politiques de l'UE, mais aussi en vertu de cet attachement indéniable et du désir de retrouver la République de Moldavie au sein de la même famille européenne. On remarque, donc, une constante positive et une autre, négative, qui influencent le comportement politique de la Roumanie sur la scène régionale et qui doivent être prises en compte dans toute analyse centrée sur ses relations avec les voisins.

Parmi les dossiers post-1989 restés ouverts dans les relations entre Bucarest et Kiev on retrouve la question du plateau continental autour de l'Île des serpents,

décidée par la Cour internationale de justice en 2009, la construction du Canal de Bystroe dans la région sensible du Delta du Danube et le sort du Combinat de Kryvyi Rih. Malgré la signature du Traité bilatéral assez tard, en 1997, le document a apporté une certaine normalisation des relations, pourtant sans offrir de solutions à ces questions, ou bien à d'autres, comme les droits des communautés minoritaires que les deux pays ont en commun. Leur ampleur est considérable, vu que la communauté des Roumains/Moldaves en Ukraine compte plus de 400000 personnes (Cațus and Niczypor, 2023), selon le recensement de 2001, tandis que le nombre d'Ukrainiens qui vivent en Roumanie s'élève à plus de 45000, conformément aux données publiées par l'Institut national de statistique (2022).

Un autre aspect compliqué se réfère à la constance manifestée en matière de politique étrangère par les deux gouvernements après leur libération du communisme. Si la Roumanie, notamment par suite de l'adoption de la Déclaration de Snagov, a poursuivi des démarches compatibles avec son but de s'intégrer dans les alliances occidentales (Mișcoiu, 2023), l'Ukraine a connu des changements radicaux d'orientation, provoquant souvent des bouleversements sociaux majeurs. Néanmoins, puisque les deux pays témoignent d'un attachement solide aux valeurs occidentales dans le contexte actuel, le cadre d'analyse devient moins affecté par de telles variables.

Cadres normatifs (supra)nationaux

Si, en matière de droits des minorités nationales, les critères de Copenhague formulent des exigences assez claires pour tout pays qui se dirige vers la qualité de membre de l'UE, le cadre légal européen strictement lié à l'usage des langues minoritaires est plus vaste. En effet, c'est la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (1992), adoptée par le Conseil de l'Europe, qui pourrait constituer le point de départ dans ce cas. Le document permet aux États signataires d'établir des régimes différenciés de protection de ces langues. Selon la deuxième partie de la Charte, une langue minoritaire ou régionale peut être formellement reconnue, par sa valeur culturelle, tandis que la troisième partie encourage les États à adopter des mesures concrètes afin d'en garantir l'usage dans de tels systèmes que l'éducation et l'administration publique.

L'adoption de la Charte par la Roumanie est survenue en 2007 (par la loi no. 282) (Monitorul Oficial, 2007), lorsque les 20 langues des minorités reconnues par l'État ont été divisées en deux catégories, selon la classification ci-dessus. La langue ukrainienne, tout comme le hongrois et l'allemand, i.e. les langues minoritaires les mieux représentées, a été incluse dans la troisième partie de la Charte, certifiant

un degré de protection plus prononcé. Il est pertinent d'affirmer que, sous les auspices de l'intégration européenne, la Roumanie a adopté un cadre normatif généralement favorable aux droits de ses minorités nationales, y compris en ce qui concerne la représentation politique, par l'octroi d'un mandat dans la Chambre des députés à chacune des 20 minorités (avec la mention que la minorité hongroise a toujours été représentée par un parti qui a dépassé le seuil électoral de 5 %) (art. 62.2 de la Constitution de la Roumanie, 2003). En outre, dans les localités avec une population minoritaire représentant plus de 20 % des habitants, ce groupe-là bénéficie d'inscriptions bilingues et de procédures administratives disponibles dans sa propre langue. D'ailleurs, le comité de monitoring de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dans son rapport sur la Roumanie de septembre 2023, a fait mention du cadre législatif favorable à la protection de ces langues et de leur présence dans les médias et la vie culturelle du pays. Les critiques ont visé plutôt le seuil trop élevé, de 20 %, qui permet l'usage de telles langues dans l'administration publique (Conseil de l'Europe, 2023).

L'acquis communautaire, à adopter par les pays qui souhaitent obtenir la qualité de membres de l'UE, comme l'Ukraine à présent, inclut la question des droits des minorités nationales dans le noyau des négociations, à savoir les chapitres 23 (réforme judiciaire et droits fondamentaux) et 24 (justice, liberté et sécurité). In extenso, la protection des langues minoritaires est une pratique cohérente de l'UE, puisque le multilinguisme est inclus dans la Charte des droits fondamentaux, dont l'article 22 affirme : « L'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique. » (Journal officiel des Communautés européennes, 2000) L'attention accordée par l'UE à la pluralité de ses langues est également prouvée par le régime des 24 langues officielles, engendrant 552 combinaisons dans l'activité du Parlement européen et un effort logistique et pécuniaire exceptionnel. Selon l'UNESCO, il y a 221 langues régionales et minoritaires en voie de disparition à l'intérieur de l'UE, ce qui amplifie la gravité du phénomène (Parlement européen, 2019).

Ceci dit, la Roumanie, membre de l'UE déjà depuis 2007, a enregistré un progrès notable en matière d'usage des langues minoritaires dans le secteur public, surtout en tant que langues d'instruction. Il est vrai que deux langues sont privilégiées à ce propos, le hongrois et l'allemand, pour des raisons historiques liées en premier lieu à l'espace de la Transylvanie. Dans le pays fonctionnent à présent trois universités multiculturelles, l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, l'Université de Médecine et l'Université d'Arts, les deux de Târgu-Mureş (Monitorul Oficial al României, 2023). En plus, au niveau des départements (*judeţe*), la présence d'une minorité nationale constituant plus de 10% de la population garantit la disponibilité de l'acte éducationnel dans sa langue. Voilà pourquoi en Roumanie il y a à présent

60 écoles avec de l'enseignement en ukrainien, dont le lycée ukrainien « Taras Şevcenko » à Sighetu Marmaţiei (UUA, 2023). Ces données montrent une préoccupation constructive des autorités roumaines pour la sauvegarde des langues minoritaires, ce qui, pour l'enseignement supérieur, s'est avéré une mesure extrêmement enrichissante, dans un pays qui cultive l'avantage du multilinguisme.

Une analyse du cadre légal ukrainien en matière de langues minoritaires révèle un contexte différent et une adaptation toujours nécessaire aux exigences européennes en la matière. L'Ukraine a adopté la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en 2006, donc plus tôt que la Roumanie, mais le gouvernement de Kiev a opté pour une définition assez vague de ces langues, tout en faisant référence seulement aux minorités ethniques d'Ukraine et à leurs langues, sans nommer ces dernières (Pantea, 2013). La reconnaissance de 17 minorités nationales a théoriquement équivalu, par conséquent, à la reconnaissance de leurs langues minoritaires, y compris celles des Russes, des Roumains et « des Moldaves » (Conseil de l'Europe, 2022). Sur ce point on remarque une attitude controversée de l'État ukrainien, vu que l'existence de la soi-disant « langue moldave » deviendrait la pomme de discorde avec Bucarest et, plus tard, avec Chişinău aussi.

Plus tard, dans le contexte où de telles ambiguïtés ont persisté, les fluctuations des gouvernements de Kiev en matière de politique étrangère ont créé des régimes différents, notamment pour la langue russe. La politique de russification menée traditionnellement par Moscou dans l'espace ukrainien, cependant, a été une constante qui a façonné le cadre légal des langues minoritaires pendant les mandats des gouvernements pro-européens, dont la tendance a été d'assurer une protection supplémentaire pour la langue nationale, peut-être inévitablement, au détriment des autres langues des minorités, dont le roumain. Pour exemplifier ces changements, il suffit de regarder le contenu de la loi Kivalov-Kolesnichenko de 2012, pendant le régime de Viktor Ianoukovytch, qui garantissait au russe le statut de langue régionale, avec un usage officiel dans les institutions et dans l'instruction, là où la population russe dépassait les 10 %. Adoptée dans un contexte de polarisation dans le Parlement et la société, la loi a été invalidée par la Cour constitutionnelle en 2018 (Besters-Dilger, 2023), lorsque le pro-européen Petro Porochenko était Président de la République. En revanche, la nouvelle loi de l'éducation de 2017 rendait l'ukrainien obligatoire en tant que seule langue d'instruction à partir du collège et permettait un certain usage des langues de l'UE, mais non pas du russe, ce qui a provoqué des protestations de la part de la Russie, mais aussi des pays comme la Roumanie et la Hongrie, en raison des droits de leurs groupes minoritaires sur le territoire ukrainien, et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (2017). La nouvelle loi de l'éducation, de janvier 2020, introduisait un taux

progressif d'usage de la langue ukrainienne dans les cycles éducationnels successifs, arrivant jusqu'à 60 % dans la classe terminale / 80 % pour les minoritaires dont la langue ne se retrouve pas parmi celles de l'UE (CIS Legislation, 2020). En plus, la loi de 2019 sur la protection du fonctionnement de la langue ukrainienne en tant que langue officielle a introduit des mesures plus vastes visant la présence prééminente de la langue d'État dans plusieurs aspects de la vie sociale et culturelle. Les médias imprimés enregistrés en Ukraine doivent désormais publier en ukrainien, tandis que les publications dans d'autres langues doivent être accompagnées d'une version ukrainienne tout aussi abondante (Commission de Venise, 2019). Ceci a permis à l'industrie des fausses informations russe d'intervenir, par la voix du ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov, dans une interview pour la BBC, en avril 2022, pour affirmer de manière totalement erronée que « la langue russe est interdite en Ukraine » (Dinnyés, 2023).

Selon un sondage de la Fondation Ilko Kucheriv entrepris avant l'invasion russe (2021), 18 % des Ukrainiens considèrent que le russe est leur langue native. Or, selon la Commission de Venise, la loi de 2019 « n'a pas réussi à trouver un juste équilibre » entre la promotion de la langue ukrainienne et la sauvegarde des droits linguistiques des minorités (Denber 2022).

En plus, la loi ukrainienne sur les minorités nationales (communautés) de 2022 a réitéré qu'uniquement l'enseignement primaire était disponible dans les langues minoritaires, avec certaines matières dans les langues de l'UE, que les médias de masse diffuseraient 90 % du contenu en ukrainien et que les maisons d'édition devaient imprimer et les librairies vendre au moins 50 % de leurs livres en ukrainien (Dinnyés, 2023). Pour la communication internationale, les Ukrainiens sont encouragés à utiliser l'anglais, selon une loi approuvée en novembre 2023, qui institue un régime privilégié pour cette langue (Court, 2023).

Analyse et conclusions

Il est évident que le régime des langues minoritaires reste différent entre la Roumanie, pays membre de l'UE, et son voisin, l'Ukraine, reconnue comme État candidat. Dans le contexte de cette véritable redécouverte de l'importance et du potentiel des relations bilatérales, l'encouragement du dialogue constructif pour assurer la protection de la langue roumaine en Ukraine semble être la voie juste, aussi afin d'assurer un rapprochement solide entre l'Ukraine et l'UE. Le soutien accordé par les autorités roumaines à l'Ukraine a été considérable et doit rester fondé sur la confiance réciproque. Il est difficile d'accepter les conditionnalités posées devant un pays qui fait l'objet d'une guerre d'agression et dont la détermination

est de rejoindre la Roumanie au sein de l'UE. C'est pourquoi nous estimons qu'il serait sage de ne pas suivre de tels exemples que celui du gouvernement hongrois, qui est prêt à ralentir non seulement le parcours européen de l'Ukraine, mais aussi l'aide tellement nécessaire accordée au pays envahi par la Fédération russe, en raison d'une question qui est vouée à être résolue avant tout progrès majeur qui pourrait être enregistré par Kiev en matière d'intégration européenne. La question des langues minoritaires devra indiscutablement être abordée par l'Ukraine dans un esprit très différent de celui qui l'a caractérisée pendant ces dernières années, mais de tels changements arriveront par la voie du dialogue et non pas des attitudes hostiles. Or, l'UE et ses pays membres devront s'assurer qu'ils auront un partenaire de dialogue avec la même détermination à suivre la voie pro-occidentale, ce qui équivaut à la victoire de l'Ukraine dans la guerre commencée par la Russie en février 2022.

Les débats sur la réciprocité en matière de protection des minorités nationales et de leurs langues sont nécessaires dans la région. Ils doivent être fondés sur des faits concrets et clairement documentés et ils peuvent même être définis par certaines lignes rouges, comme, dans le cas de la Roumanie, l'emploi du syntagme « langue moldave ». C'est la raison pour laquelle, par consensus avec la position officielle de Chișinău, le premier-ministre roumain, Marcel Ciolacu, a annoncé lors d'une visite à Kiev en octobre 2023 que la « langue moldave » avait été retirée de l'usage officiel (Ardelean, 2023).

Comme il a été observé lors des élections de Slovaquie, remportées par Robert Fico grâce à une plate-forme qui promettait une suspension de l'aide octroyée à l'Ukraine, le sujet reste (ou devient de plus en plus) sensible et toute approche radicale peut engendrer un essor des voix nationalistes/populistes. La Roumanie se trouve dans une situation préélectorale où de tels risques sont évidents, donc il est souhaitable que le discours politique « mainstream » se tienne à l'écart d'un jeu de reproches qui affecte le dialogue rétabli avec Kiev et le soutien traditionnel de la politique d'élargissement.

Le commencement des négociations d'adhésion déterminera normalement l'Ukraine à amender sa politique envers les langues minoritaires, un processus qui a déjà connu des tentatives mineures pendant l'automne de 2023. Ceci permettra aux décideurs de Kiev d'enregistrer des progrès dans les chapitres les plus épineux de l'acquis, qui freinent depuis plusieurs années la démarche d'intégration des Balkans occidentaux (Corpădean et Oprescu, 2023). Un dialogue correct entre les pays membres qui ont des intérêts stratégiques en matière de sauvegarde des droits de leurs groupes ethniques sur le territoire ukrainien est une condition pour assurer le soutien dont le pays a besoin afin d'obtenir un parcours favorable de son dossier d'adhésion dans le Conseil.

Pour effectuer les changements législatifs nécessaires, Kiev devra trouver une source d'inspiration viable, chez un partenaire de dialogue ouvert. Or, ici, la Roumanie semble remplir les critères, au moins en ce qui concerne la législation des langues minoritaires, bien que la situation proprement dite de certains groupes ethniques du pays, comme les Roms, fasse encore l'objet de beaucoup de débats et nécessite des investissements supplémentaires importants. Ce qui est clair, cependant (et la Roumanie a bien saisi le sens des réformes à ce propos), c'est que le multilinguisme représente une valeur essentielle de l'UE et un avantage compétitif pour l'Europe centrale orientale. Le moindre geste peut faire la différence, comme la politique visant le sous-titrage de films, tandis que des mesures stratégiques, promouvant le caractère multilingue, voire multiculturel, des universités, apportent d'immenses bénéfices.

Bibliographie

Ardelean, A. 2023. « M. Ciolacu: limba oficială a minorității române din Ucraina este limba română, nu „moldovenească” ». *Europa Liberă România*, 19 octobre. [En ligne] : <https://romania.europalibera.org/a/limba-oficiala-limba-roman%C4%83-nu-moldoveneasc%C4%83/32644683.html> [consulté le 7 décembre 2023].

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. 2017. « The new Ukrainian law on education: a major impediment to the teaching of national minorities' mother tongues », Résolution 2189. [En ligne] : <https://assembly.coe.int/nw/xml/xref/xref-xml2html-en.asp?fileid=24218&lang=en>, [consulté le 7 décembre 2023].

Besters-Dilger, J. 2023. « Language Policy in Ukraine - Overview and Analysis ». *Ukrainian Analytical Digest*, no. 1, p. 2-7, [En ligne] : <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000623475>, [consulté le 7 décembre 2023].

Cațu, K., Nieczypor, K. 2023, « Zelensky in Bucharest: moving towards a new opening ». Varsovie : Centre for Eastern Studies, 11 octobre, [En ligne] : <https://www.osw.waw.pl/en/publikacje/analyses/2023-10-11/zelensky-bucharest-moving-towards-a-new-opening>, [consulté le 7 décembre 2023].

CIS Legislation. 2020. « Law 463-IX About complete general secondary education ». [En ligne] : <https://cis-legislation.com/document.fwx?rgn=124188>, [consulté le 7 décembre 2023].

Conseil de l'Europe. 1992. « European Charter for Regional or Minority Languages », Strasbourg, 5 novembre. [En ligne] : <https://rm.coe.int/1680695175> [consulté le 7 décembre 2023].

Conseil de l'Europe. 2022. « États parties à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et leurs langues régionales ou minoritaires », 1 novembre. [En ligne] : <https://rm.coe.int/nov-2022-table-languages-covered-french/1680a9667d> [consulté le 7 décembre 2023].

Conseil de l'Europe. 2023. « Langues minoritaires en Roumanie : un soutien important dans l'éducation, mais le seuil requis pour une utilisation dans l'administration est trop élevé », 14 septembre. [En ligne] : <https://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/-/minority-languages-in-romania-strong-support-in-education-but-the-population-threshold-for-their-use-in-the-public-administration-is-too-high> [consulté le 7 décembre 2023].

Constitution de la Roumanie. 2003. « Constitution de la Roumanie Modifiée et complétée par la Loi de révision de la Constitution de la Roumanie no 429/2003, publiée au Moniteur officiel de la Roumanie, I-re Partie, no. 758 du 29 octobre 2003 ». [En ligne] : <https://www.cdep.ro/pls/dic/site.page?id=339&par1=3&idl=3> [consulté le 7 décembre 2023].

Corpădean, A.G., Oprescu, M. 2023. Comparative views on East-Central European member states' integration experience and the Western Balkans. In : Corpădean, A.G. (éd.), *A model of transference of the EU integration experience from East-Central Europe to the Western Balkans*, Lambert Academic Publishing, Londres, p. 117-150.

Corpădean, A.G., Pop-Flanjan, D. 2023. « Romania's rapidly changing perceptions of Ukraine : a civil society-driven endeavour with EU nuances ? », *Civil Szemle*, special issue IV, p. 109-125.

Court, E. 2023. « Ukraine's parliament supports draft law making English official language of international communication ». *The Kyiv Independent*, 22 novembre. [En ligne] : <https://kyiv-independent.com/ukraines-parliament-supports-draft-law-english/>, [consulté le 7 décembre 2023].

Denber, R. 2022. « New Language Requirement Raises Concerns in Ukraine ». *Human Rights Watch*, 19 janvier. [En ligne] : <https://www.hrw.org/news/2022/01/19/new-language-requirement-raises-concerns-ukraine> [consulté le 7 décembre 2023].

Dinnyés, Á. 2023. « Caught in the crossfire: Minority languages in Ukraine, Minority Rights Group International », 11 octobre. [En ligne] : <https://minorityrights.org/2023/10/11/ukraine-crossfire/> [consulté le 7 décembre 2023].

Herța, L.M. 2014. « European Values and Cyprus' Accession to the European Union - Between Optimist Expectations and Disenchantment with Ethno-political Conflict ». *Romanian Review of International Studies*, VI, 1, p. 23-41.

Herța, L.M. 2012. « Peacekeeping and (mis)management of Ethnic Disputes. The Cyprus Case ». *Studia UBB Europaea*, (LVII) no. 3, p. 59-76.

Ilko Kucheriv Democratic Initiatives Foundation. 2021. « Opinion polls », 9 novembre. [En ligne] : <https://dif.org.ua/en/article/the-day-of-ukrainian-writing-and-language-2021-is-the-use-of-the-state-language-in-the-public-sphere-increasing> [consulté le 7 décembre 2023].

INS. 2022. « Comunicat de presă Primele date provizorii pentru Recensământul Populației și Locuințelor, runda 2021 », 30 décembre. [En ligne] : https://www.recensamantromania.ro/wp-content/uploads/2022/12/Date-provizorii-RPL-cu-anexe_30122022.pdf [consulté le 7 décembre 2023].

Journal officiel des Communautés européennes. 2000. « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », 2000/C364/01, 18 décembre. [En ligne] : https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf [consulté le 7 décembre 2023].

Lavrelashvili, T., Van Hecke, S. 2023. The End of Enlargement ? The EU's Struggle with the Western Balkans and Eastern Partnership Countries. In : Costa, O., Van Hecke, S. (éd.) *The EU Political System After the 2019 European Elections*, Palgrave Studies in European Union Politics, Cham : Palgrave Macmillan, [En ligne] : https://doi.org/10.1007/978-3-031-12338-2_20 [consulté le 7 décembre 2023].

Mișcoiu, S. 2023. Romania : Between Europeanisation and De-Europeanisation. In : Akande, A. (éd.), *Politics Between Nations. Contributions to International Relations*, Cham : Springer, [En ligne] : https://doi.org/10.1007/978-3-031-24896-2_28 [consulté le 7 décembre 2023].

Mocernac, A.G. 2022. « The Joint Operational Programme Romania-Ukraine : a Boost of Economic Cooperation ». *Research and Science Today*, no. 2. [En ligne] : <https://doi.org/10.38173/RST.2022.24.2.6:81-89> [consulté le 7 décembre 2023].

Monitorul Oficial al României. 2007. No. 752/6 novembre. [En ligne] : https://www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.lista_mof?idp=17306 [consulté le 7 décembre 2023].

Monitorul Oficial al României. 2023. « Legea învățământului superior », art. 262, no. 614, année 191 (XXXV). [En ligne] : https://edu.ro/sites/default/files/_fișiere/Minister/2023/Legi_educatie_Romania_educata/legi_monitor/Legea_invatamantului_superior_nr_199.pdf [consulté le 7 décembre 2023].

Pantea, A. 2013. « On recognition and exclusion faces of otherness in Eastern Europe ». *Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Studia Europaea*, 58/2, p. 21-38. [En ligne] : <http://studia.ubbcluj.ro/download/pdf/790.pdf> [consulté le 7 décembre 2023].

Parlement européen. 2019. « Multilingualism: The language of the European Union », PE 642.207, avril 2022. [En ligne] : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/642207/EPRS_BRI\(2019\)642207_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/642207/EPRS_BRI(2019)642207_EN.pdf) [consulté le 7 décembre 2023].

UUA/Uniunea Ucrainenilor din România. 2023. « Școli cu predare în limba ucraineană /studiul limbii ucrainene ». [En ligne] : <https://uur.ro/invatamant/scoli-cu-predare-in-limba-ucraineana/> [consulté le 7 décembre 2023].

Commission de Venise. 2019. « Law on Supporting the Functioning of the Ukrainian Language as the State Language ». Conseil de l'Europe, opinion no. 960, Strasbourg, 18 novembre. [En ligne] : [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-REF\(2019\)036-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-REF(2019)036-e) [consulté le 7 décembre 2023].

Note

1. Les articles montrent l'échec de l'UE à résoudre le conflit ethno-politique à Chypre (et les relations majorité-minorité) avant l'élargissement de 2004 et les leçons apprises.



Le triangle Union européenne- Serbie-Kosovo : Le pouvoir normatif fonctionne-t-il ?

Laura M. Herța

Université Babeș-Bolyai, Faculté d'Études européennes, Roumanie

laura.herta@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-1101-9693>



Reçu le 30-11-2023 / Évalué le 10-12-2023 / Accepté le 15-12-2023

Résumé

Cet article se concentre sur les mécanismes de résolution et de transformation des conflits de l'Union européenne ainsi que sur les mérites et les inconvénients de ces derniers dans la réconciliation post-conflit. En outre, notre objectif est de discuter le rôle normatif de l'Union européenne au niveau régional et d'analyser ses efforts et sa capacité pour établir et diffuser des normes destinées à remodeler le comportement de l'État en favorisant la transformation des conflits et la réconciliation. L'étude de cas portera sur les relations serbo-kosovares, dans le cas desquelles le phénomène étudié a engendré des résultats distinctifs et qui connaissent toujours des évolutions méritant d'être suivies.

Mots-clés : Union européenne, Serbie, Kosovo, pouvoir normatif, résolution des conflits

Triunghiul UE-Serbia-Kosovo: Funcționează puterea normativă?

Rezumat

Acest articol se concentrează pe mecanismele de soluționare și transformare a conflictelor ale Uniunii Europene și pe meritele și dezavantajele acestora în reconcilierea post-conflict. Mai mult, ne propunem să discutăm rolul normativ al UE la nivel regional și să analizăm eforturile și capacitatea acestora de a stabili și disemina norme menite să remodeleze comportamentul statului prin promovarea transformării conflictului și a reconcilierii. Studiul de caz se va concentra pe relațiile sârbo-kosovare, un subiect în cazul căruia fenomenul pe care l-am studiat a dat naștere unor rezultate aparte, cu o evoluție care merită să fie monitorizată.

Cuvinte cheie: Uniunea Europeană, Serbia, Kosovo, putere normativă, soluționarea conflictelor

The EU-Serbia-Kosovo triangle: Does normative power work?

Abstract

This article focuses on the European Union's conflict resolution and conflict transformation mechanisms and their merits and drawbacks in post-conflict reconciliation. Furthermore, we aim to discuss the normative role of the EU at the regional level and analyse its efforts and capacity to establish and disseminate norms intended to reshape state behaviour by promoting conflict transformation and reconciliation. The case study will focus on Serbian-Kosovar relations, namely a topic in the case of which the phenomenon subjected to our analysis has met with distinctive results, whose continuity is worthy of further pursuit.

Keywords: European Union, Serbia, Kosovo, normative power, conflict resolution

Introduction

Ian Manners a introduit l'idée d'une « Europe du pouvoir normatif » en 2002 et a expliqué comment les normes de l'UE sont diffusées. Il a construit son argumentation sur la distinction de Rosencrance entre le pouvoir normatif (qui fixe les normes mondiales) et le pouvoir empirique (qui est centré sur la domination physique ou la conquête). Selon Rosencrance, « les réalisations de l'Europe sont normatives plutôt qu'empiriques [...] » (Rosencrance, 2002 : 238). La socialisation est le mécanisme par lequel, au sein de la société internationale des États, les préférences pour certaines normes deviennent évidentes pour tous les « imitateurs de normes » potentiels. Ensuite, l'adhésion aux normes est induite et les comportements sont façonnés. La socialisation produit la conformité, ce qui implique ce que Robert Axelrod appelle la « preuve sociale » qui « s'applique à ce que les gens décident d'être un comportement correct » (Axelrod, 1986 : 80). L'objectif principal de cette étude est d'évaluer le pouvoir normatif de l'UE et son potentiel de résolution des conflits dans le cas des relations serbo-kosovares. Les principales questions de recherche qui structurent cet article sont les suivantes : Quelle est l'efficacité des outils de résolution des conflits de l'UE face aux rivalités ethniques ? La promotion des normes et valeurs démocratiques constitue-t-elle une réponse efficace aux conflits ethniques et à la violence sociale ? Le pouvoir normatif de l'UE a-t-il un impact positif sur les relations serbo-kosovares ?

L'Union européenne, pouvoir normatif et outils pour la transformation des conflits

Le Traité de Maastricht de 1991 a précisé les objectifs de l'Union européenne en matière de politique étrangère, en se concentrant sur « la résolution des conflits, le renforcement de la sécurité internationale, la promotion de la coopération régionale,

la lutte contre la criminalité internationale et la promotion de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme » (Traité sur l'Union européenne 1992 ; Tocci 2007 : 7 ; Stivachtis, Price, Habegger 2013 : 5). En ce qui concerne les conflits, l'Union européenne et ses États membres sont attachés à l'idée de « paix durable », ce qui signifie s'attaquer à la fois aux causes structurelles des conflits ainsi qu'à leurs conséquences et symptômes (Manners 2006). De plus, l'approche de l'Union européenne est centrée sur le « lien établi entre des valeurs telles que les droits de l'homme, la démocratie et la règle de droit, d'une part, et la prévention et la résolution des conflits et la coopération régionale, d'autre part » (Tocci 2007 : 7).

Selon Nathalie Tocci, l'UE utilise trois mécanismes principaux pour promouvoir la paix dans son voisinage : la conditionnalité, l'apprentissage social et l'application passive (Tocci, 2007 :10-18). La première fonctionne dans le cadre d'une politique rationnelle et stratégique, car elle vise à récompenser quelqu'un (c'est-à-dire un pays) sur la base de la réalisation d'une condition qui y est attachée. Tocci distingue par ailleurs la conditionnalité positive, qui implique « la promesse d'un bénéfice, en échange de la réalisation d'une condition prédéterminée », telle qu'une aide économique, et la conditionnalité négative, qui implique « l'infliction d'une punition en cas de violation d'une obligation spécifiée », comme les sanctions économiques (Tocci, 2007 : 10). Cependant, la préférence de l'UE pour une conditionnalité positive, ou « pour la coopération et l'engagement plutôt que les sanctions et la coercition » (Tocci, 2007 : 11) a souvent été soulignée.

Ce mécanisme rationnel de cause à effet, basé sur un calcul coûts-avantages, s'accompagne d'un mécanisme plutôt constructiviste, à savoir l'apprentissage social, qui « se produit à travers une transformation des intérêts perçus (et éventuellement des identités), à mesure que les acteurs nationaux internalisent volontairement les normes et la logique qui sous-tendent le système de l'Union européenne » (Tocci, 2007, 15). Tocci fonde ses arguments sur la notion d'« apprentissage complexe » de Checkel et sur ses hypothèses concernant la capacité des institutions internationales à créer des sentiments de communauté et d'appartenance et à socialiser (Checkel,1990 ; Checkel, 2007). L'apprentissage complexe fait référence au processus par lequel « les agents, en l'absence d'incitations matérielles évidentes, acquièrent de nouvelles valeurs et de nouveaux intérêts ; leur comportement, à son tour, en vient à être régi par de nouvelles logiques d'adéquation » (Checkel, 1990 *apud* Tocci, 2007 : 15).

Troisièmement, le mécanisme d'application passive se produit lorsque l'aide et les avantages de l'UE sont perçus comme étant étroitement liés à des obligations qui « constituent les règles nécessaires qui déterminent le cadre global rendant possible une coopération mutuellement bénéfique » (Tocci, 2007, 17). En conséquence,

« une application passive efficace nécessite également que le tiers ressente un sentiment d'appartenance à l'Europe et/ou désire la coopération/l'intégration avec elle, afin qu'il accepte le caractère obligatoire du coût qui accompagne l'engagement envers l'UE » (Tocci, 2007, 17). Par conséquent, les pays voisins de l'UE ne perçoivent pas nécessairement des conditions dans leurs relations avec l'UE, mais préfèrent internaliser progressivement la règle dans le cadre d'un processus tout au long duquel ils la respectent de manière récurrente.

Face aux relations tendues entre la Serbie et le Kosovo, d'autres s'attaquent aux capacités de gestion des crises de l'UE en se concentrant sur la notion d'approche globale. Elle fait essentiellement référence à « des principes et des processus de collaboration communément compris, améliorant la probabilité d'obtenir des résultats favorables et durables dans une situation particulière » (Bátora, Osland, Peter, 2017 : 7). L'approche globale des crises a été expliquée dans la *Communication sur la Prévention des Conflits* de l'UE, dans laquelle la nécessité de s'attaquer aux causes profondes à différents niveaux de la société (économie, bonne gouvernance, soins de santé et éducation, promotion des droits de l'homme) est détaillée (Bátora, Osland, Pierre, 2017 : 18).

L'UE et le dialogue serbo-kosovar

L'engagement de l'Union européenne en Serbie et au Kosovo a été caractérisé à la fois par un rapprochement temporaire et par des relations tendues et des pièges au cours des vingt dernières années. La majorité des États membres de l'UE ont soutenu l'intervention menée par l'OTAN en 1999 contre la Serbie et l'Union a été un acteur actif au Kosovo, notamment depuis le déploiement d'EULEX, la mission civile agissant dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Après le renversement de Slobodan Milošević, les relations entre l'UE et la Serbie étaient empreintes d'optimisme quant à la future intégration européenne, mais après l'assassinat de Zoran Djindjić, il y a eu un revers majeur et le refus de la Serbie de coopérer avec le TPIY a entravé le rapprochement. Cependant, un Partenariat Européen a été signé en 2004 (Economides, Ker-Lindsay, 2015 : 1034-1035).

En 2011, l'UE a négocié des pourparlers directs entre la Serbie et le Kosovo. Ce dialogue facilité par l'UE est principalement axé sur la normalisation des relations entre les deux parties (Relations Serbie-Kosovo, 2019 ; Emini, Stakic, 2018). Sur une note positive, le dialogue a été propice à la conclusion du premier Accord de Principes Régissant la Normalisation des Relations, également appelé Accord de Bruxelles, en avril 2013. Ce dernier a été initialement reconnu comme une avancée

majeure et s'est concentré sur « des domaines politiquement très sensibles - tels que la sécurité, l'État de droit, les compétences des autorités locales dans les zones habitées par des Serbes au Kosovo et le système judiciaire » (Emini, Stakic, 2018 : 1). La mise en œuvre de l'Accord de Bruxelles s'est toutefois révélée être un processus difficile sur le terrain (Emini, Stakic, 2018 : 1-3 ; Batora, Osland, Peter, 2017 : 28-31). Depuis 2015, peu de progrès ont été observés et plusieurs incidents témoignent de la reprise des conflits dans les relations serbo-kosovares.

Les aspects positifs étaient initialement visibles dans les accords conclus sur des questions techniques, telles que le commerce (la Serbie et le Kosovo démontrant leur engagement en faveur d'un commerce bilatéral en franchise de droits), les télécommunications, la liberté de mouvement et l'énergie. Toutefois, ces dernières années, les progrès ont stagné dans presque tous les secteurs. En 2018, les relations économiques et commerciales ont été marquées par des obstacles déclenchés par la hausse des droits de douane sur les importations ; il y a un manque de consensus sur les questions de frontière/franchissement des frontières (même avec des appellations différentes et des récits opposés sur les significations qui leur sont attribuées) ; la coopération régionale est entravée par la question complexe de la reconnaissance, la Serbie annonçant ses tentatives pour convaincre plusieurs pays de retirer leur reconnaissance de l'indépendance du Kosovo (Emini, Stakic, 2018 ; Serbia-Kosovo Relations, 2019).

Des aspects négatifs majeurs ont joué un rôle dans le ralentissement des progrès du dialogue UE-Serbie-Kosovo. Les structures administratives et politiques parallèles dans le nord du Kosovo ont été soutenues par Belgrade depuis de nombreuses années, tandis que les questions de citoyenneté ont été compliquées par la réticence des autorités kosovares à accepter des documents en langue serbe (ce qui prive certains citoyens serbes du nord du Kosovo de la citoyenneté kosovare). Les tensions se sont intensifiées lorsque le leader politique kosovar Ramush Haradinaj a été arrêté en France en 2017 pour des crimes de guerre présumés, comme le mentionne le mandat d'arrêt émis par la Serbie (Emini, Stakic, 2018 : 2). Un événement tragique s'est produit en 2018, lorsque le leader serbe modéré du Kosovo, Oliver Ivanović, a été assassiné. L'incident du train qui circulait entre Belgrade et le nord de Mitrovica « peint aux couleurs du drapeau serbe et portant les mots "Le Kosovo est la Serbie" dans différentes langues » (Emini, Stakic, 2018 : 2) a également déclenché des troubles. En 2018, le représentant serbe Marko Djurić a été expulsé du Kosovo, provoquant l'indignation en Serbie. En décembre 2018, le Kosovo a décidé de moderniser ses forces de sécurité et de les transformer en une armée à part entière, et la Serbie a été menacée d'une éventuelle réponse militaire (Serbia-Kosovo relations, 2019 : 2).

Tout au long de cette période, l'UE s'est engagée dans le dialogue serbo-kosovar, à la fois en fournissant une aide financière et en insistant sur la nécessité pour les deux parties de parvenir à un accord contraignant propice à une normalisation globale des relations. La conditionnalité et l'apprentissage social, en tant que mécanismes européens de résolution des conflits, ont été mis en œuvre. En 2012, la Serbie a obtenu le statut de candidat à l'UE et les négociations d'adhésion ont débuté en janvier 2014. Le Kosovo est reconnu comme un candidat potentiel par l'UE, après que l'Accord de Stabilisation et d'Association est devenu applicable en avril 2016, promouvant « la paix, la stabilité, la liberté, la sécurité et la justice, la prospérité et la qualité de vie [...] la stabilisation et la transition vers une économie de marché, la coopération régionale et la préparation à l'adhésion à l'UE » (An overview of relations between the EU and Kosovo, 2016).

Une analyse des interactions serbo-kosovares révèle des aspirations à l'intégration européenne, mais aussi des revers déterminés par l'absence d'une véritable réconciliation et la résurgence récurrente du discours nationaliste, des réalités construites parallèles, des déclarations incendiaires et des incidents gravement dommageables. Tout cela pourrait conduire à supposer qu'un véritable rapprochement semble compliqué non seulement par la question de la reconnaissance, mais aussi par un nationalisme persistant et manifeste. Mais nous affirmons que le nationalisme est une manifestation temporaire de menaces perçues non résolues et de traumatismes collectifs non guéris, causés par des griefs violents passés, et qu'il n'est pas du tout endémique aux Balkans occidentaux. En ce sens, nous affirmons que toute tentative de réconcilier la Serbie et le Kosovo nécessitera non seulement du temps, de la patience ou un engagement de longue date, mais aussi l'intensité et la densité des interactions de l'UE avec les deux parties. Comme expliqué dans des études précédentes, nous soulignons la nécessité de redéfinir la zone des Balkans occidentaux dans le discours et les pratiques de l'UE afin d'éviter les réifications de caractéristiques négatives selon des lignes de séparation géographiques, historiques et civilisationnelles (Herța, 2020). Néanmoins, nos questions de recherche sont toujours d'actualité : quelle est l'efficacité des outils de résolution des conflits de l'UE face aux rivalités ethniques ? La promotion des normes et valeurs démocratiques constitue-t-elle une réponse efficace aux conflits ethniques et à la violence sociale ? Le pouvoir normatif de l'UE a-t-il un impact positif sur les relations serbo-kosovares ? Le respect des normes est-il une forte incitation à surmonter le nationalisme ? Si oui, est-ce visible dans les relations serbo-kosovares ou dans leurs relations avec l'Union européenne ?

L'Union européenne, en tant que puissance normative, aurait/devrait avoir un impact sur les relations serbo-kosovares non seulement au niveau rationnel du calcul coûts-avantages, compte tenu du corollaire de la conditionnalité de l'UE, mais surtout au niveau de la socialisation, de la diffusion et de l'appropriation des

normes. L'idée est que l'UE agirait en tant qu'organisme fixateur de normes, en transférant un ensemble de connaissances et de croyances partagées relatives aux valeurs fondamentales (paix durable, droits de l'homme, bonne gouvernance etc.), puis que les élites politiques, en tant qu'« agents du changement », intégreraient une telle normativité et fonctionnerait en tant qu'« entrepreneurs de normes » (Börzel, Risse, 2000 : 9 ; Tocci, 2007 : 15) et, enfin, les sociétés, les groupes, les communautés et les individus/citoyens joueraient le rôle de destinataires de normes, incorporant ainsi de telles normes et valeurs. Cette approche descendante risquerait bien sûr d'« européeniser » les élites, mais pas tellement les sociétés dans leur ensemble. Mais un engagement actif au niveau de la société (population locale, ONG constamment exposées aux interactions et pratiques de l'UE) garantirait la diffusion et l'appropriation d'une telle normativité.

Spyros Economides et James Lindsay-Ker ont analysé le processus de normalisation serbo-kosovar et ont abordé le terme « européenisation de pré-adhésion », basé sur l'idée que l'UE a façonné un modèle de relations dans lequel les pays candidats doivent se soumettre à une européenisation comme condition préalable à l'adhésion, et non par suite d'une intégration. L'argument des chercheurs est que « plutôt que de subir un processus d'eupéanisation, par lequel une transformation fondamentale de la logique sous-jacente et des processus de prise de décision s'est produite, comme certains l'ont soutenu, les changements dans la politique de la Serbie sont en fait basés sur des préoccupations matérielles » ; par conséquent, cela est révélateur d'une « politique d'«eupéanisation pré-adhésion» rationnellement instrumentale plutôt que d'un processus d'eupéanisation normative adaptative tel qu'il est plus conventionnellement compris dans la littérature » (Economides, Lindsay-Ker, 2015 : 1027). Cela implique une forme d'adaptation pragmatique au modèle et l'absence d'une véritable appropriation des normes. Les auteurs affirment que les relations de la Serbie avec le Kosovo sont basées sur l'opportunisme politique plutôt que sur « la convergence ou le changement d'identité » (Economides, Lindsay-Ker, 2015 : 1027-1044). L'essentiel du processus d'eupéanisation repose sur la capacité de l'Union européenne à remodeler les comportements et à changer les identités et les intérêts grâce à une forte adhésion et une réelle incorporation de valeurs fondamentales, qui pourraient être considérées comme non négociables (voir détails sur cette notion dans Pop-Flanja, 2015 : 177), et non à cause d'un calcul rationnel et d'une réadaptation pratique. On peut donc facilement observer que les aspects problématiques concernent non seulement la manière dont certains pays réagissent au modèle de l'UE et la manière dont ils pourraient rendre l'eupéanisation instrumentale, mais aussi la manière dont l'UE devrait régulièrement (re)constituer, perpétuer, renforcer, réaliser les éléments essentiels du processus d'eupéanisation de manière co-constitutive, c'est-à-dire à la fois en tant que structure et en tant qu'agent.

Thomas Diez a soutenu que « la puissance normative de l'Europe » est une construction discursive plutôt qu'un fait objectif, et que le « pouvoir de la puissance normative de l'Europe » réside dans l'identité qu'elle fournit à l'UE et dans les changements qu'elle impose aux autres, en partie à travers son statut hégémonique » (Diez, 2005 ; Diez et Pace, 2007 : 2). De plus, Diez et Pace affirment que « l'autoconstruction de l'UE en tant que puissance normative a des effets positifs sur son influence potentielle pour provoquer une transformation positive des conflits, tout en restant problématique dans l'altérité qu'elle réalise » (Diez, Pace, 2007 : 2). L'UE reste un acteur clé dans la transformation et la résolution des conflits, mais à travers ses efforts d'engagement, d'assistance et de consolidation de la paix, l'Union européenne vise également à socialiser les agents/acteurs, à modéliser les identités et à jeter les bases d'une application passive des règles. Est-ce que cela fonctionne dans le triangle UE-Serbie-Kosovo ? Si non, pourquoi ?

Conclusion

Nous pensons que les résultats positifs des processus d'européanisation ne peuvent être observés qu'à long terme et qu'ils dépendent de la patience et d'un engagement de longue date de l'UE, ainsi que de l'intensité, de la densité et de la durabilité des interactions de l'UE avec les deux parties à un conflit. L'engagement de l'Union européenne et ses corollaires d'européanisation ne peuvent pas déclencher une transformation rapide dans les zones en proie à des conflits et ne peuvent pas non plus faire avancer la réconciliation sans répondre aux griefs du passé, problèmes douloureux de la mémoire collective des communautés locales. De plus, si l'européanisation implique un processus dans lequel le sentiment d'européanité appartient uniquement à une partie de l'Europe et est considéré comme *terra incognita* pour d'autres, il est juste de supposer que le résultat ne fera que renforcer la création de l'*altérité*. En outre, cela renforcera la différence marquée entre l'européanité telle qu'elle est ancrée dans l'identité des citoyens de l'UE et son absence en Serbie et au Kosovo. Cela ne facilitera ni ne permettra certainement les effets positifs, associés à l'européanisation, dans le conflit serbo-kosovar. L'idée n'est pas de rendre la Serbie et le Kosovo européens, car ce sont des pays du sud-est de l'Europe. L'objectif devrait plutôt être de les engager dans un dialogue cohérent et persistant, afin de faire progressivement de l'intégration européenne une priorité (en raison à la fois de l'attrait matériel et de la légitimité des valeurs fondamentales de l'UE). Cette forme d'engagement à long terme dans la transformation des conflits pourrait produire une transformation normative et serait basée sur l'attente qu'avec le temps, tous deux surmonteront les griefs du passé, les récits et les images miroirs parallèles ou antagonistes,

basés sur des représentations vertueuses de soi et de la culpabilité attribuée à l'autre camp et percevront l'intégration européenne comme la meilleure solution. Cette dernière serait non seulement rationnellement calculée, en raison de préoccupations économiques, mais serait perçue comme naturelle et légitime pour les régions de l'ex-Fédération yougoslave dont le développement actuel est entravé par les événements passés et les conflits violents, et non par un manque total de désir d'accepter valeurs et normes.

Il ne s'ensuit pas qu'il faille sous-estimer les revers, ni que les provocations dans les relations serbo-kosovares doivent être traitées à la légère, ni que le discours nationaliste doive être toléré. Cela ne signifie pas non plus que la promotion des droits de l'homme et la bonne gouvernance soient négociables. Des résurgences du nationalisme ou du populisme peuvent toujours se produire, mais elles ne sont ni endémiques ni insurmontables. L'eupéanisation est un processus et non une stratégie européenne limitée. Par conséquent, l'UE doit constamment remplir ses fonctions essentielles et renforcer ses principales caractéristiques, tant de manières endogène qu'exogène.

Bibliographie

Axelrod, R. 1986. « An Evolutionary Approach to Norms ». *American Political Science Review*, 80 (décembre).

Bátora, J., Osland, K. and Peter, M. 2017. *The EU's Crisis Management in the Kosovo-Serbia Crises*, EUNPACK. [En ligne] : <http://www.eunpack.eu/publications/eus-crisis-management-kosovo-serbia-crises> [consulté le 28 novembre 2023].

Börzel, T. A., Risse, T. 2000. « When Europe Hits Home: Europeanization and Domestic Change ». *European Integration Online Papers*, 4:15.

Checkel, J. 1999, « Sanctions, Social Learning and Institutions: Explaining State Compliance with the Norms of the European Human Rights Regime ». *Arena Center for European Studies*, University of Oslo.

Checkel, J. 2007. International Institutions and Socialization in Europe: Introduction and Framework. In : Jeffrey T. Checkel (éd.). *International Institutions and Socialization in Europe*, Cambridge : Cambridge University Press.

Diez, T. 2005. « Constructing the Self and Changing Others: Reconsidering 'Normative Power Europe' », *Millennium: Journal of International Studies*, 33 (3).

Diez, T., Pace, M. 2007. *Normative Power Europe and Conflict Transformation*, Paper for Presentation at the 2007 EUSA Conference, Montreal, 17-19 mai 2007.

Economides, S., Ker-Lindsay, J. 2015. « 'Pre-accession Europeanization': the case of Serbia and Kosovo » *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 53 (5).

Emini, D., Stakic, I. 2018. *Belgrade and Pristina: lost in normalisation?*, European Union Institute for Security Studies (EUISS). [En ligne] : <https://www.iss.europa.eu/sites/default/files/EUISSFiles/Brief%205%20Belgrade%20and%20Pristina.pdf> [consulté le 27 novembre 2023].

Herța, L. 2020. Why Re-Imagining the Western Balkans is Important for the New European Union. In : Valentin Naumescu (ed.), *The New European Union and Its Global Strategy: from Brexit to PESCO*, Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, p. 237-256.

Manners, I. 2002. « Normative Power Europe: A Contradiction in Terms? ». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 40. N° 2.

Manners, I. 2006. The constitutive nature of values, images and principles in the European Union. In : Sonia Lucarelli; Ian Manners (éditeurs). *Values and Principles in European Union Foreign Policy*, London et New York : Routledge.

Pop-Flanja, D. 2015. « Challenges in International Negotiations: Cultural Background and Context ». *Review of the Air Force Academy*, n° 3 (30), Braşov, «Henri Coandă” Air Force Academy Publishing House.

Serbia-Kosovo relations. Confrontation or normalisation?, Parlement Européen, 2019. [En ligne] : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635512/EPRS_BRI\(2019\)635512_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635512/EPRS_BRI(2019)635512_EN.pdf) [consulté le 28 novembre 2023].

Rosencrance, R. 1998. The European Union: A New Type of International Action. In : Jan Zielonka (éd.). *Paradoxes of European Foreign Policy*, La Hague : Kluwer Law International.

Service diplomatique de l'Union européenne. 2016. *An overview of relations between the EU and Kosovo, European Union Office in Kosovo*, [En ligne] : https://www.eeas.europa.eu/kosovo/eu-and-kosovo_en?s=321 [consulté le 28 novembre 2023]

Stivachtis, Y, Price, C., Habegger, M. 2013. « The European Union as a Peace Actor ». *Review of European Studies*, Vol. 5, n° 3.

Tocci, N. 2007. *The EU and conflict resolution. Promoting peace in the backyard*. New York : Routledge.

Traité sur l'Union européenne 1992. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:11992M/TXT> [consulté le 29 novembre 2023].



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

La communication politique en situation de crise. Une analyse des stratégies de réparation d'image de l'eurodéputée Eva Kaili

Delia Pop-Flanja

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

delia.flanja@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-2449-6157>



Reçu le 28-09-2023 / Évalué le 15-10-2023 / Accepté le 09-11-2023

Résumé

L'objectif de cette étude est d'identifier les stratégies de communication utilisées par Eva Kaili lors du scandale de corruption dans lequel elle a été impliquée. Du point de vue méthodologique, l'étude s'appuie sur l'applicabilité des théories marquantes du domaine de la communication de crise et de la réparation d'image, à savoir la théorie de la réparation d'image de William Benoit et la théorie de la communication de crise situationnelle (SCCT) de Timoty Coombs, à l'étude de cas mentionnée ci-dessus. La nouveauté réside dans le fait que, bien que la littérature de spécialité soit assez abondante en analyses sur la réparation d'image dans le secteur politique, la situation est sans précédent en raison des graves accusations portées contre un membre du Parlement européen et du fait que l'implication d'Eva Kaili dans le scandale n'a pas été analysée du point de vue communicationnel. Ainsi, l'étude peut fournir des informations importantes sur la dynamique de la communication politique et les stratégies utilisées pour surmonter les obstacles liés à l'image.

Mots-clés : réparation d'image, communication politique, Eva Kaili, corruption, Qatargate

Comunicarea politică în situații de criză. O analiză a strategiilor de reparare a imaginii folosite de europarlamentarul Eva Kaili

Rezumat

Scopul acestui studiu este de a identifica strategiile de comunicare folosite de Eva Kaili în scandalul de corupție în care a fost implicată. Din punct de vedere metodologic, studiul se bazează pe aplicabilitatea la această situație a unora dintre teoriile majore în domeniul comunicării de criză și al reparării imaginii, și anume teoria reparării imaginii a lui William Benoit și teoria SCCT a lui Timoty Coombs. Noutatea studiului constă în faptul că, deși literatura de specialitate este destul de abundentă în analize privind repararea imaginii în sectorul politic, situația este inedită din cauza acuzațiilor grave aduse unui membru al Parlamentului European și a faptului că scandalul, în special implicarea Evei Kaili, nu a fost analizat din punct de vedere comunicațional. Prin urmare, studiul poate furniza informații importante privind dinamica comunicării politice și strategiile utilizate pentru a depăși obstacolele legate de imagine.

Cuvinte-cheie: repararea imaginii, comunicare politică, Eva Kaili, corupție, Qatargate

**Political communication in crisis situations.
An analysis of MEP Eva Kaili's image restauration strategies**

Abstract

The aim of this study is to identify the communication strategies used by Eva Kaili in the corruption scandal in which she was involved. From a methodological standpoint, the study draws on the applicability of some of the most important theories in the field of crisis communication and image repair, namely William Benoit's theory of image restauration and Timoty Coombs' SCCT theory, to this case study. The novelty of the study lies in the fact that, although the literature in the field is rather abundant in image repair analyses in the political sector, the situation is unprecedented because of the serious accusations made against a member of the European Parliament and the fact that the scandal, particularly Eva Kaili's involvement, have not been analysed from a communicative perspective. As such, the study can provide important insights into the dynamics of political communication and the strategies used to overcome image-related obstacles.

Keywords: image restauration, political communication, Eva Kaili, corruption, Qatargate

Contexte

Le sujet d'analyse pour cette étude est celui de l'eurodéputée grecque Eva Kaili, qui a été suspendue de ses fonctions de vice-présidente du Parlement européen après avoir été arrêtée dans le cadre d'une enquête pour corruption. Qatargate, qui constitue l'un des plus grands scandales de corruption auxquels le Parlement européen ait jamais été confronté, porte atteinte à la réputation de l'institution et à celle des personnes accusées d'avoir commis des fautes dans cette affaire. Les informations publiées par les médias soulignent que plusieurs membres du Parlement européen ont été approchés par des représentants du Qatar et du Maroc, pour obtenir des avantages illicites. Parmi eux, Eva Kaili, son père Alexandros Kaili, Francesco Giorgi (conjoint d'Eva Kaili et conseiller d'un député européen) et Pier Antonio Panzeri (ancien député européen), ont été arrêtés par la police belge ou italienne, ou séquestrés à leur domicile dans le cadre des enquêtes toujours en cours sur des soupçons de blanchiment d'argent et de corruption (Randerson, 2022).

Ancienne membre du parti de centre-gauche Socialiste & Démocrate (S&D), Eva Kaili avait un portefeuille qui comprenait des responsabilités spéciales liées au Moyen-Orient et a été l'une des défenseuses les plus virulentes du Qatar. Son rôle dans le scandale a été très médiatisé en raison de la haute fonction qu'elle occupait au sein du Parlement européen, mais, peut-être, aussi dans le contexte de son

statut de « célébrité » en Grèce et du fait qu'elle était perçue comme l'une des figures « les plus glamours de Bruxelles » (Wheaton, 2022).

Son équipe de défense, composée de l'avocat belge Sven Mary et du grec Michalis Dimitrakopoulos, a vivement contesté le maintien en détention de Kaili et a demandé sa libération. Ses avocats ont déclaré à plusieurs reprises que Kaili était innocente et qu'elle avait nié toutes les accusations portées contre elle, malgré son exclusion du Parlement européen (avec 625 eurodéputés votant en faveur de cette décision, un seul contre et deux s'abstenant) et son emprisonnement. Elle a aussi transmis ses plaintes concernant la position de ses collègues du Parlement européen, en justifiant qu'elle n'avait rien à voir avec le financement et que sa visite au Qatar avait été approuvée par le Parlement. Lors de sa sortie de prison et son placement en détention à domicile, Dimitrakopoulos a déclaré qu'elle sortait de prison la tête haute et avec dignité et qu'elle se battrait pour son innocence jusqu'à la fin, tandis que Mary a affirmé que les enquêteurs n'avaient pas trouvé de nouvelles preuves pour étayer le dossier contre Kaili et a attaqué le bureau du procureur pour l'avoir gardée derrière les barreaux comme un « trophée » (News Wires, 2022 ; Reuters, 2022 ; Pasara, Liboreiro, Euronews, 2023).

Le procès étant toujours en cours et une condamnation n'ayant été prononcée au moment de la rédaction de cet article, nous présenterons uniquement les stratégies de communication utilisées par Eva Kaili, sans aucune affirmation quant à sa culpabilité.

Fondements théoriques

Afin d'analyser les stratégies de communication utilisées par Eva Kaili dans le cadre du scandale de corruption de 2022, nous nous arrêterons surtout sur deux théories importantes dans ce domaine, à savoir la théorie de la communication de crise situationnelle et celle de réparation d'image. Cette démarche a également pour but d'évaluer dans quelle mesure ces théories sont applicables à des cas similaires, vu que l'implication dans un tel scandale d'un membre du Parlement européen occupant position de haut rang est sans précédent.

La théorie de la communication de crise situationnelle (SCCT), proposée par le chercheur en communication Timothy Coombs, s'appuie sur l'idée qu'il est essentiel d'évaluer les circonstances et le risque sur la réputation associé pour élaborer une réponse efficace à la crise. Selon Coombs, la SCCT cherche à utiliser la recherche et la théorie pour développer des recommandations pour l'utilisation de stratégies de réponse à la crise, stratégies qui doivent être adaptées à la typologie de la situation de crise. Même si l'événement présente un degré élevé d'imprévisibilité,

ce n'est pas seulement l'événement *per se* qui doit être abordé lors de la gestion des aspects de la communication liés aux crises, mais l'événement dans l'ensemble du contexte lié aux perceptions, aux attentes, à l'implication des parties prenantes, à la spécificité et à la manière d'interpréter la situation (Coombs, 2006 : 241-242).

Les dix stratégies de réponse aux crises les plus courantes identifiées par Coombs sont divisées en quatre groupes principaux ou postures, notamment le déni, la minimisation, la reconstruction et le renforcement. Dans la posture de déni, Coombs inclut : (a) attaquer l'accusateur (le gestionnaire de crise confronte la personne ou le groupe qui prétend qu'une crise existe) ; (b) le déni (le gestionnaire de crise affirme qu'il n'y a pas de crise); (c) la désignation d'un bouc émissaire (une personne ou un groupe extérieur à l'organisation est tenu pour responsable de la crise). Dans la posture de minimisation, il inclut : (a) le prétexte/l'excuse (nier toute intention de nuire ou prétendre que l'organisation n'avait aucun contrôle sur les événements qui ont conduit à la crise) et (b) la justification (affirmer qu'il n'y a pas eu de dommages ou de blessures graves, ou prétendre que les victimes méritaient ce qu'elles ont reçu). La posture de reconstruction comprend deux stratégies de réponse : (a) l'offre de compensation et (b) l'excuse (le gestionnaire de crise déclare publiquement que l'organisation assume l'entière responsabilité de la crise et demande pardon). En dernier lieu, la posture de renforcement comprend trois stratégies : (a) le rappel (l'organisation informe les parties prenantes de ses bonnes actions passées) ; (b) la flatterie (l'organisation fait l'éloge des parties prenantes) et (c) la posture de victime, qui implique l'explication du fait que l'organisation est aussi victime de la crise (Coombs, 2015 : 174-175).

William Benoit est un autre chercheur renommé qui s'est penché sur la communication de crise, avant Coombs, notamment sur la réparation d'image. Dans le cas où la réputation d'une organisation/personne est en danger ou a été ternie, le modèle de réparation d'image de Benoit propose quelques tactiques de réponse. Plus précisément, il propose cinq stratégies de réponse, divisées en sous-groupes: (a) la stratégie du déni, avec deux sous-stratégies : le déni simple et le bouc émissaire; (b) l'évitement de la responsabilité, pour réduire la responsabilité perçue de la situation de crise, avec quatre sous-stratégies : la provocation, la défaisabilité, l'accident et les bonnes intentions ; (c) la réduction de l'offense, divisée en : renforcement, différenciation, transcendance, minimisation, attaque de l'accusateur et offre de compensation ; (d) l'action corrective ; (e) la mortification, qui consiste à accepter le blâme, à exprimer des regrets ou à demander le pardon (Benoit, 2015: 22-31).

Un autre élément que nous allons analyser, pour servir un objectif secondaire de la recherche, est la mesure dans laquelle Eva Kaili a utilisé des techniques

d'équivoque au cours des interviews analysées, une stratégie rhétorique qui consiste à utiliser un langage vague pour éviter de répondre directement aux questions. Peter Bull, chercheur en communication politique et membre de la British Psychological Society, qui avait distingué en 2003 douze grandes catégories et trente-cinq techniques d'équivoque utilisées par les politiques pour éviter de répondre aux questions des journalistes, (Bull, 2003 : 114-122) a légèrement actualisé sa théorie sur l'équivoque dans un livre publié en 2023 avec Maurice Waddle, chercheur en psychologie à l'université de York, pour l'analyse des échanges questions-réponses au Parlement, mais aussi pour une meilleure prise de conscience des pratiques de communication dans un large éventail de contextes politiques. Dans ce dernier ouvrage, on a identifié treize catégories, avec leurs sous-catégories associées, comme suit : ignorer la question, prendre acte de la question sans y répondre, mettre la question en doute, contester la question, modifier la question, personnaliser la question pour contester la légitimité de l'intervieweur, refuser de répondre, faire un point politique, répondre de façon incomplète, répéter la réponse à la question précédente, suggérer que l'on a déjà répondu à la question, s'excuser ou prendre la question au sens littéral pour ne pas répondre à son contenu (Bull, Waddle, 2023 : 86-88).

Analyse des stratégies de communication d'Eva Kaili

Bien qu'il soit préférable d'observer les stratégies de communication de crise et leur efficacité une fois la crise terminée, afin d'évaluer correctement la cohérence des réponses ainsi que l'aspect post-crise, nous considérons qu'il est pertinent d'évaluer la réponse de réparation d'image de Kaili à sa sortie de prison, même si l'affaire est toujours en cours d'investigation, car l'intervalle entre le début de la crise et les entretiens analysés est suffisamment long pour qu'une stratégie ait été mise en place et le fait que certains aspects ne soient pas connus est pertinent pour l'identification des potentielles techniques d'équivoque. En outre, sa présence sur les médias sociaux après le début du scandale de corruption et sa sortie de prison étant plutôt faible, la plupart de ses messages étant des partages d'autres messages défendant sa cause, l'analyse de la manière de transmettre l'information au public par le biais des trois entretiens est encore plus pertinente pour sa stratégie de communication globale.

La réputation favorable ou défavorable étant un aspect qui influence fortement la manière dont le public perçoit la gravité d'une crise et il est plus ou moins ouvert aux réponses de la personne ou de l'institution touchée par la crise (Coombs, 2006, 2015), il est adéquat de se pencher sur le parcours de Kaili. Malgré certains aspects liés à son ancienne carrière de présentatrice, quelques cas

d'accusations d'absentéisme à l'université en raison de son activité politique et une prétendue loyauté douteuse envers le parti politique grec social-démocrate PASOK, aucun scandale antérieur notable n'est associé à Kaili (Vinocur et al., 2023). On peut supposer que le fait d'être perçue comme l'une des figures les plus glamour de la scène politique bruxelloise n'a pas aidé à renforcer sa crédibilité auprès du grand public, mais on peut aussi conclure que sa réputation n'a pas été un obstacle majeur aux stratégies d'atténuation de la crise et de réparation d'image.

Kaili s'est exprimée sur les médias européens pour réfuter les accusations portées contre elle dans le cas de Qatargate et elle s'est déclarée innocente. Elle a fait des déclarations à plusieurs médias, sous forme d'interview, à savoir le journal espagnol *El Mundo*, le quotidien français *Libération* et *Corriere Della Sera* d'Italie. Comme récit général, elle a critiqué le gouvernement et les autorités belges pour ce qu'elle percevait comme un mauvais traitement, a nié être au courant du prétendu plan de corruption et a suggéré que les autorités l'avaient prise pour cible parce qu'elle savait trop sur l'espionnage gouvernemental.

Dans sa première longue interview depuis son arrestation, accordée au quotidien français *Libération* en avril 2023, quelques jours avant la levée de son assignation à résidence, Kaili a donné sa version de l'affaire du Qatargate. Dans l'interview publiée le 2 juin 2023, elle est dépeinte comme victime de plusieurs formes d'injustice. L'entretien a eu lieu en présence de ses avocats, Sven Mary et Christophe Marchand, qui sont aussi cités dans l'article.

L'interdiction imposée par le juge d'instruction belge, Michel Claise, « d'entrer en contact avec toutes les personnes impliquées dans le dossier [...], y compris par voie de presse », a été interprétée comme une atteinte à la liberté d'expression et le journaliste Jean Quatremer, signataire de l'article, précise que cette interdiction de « parler aux médias » est « une condition qui n'a pas été imposée à un autre député européen », en suggérant un comportement discriminatoire contre Kaili. Quatremer qualifie cette mesure comme « sidérante » dans un régime démocratique et il suggère que la justice belge, en lui interdisant de s'exprimer, a eu peur qu'Eva Kaili ne « puisse faire entendre sa voix ».

Afin de contribuer encore plus à son image de victime, l'auteur de l'article décrit le duplex de Kaili, où l'entretien a eu lieu, comme « petit », « rien de luxueux », « acheté grâce à un emprunt », avec « des meubles quelconques » et sans « aucun tableau ou objet de valeur » (Quatremer, 2023).

Dans l'interview, Kaili estime avoir été victime de son conjoint, Francesco Giorgi, et d'Antonio Panzeri. Panzeri est en fait portraitisé comme le principal coupable, car il avait profité de Giorgi et « lui donnait des ordres, comme à un

employé qu'on maltraite » et elle se dissocie complètement de lui : « Panzeri était vraiment au milieu de notre couple. Cela me mettait en rage, je n'aimais pas ce personnage ». D'autres accusations d'inconduite et d'abus qu'elle porte font référence au fait qu'elle n'a pas eu droit à un avocat ou à contacter sa famille le premier jour, ainsi qu'aux mauvais traitements reçus au commissariat : « J'ai voulu garder mon manteau parce qu'il faisait froid, ils ont refusé comme ils ont refusé de me donner une seconde couverture. La lumière est restée allumée toute la nuit et il n'y avait pas d'eau courante ». Le journaliste dépeint les événements comme une conspiration contre Kaili : « Mais pourquoi avoir placé Kaili en isolement ? Mystère » (Quartemer, 2023). Pour mettre encore plus en évidence la fait qu'elle a été injustement ciblée, Kaili évoque également la députée européenne Maria Arena, qui a eu le nom abondamment cité dans les conversations écoutées par les services secrets et la justice belges et qui n'avait pas été inquiétée, selon elle. Une autre infraction signalée est la violation de la convention sur les droits de l'enfant et elle raconte qu'Amnesty international Italie a dû intervenir pour qu'elle puisse voir sa fille deux heures, deux fois par mois.

Quant à l'applicabilité des théories présentées ci-dessus dans cette interview, nous pouvons identifier le déni (une autre personne ou un groupe doivent être tenus comme responsables de la crise) et le prétexte/l'excuse, notamment nier toute intention de nuire, pour justifier son action d'essayer de se débarrasser d'une grosse somme d'argent trouvée dans sa maison dans les coffres de Giorgi avec l'aide de son père, par le fait qu'elle a été prise de panique et que l'argent ne lui appartenait pas. En ce qui concerne la posture de renforcement, comme stratégie secondaire dans une situation de crise, nous pouvons distinguer dans cette interview celle de victimisation.

Étant donné que le journaliste n'a pas inclus dans l'article l'intégralité de l'entretien, y compris les questions posées, nous ne pouvons pas évaluer les stratégies d'équivoque de Kaili mais, sur la base de la manière positive dont elle est dépeinte, nous pouvons supposer que l'interaction n'avait pas pour but de nuire à sa réputation. Au contraire, le fait qu'elle a donné de nombreux détails sur la manière dont elle avait découvert les accusations de corruption, sur son enquête et sur son emprisonnement, peut rendre sa version crédible aux yeux des lecteurs.

Dans le quotidien italien *Corriere Della Sera*, le journaliste Giuseppe Guastella a publié aussi une interview avec Eva Kaili, le 4 juin 2023 (Guastella, 2023). L'approche est différente de celle de l'article de *Libération*, puisque, à l'exception d'une introduction sur les événements qui ont conduit à son emprisonnement, avec quelques observations sur le fait que les accusations ont été extrêmement vagues et que le juge Michel Claise lui avait interdit de faire des déclarations à la

presse, l'article présente l'interview sans aucune remarque supplémentaire de la part de l'auteur. Kaili est toujours dépeinte sous un jour positif et sa présomption d'innocence est évidente, mais le journaliste est beaucoup moins véhément dans les accusations de complot contre elle et d'inconduite de la justice belge.

De manière similaire à l'entretien précédent, Kaili raconte les conditions difficiles qu'elle a vécues en prison à la suite de sa détention et souligne que ce sont ses réactions qui la définissent plutôt que son incarcération. De nouveau, elle parle d'une grosse quantité d'argent trouvée à sa maison et décrit comment elle l'a retirée parce qu'elle pensait que l'argent appartenait à Panzeri. Elle est claire sur son innocence, conteste avoir accepté aucune forme de paiement illicite, et parle de ses relations avec Panzeri et Giorgi, dissipant les rumeurs de liens avec la corruption. Les missions diplomatiques sont fournies pour expliquer les rencontres avec le ministre du travail du Qatar. L'accent est mis plus que dans l'article précédant sur les effets émotionnels d'avoir été séparée de sa fille (mentionnée dix fois et présente dans les deux photos de l'article) et exprime son mécontentement face à l'absence d'une présomption d'innocence - par exemple : « Il est triste de voir à quel point la présomption d'innocence n'est pas respectée », « se servir de ma fille pour faire pression sur moi » ou « utiliser ma fille pour faire pression sur moi a été un acte impitoyable et je suis reconnaissante à Amnesty International Italie d'avoir soulevé cette question » (Kaili, dans Guastella, 2023).

Nous pouvons également observer l'utilisation de techniques d'équivoque, par exemple répondre de façon incomplète lorsqu'il s'agissait de l'implication et l'immunité de l'eurodéputée Maria Arena, dont le nom est sous-entendu mais pas mentionné, ou des relations actuelles avec Giorgi : « Q : Faites-vous référence aux députés italo-belges Marc Tarabella et Maria Arena ? R : Les noms sont dans les dossiers. » / « Q : Et comment allez-vous avec Francesco Giorgi ? R : L'avenir nous le dira. Il est un père formidable pour ma fille » (Guastella et Kaili, dans Guastella, 2023). Concernant les techniques de communication de crise, nous avons identifié le déni de la culpabilité ou de la magnitude de la crise, la défensabilité (en invoquant un manque de connaissance ou de contrôle de facteurs importants), la justification pour l'intention de cacher l'argent trouvé dans sa maison, ainsi que la transcendance (en plaçant les rencontres avec le Ministre du Travail du Qatar dans le contexte des rencontres avec plusieurs ambassadeurs et ministres et de sa position de vice-présidente chargée des relations avec les pays du Moyen-Orient).

La troisième et dernière interview de cette série qui fait le sujet de notre analyse est celle accordée au quotidien espagnol *El Mundo*, publié le 4 juin 2023, en deux parties (Urreiztieta, 2023). Dans cette interview, Kaili a précisé que son équipe juridique avait la preuve que l'ensemble du comité PEGA, mis en place pour

recueillir des informations sur la mesure dans laquelle les États membres ou les pays tiers avaient recours à une surveillance intrusive, avait été surveillé illégalement. La version vidéo est moins centrée sur son activité politique que sur la succession des événements les premiers jours de l'investigation ; de plus, l'inclusion de la vidéo dans l'article permet de raconter l'histoire d'une manière plus vivante et plus convaincante et la forme orale peut contribuer à obtenir le soutien du public (Corpădean, 2014 : 158). Outre la vidéo, le journal a également publié deux photos de Kaili, prises dans le même cadre que l'interview vidéo, mais, contrairement à l'approche adoptée par le journal italien, elle n'est pas accompagnée par sa fille. La version écrite est plus longue que la vidéo, sous forme de questions-réponses, sans commentaires supplémentaires d'Esteban Urreiztieta, auteur de l'article et directeur adjoint du journal *El Mundo*.

D'une manière plus véhémement que dans les deux autres articles, Kaili a suggéré qu'elle avait été prise pour cible en raison de ses activités politiques et que « Le fait que les services de sécurité aient surveillé des membres élus du Parlement devrait susciter d'énormes inquiétudes quant à l'état de la démocratie européenne. [...] Cela va au-delà de l'aspect personnel : Nous devons défendre le Parlement européen et le travail de ses membres » (Kaili, dans Urreiztieta, 2023). Alors, nous pouvons identifier la stratégie de transcendance, aussi que celle d'attaquer l'accusateur.

Similairement aux deux autres entretiens, elle affirme clairement son innocence et qu'aucun pays ne lui a jamais offert d'argent. Afin de légitimer ses affirmations, elle mentionne que c'est également l'avis de ses avocats qu'il s'agit d'une opération basée sur de fausses preuves. Dans la version écrite de l'interview, elle présente son intérêt pour la politique comme ayant été motivé par son désir d'agir et de résoudre les problèmes autour d'elle. Elle évoque également sa fille quelques fois, mais l'accent est mis beaucoup moins que dans son interview pour le journal français sur cet aspect et sur les mauvais traitements de la part de la justice belge, et plus sur le prétendu espionnage et le scandale Pegasus. En ce qui concerne les accusations de corruption, elle les nie avec véhémence et justifie les cadeaux qu'elle a reçus comme étant « des souvenirs que nous avons échangés contre des cadeaux de même valeur [...] Je peux vous en montrer (elle prend sur son étagère un flacon de parfum, une statuette et un ensemble de verres promotionnels qataris) » (Kaili, dans Urreiztieta, 2023).

Les accusations contre Panzeri sont exprimées de manière plus équivoque et, bien que son implication soit mentionnée, elle utilise une technique de dissociation et de défensabilité à son égard : « Je l'ai rencontré à plusieurs reprises [...] Mais laissons Panzeri expliquer son cas, je ne connais pas les détails » ; elle utilise des techniques similaires en faisant référence aux représentants du Qatar et du Maroc :

« Cela fait partie du travail politique. Mais je n'étais pas dans le groupe des amis du Qatar ou du Maroc au Parlement européen ». La transcendance est appliquée pour réduire le caractère offensant et pour placer les actions dans un contexte plus large : « Il y a des groupes d'amitié de nombreux pays. Si vous criminalisez toute relation diplomatique ou tout débat et que vous ne fassiez pas confiance au système politique, nous changeons les règles » (Kaili, dans Urreiztieta, 2023). En ce qui concerne la posture de renforcement, nous pouvons identifier dans cette interview, en dehors de la victimisation, le rappel de son travail assidu et de ses bonnes intentions en tant que membre du Parlement européen, du fait que sa préoccupation principale a été de protéger la vie privée et la liberté d'expression des citoyens.

Nous estimons que l'option de donner des interviews, dans des journaux de trois pays différents, en trois langues différentes, est une bonne manière de répondre à ce scandale, car elle a permis à Kaili de s'adresser directement à un large éventail de publics, de programmer stratégiquement le moment de la diffusion, de recadrer et de contrôler le récit entourant le scandale, de faire preuve de transparence et d'amener le public à s'intéresser à elle à un niveau plus personnel et humanisé.

Conclusions

Pour conclure, Eva Kaili essaye d'offrir une alternative à l'image de personnalité politique « glamour » accusée de corruption qui était véhiculée dans les médias, et se présente comme une personne qui a progressé dans sa carrière grâce à ses propres efforts, qui a été appréciée (et probablement même surveillée de manière illégale) pour son activité et son engagement politique, qui n'est pas corrompue et est préoccupée par les menaces qui pèsent sur la démocratie, qui a ouvert sa maison aux journalistes, qui est transparente et disposée à donner des réponses détaillées aux questions relatives aux motifs pour lesquels elle fait l'objet d'une enquête et à son emprisonnement, qui est ciblée dans une certaine mesure en raison de sa position, qui a subi des mauvais traitements au cours de l'enquête et, enfin, qui est une mère qui veut être avec sa fille.

Nous pouvons considérer que l'une de ses réponses explique pourquoi elle a décidé de donner les interviews à ce moment-là : « Je suis journaliste et je sais que lorsqu'il y a une tempête médiatique contre vous, vous devez rester assis et attendre qu'elle passe pour parler. » (Kaili, dans Guastella, 2023). Il reste à voir dans quelle mesure les accusations de corruption portées contre elle s'avéreront légitimes ou non, mais ses stratégies de communication, en particulier dans ces entretiens, peuvent être considérées comme bien élaborées et conformes aux théories présentées dans cet article. Ainsi, cette étude de cas nous fournit des informations importantes sur le

processus d'excuses publiques et peut offrir des suggestions essentielles pour la gestion de la communication de crise dans la pratique.

En ce qui concerne les techniques d'équivoque, même si quelques-unes ont été identifiées, il ne s'agit pas de types d'entretiens qui mettraient la personne publique en difficulté et pourraient porter atteinte à son image, et c'est pourquoi leur identification a été un objectif secondaire de cette recherche, particulièrement pour confirmer l'hypothèse selon laquelle les entretiens se sont déroulés de manière bienveillante. En tant qu'orientation future de recherche, une analyse des stratégies de communication employées au niveau de l'Union européenne, par des représentants du Parlement européen, tels que la présidente Roberta Metsola, peut contribuer à créer une image plus complète de la façon dont le scandale a été traité non seulement au niveau personnel, mais aussi au niveau institutionnel.

Bibliographie

Benoit, W.L. 2015. *Accounts, excuses, and apologies: A theory of image restoration Strategies*, deuxième édition. Albany, New York: State University of New York Press.

Bull, P. 2003. *The Microanalysis of Political Communication: Claptrap and Ambiguity*. Routledge, London and New York.

Bull, P., Waddle, M. 2023. *The Psychology of Political Communication. Politicians Under the Microscope*, Routledge, London et New York.

Coombs, T.W. 2006. « The Protective Powers of Crisis Response Strategies: Managing Reputational Assets During a Crisis ». *Journal of Promotion Management*. vol. 12(3/4). [En ligne] : 2006, <http://www.haworthpress.com/web/JPM>, [consulté le 5 avril 2023].

Coombs, W. T., Holladay, S. J. 2006. « Unpacking the halo effect: Reputation and crisis management ». *Journal of Communication Management*, 10(2), p. 123-137.

Coombs, W.T. 2015. *Ongoing Crisis Communication. Planning, Managing and Responding*, quatrième édition. California, Sage.

Corpădean A.G. 2014. The State of the Union Address - a Useful EU Communication Endeavour under American Inspiration ? In : Boldea, I. (éd.), *Globalization and intercultural dialogue : multidisciplinary perspectives*, section *Communication and Public Relations*, Târgu-Mureș : Arhipelag XXI, p. 157-164.

Guastella, G. 2023. « Eva Kaili, l'intervista: Se avessi fatto nomi importanti sarei tornata da mia figlia, ma avrei dovuto mentire ». *Corriere Della Serra*, 04 juin. [En ligne] : https://www.corriere.it/esteri/23_giugno_04/eva-kaili-se-avessi-fatto-nomi-importanti-sarei-tornata-mia-figlia-ma-avrei-dovuto-mentire-9c83f470-02b0-11ee-b7bb-578b9f133bbc.shtml [consulté le 7 septembre 2023].

News Wires, France 24. 2022. « Qatargate: European Parliament VP Eva Kaili stripped of role amid corruption scandal », 13 décembre. [En ligne] : <https://www.france24.com/en/europe/20221213-european-parliament-moves-to-strip-vp-role-from-lawmaker-accused-of-corruption> [consulté le 30 août 2023].

Pop-Flanja, D. 2018. « Le discours sur le Brexit. Une analyse des stratégies discursives de Theresa May ». *Synergies Roumanie*, n° 13, p. 11-22. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Roumanie13/pop_flanja.pdf [consulté le 30 août 2023].

Psara, M., Jorge Liboreiro, J. 2023. « EU corruption scandal: Eva Kaili released from prison and put under house arrest ». *Euronews*, 12 avril. [En ligne] : <https://www.euronews.com/my-europe/2023/04/12/corruption-scandal-eva-kaili-released-from-prison-and-put-under-house-arrest-lawyer-says>, [consulté le 8 août 2023].

Quatremer, J. 2023. « J'étais paralysée de terreur : l'eurodéputée Eva Kaili donne sa version de l'affaire du Qatargate ». *Libération*, 02 juin. [En ligne] : https://www.liberation.fr/international/europe/jetais-paralysee-de-terreur-leurodeputee-eva-kaili-donne-sa-version-de-laffaire-du-qatargate-20230602_65BRKVIE7ZGRFOUSH3KZFXDSL/ [consulté le 8 août 2023].

Randerson, J. 2022. « Who's who in the Qatar corruption scandal? ». *Politico*, 14 décembre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/qatargate-who-is-being-investigated-eva-kaili-european-parliament-corruption-ngos/> [consulté le 7 septembre 2023].

Reuters. 2022. « Kaili feels betrayed over European Parliament stance in Qatar graft scandal-lawyer », 13 décembre. [En ligne] : <https://www.reuters.com/world/europe/kaili-feels-betrayed-over-european-parliament-stance-qatar-graft-scandal-lawyer-2022-12-13/> [consulté le 3 août 2023].

Urreiztieta, E. 2023. « Eva Kaili: Cinco países, entre ellos España, espionaron al Comité Pegasus del Parlamento », *El Mundo*, 04 juin. [En ligne] : <https://www.elmundo.es/internacional/2023/06/03/6479d07ffc6c831e628b45e3.html> [consulté le 7 septembre 2023].

Urreiztieta, E. 2023. « Eva Kaili: Hay una conexión entre el espionaje al Gobierno de Sánchez y Marruecos », *El Mundo*, 04 juin. [En ligne] : <https://www.elmundo.es/internacional/2023/06/04/6479e539fdddf13b28b45c4.html> [consulté le 7 septembre 2023].

Vinocur, N., Stamouli, N., Wax, E., Volpicelli, G. 2023. « Too close to the sun: The making and unmaking of Eva Kaili. How the Greek celebrity politician soared to the top of EU politics – and crashed into jail ». *Politico*, 03 mars. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/eva-kaili-qatargate-corruption-mep-profile/> [consulté le 8 août 2023].

Wheaton, S. 2022. « Qatar scandal: What just happened at the European Parliament? ». *Politico*, 11 décembre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/eva-kaili-doha-panzeri-qatargate-what-just-happened-at-the-european-parliament/> [consulté le 5 avril 2023].



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

L'Europe souveraine : discours et héritage économique au service des intérêts français

Radu Albu-Comănescu

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

Département d'Etudes européennes et Gouvernance

radu.albu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-5158-4638>

Reçu le 10-12-2023 / Évalué le 15-12-2023 / Accepté le 24-12-2023

Résumé

Un développement récent dans les études européennes est l'émergence d'un discours sur la souveraineté européenne, gagnant en importance après l'allocation du président Emmanuel Macron à la Sorbonne en septembre 2017. Ce concept implique que l'UE adopte une approche plus géopolitique et qu'elle protège ouvertement ses intérêts. Le but de cet article est d'explorer les objectifs que le président Macron et le gouvernement français ont voulu atteindre en introduisant ce type de discours dans l'espace narratif de l'UE. En outre, le texte examine dans quelle mesure cette position agit comme un mécanisme de légitimation des objectifs économiques de la France.

Mots-clés : discours, intégration européenne, gouvernance, réforme

Europa suverană: discurs și moștenire economică în serviciul intereselor franceze

Rezumat

O evoluție recentă în studiile europene este apariția unui discurs privind suveranitatea europeană în politica UE, proeminent după alocuțiunea președintelui Emmanuel Macron la Sorbona în septembrie 2017. Acest concept presupune ca UE să adopte o abordare mai geopolitică și să își protejeze propriile interese. Textul de față își propune examinarea obiectivelor pe care președintele Macron și guvernul francez au urmărit să le atingă prin introducerea discursului asupra „suveranității” în narațiunea UE. Articolul explorează totodată măsura în care această poziție servește drept mijloc de legitimare a obiectivelor economice ale Franței.

Cuvinte cheie : discurs, integrare europeană, guvernanță, reformă

Sovereign Europe: discourse and economic heritage serving French interests

Abstract

A recent development in European studies is the emergence of a discourse on European sovereignty in EU politics, gaining prominence after President Emmanuel

Macron's Sorbonne speech in September 2017. This concept entails the EU adopting a more geopolitical approach and openly protecting its own interests. This article aims to examine the goals that President Macron and the French government wished to achieve by introducing this type of discourse into the EU's narrative. Additionally, it explores the extent to which this stance serves as a means to legitimise France's economic objectives.

Keywords: narrative, European integration, governance, reform

[...] Faire l'Europe sans défaire la France.

Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères,
Président du Conseil de l'Europe, le 9 mars 1953

Introduction¹

Le président français Emmanuel Macron n'a cessé de soutenir le concept de « souveraineté européenne » depuis son discours à la Sorbonne en septembre 2017, où cette formule désigne des moyens permettant à l'Europe « d'exister dans le monde actuel et de sauvegarder [ses] intérêts et [ses] valeurs » (Macron, 2017b). Dans un monde marqué par la rivalité croissante entre deux puissances de taille continentale, à savoir les États-Unis et la Chine - sans compter l'ascension de l'Inde, l'essor du Brésil ou l'ambition des BRICS -, les nations européennes devraient favoriser l'intégration afin de rester compétitives (Vallée, 2022). Le président français insistait sur l'absence d'une politique de puissance de l'Union européenne, car, habituée à un monde de certitudes, les États membres de l'UE avaient apparemment cru à la fin de l'Histoire (Macron, 2019). Le tourbillon des années 2017-2022 semblait contribuer aux idées exprimées à l'Élysée, de sorte que la « souveraineté européenne » a gagné un soutien considérable en termes discursifs. Les dirigeants de l'UE, dont le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, celui de la Banque centrale européenne, Mario Draghi (plus tard Premier ministre italien) et l'actuel chancelier allemand Olaf Scholz (ministre des Finances jusqu'en 2021) ont - à leur tour - adopté et référencé le discours sur la souveraineté (Juncker, 2018 ; Scholz, 2018 ; Draghi, 2019). Inutile de rappeler les controverses subséquentes qui ont entouré les propos d'Emmanuel Macron à la fois pendant son premier mandat et aujourd'hui ; mais le recours à la formule « souveraineté européenne » s'est répandu dans la rhétorique des hommes d'État du continent, atteignant le point où - pour diverses raisons - il a été également converti et réinterprété (Politico, 2023).

Vu les critiques déferlantes (y compris celle du ministre roumain des Affaires étrangères : Aurescu, 2020), on peut se demander pourquoi le gouvernement

français et le président Macron ont persisté à promouvoir le concept de souveraineté européenne, perçu comme difficilement réalisable, voire impraticable. Pour comprendre ce qui semble apparenté à l'obstination politique et à l'unilatéralisme, il faut suivre quelques pas ; d'abord, une contextualisation du discours sur la souveraineté européenne à travers les études européennes et les étapes de l'intégration européenne (source d'une série de pratiques qui, tout en paraissant insignifiantes à première vue, cachent une dimension probante, Nițoiu, Tomic, 2014). Deuxièmement, l'utilisation de la « souveraineté européenne » peut être mieux comprise comme une pratique discursive qui utilise - dans sa stratégie de persuasion - les menaces sécuritaires pour valider un programme très compatible avec les intérêts économiques de la France (Bertoncini, 2023). Troisièmement, il serait utile d'analyser à travers cette grille de lecture les propositions issues des discours d'Emmanuel Macron, piliers du concept de souveraineté européenne. On notera que les propositions-piliers ont été modifiées et réinterprétées au fil du temps, la dernière version datant du discours de Macron à La Haye en avril 2023 (Macron, 2023²) ; présentées donc au cours de son second mandat présidentiel, qui a débuté en 2022, et susceptibles à être modifiées dans l'avenir, elles sont impropres à l'analyse à moyen terme. C'est la raison pour laquelle le texte ci-devant s'articule autour de quatre propositions majeures issues des discours du président au cours de son premier mandat, désormais achevé : la « refondation démocratique » de l'UE (pour rapprocher les institutions transnationales et les nations européennes) ; le développement d'une culture stratégique commune ; l'émergence de corporations transnationales européennes dans les secteurs technologiques qui caractérisent l'économie du 21^e siècle ; et la mise en œuvre d'un budget de la zone euro.

Cadre théorique

Dans le contexte spécifique de l'UE - essentiellement une construction juridique -, les débats sur le vocabulaire ont des effets significatifs sur l'interprétation politique de la construction européenne (Torfing, Howarth, 2004) car l'innovation institutionnelle suppose non seulement une création conceptuelle, mais aussi un transfert de concepts, mots et formules employés dans les discours officiels et les narrations du moment (Wodak, Chilton, 2005). Parfois expérimentaux, ces mots, concepts ou formules sont pourtant circonscrits à des pratiques politiques et discursives existantes ; moteurs de la dynamique politique, les acteurs/émetteurs européens déploient leur activité au sein d'un - et à travers un - réseau de pratiques préexistant (Best, 2016). Ainsi, il faudra analyser principalement la manière dont les acteurs recréent délibérément les pratiques existantes et les adaptent pour

mieux servir leurs propres intérêts. Notre article s'intéressera particulièrement à la pratique discursive de la « souveraineté européenne » par l'Élysée et les responsables du gouvernement français par la théorie de la pratique internationale qui suggère la contextualisation du discours et son ancrage dans la réalité (Gumperz, 1982 ; Neumann, 2002 ; Wodak, Chilton, 2005 : 127) ; ceci car le discours, comme d'autres pratiques, est utilisé par les acteurs/émetteurs pour modifier les arrangements sociaux, économiques, politiques ou culturels en fonction de leurs intérêts. Il serait ainsi utile de mettre l'accent plutôt sur la fonction pratique du discours, moins sur ce qu'il représente stylistiquement ou symboliquement. De ce point de vue, la « souveraineté européenne » se présente comme un concept politique à pleine portée, au nom duquel la France a entamé une tâche de restructuration de l'UE dans son ensemble. Pour les sceptiques, la nébulosité du concept laisse à désirer, pendant que son manque de substance a fait l'objet d'une longue série de critiques. Il y a de la substance dans le discours sur la « souveraineté », mais elle sert des objectifs politiques spécifiques à la France (Beaune, 2020), placés dans des domaines-clés, peu nombreux mais importants pour la politique européenne, et moins innovants que ne le laisse entendre Macron et son équipe : car en promouvant un degré de centralisation pré- ou proto-fédérative, ces domaines concernent souvent l'adoption - par l'UE - du modèle interventionniste ou dirigiste français (Börzel, 2002 ; Grossman, 2020 ; Lecaussin, 2020). Or, examinant les quatre propositions avancées au cours du premier mandat présidentiel d'Emmanuel Macron, on découvre un fil rouge confirmant que l'approche 'souverainiste' a été systématiquement utilisée pour justifier et promouvoir des politiques européennes alignées sur l'étatisme français, car dans des domaines sans rapport avec le dirigisme classique, l'Élysée et Matignon ont présenté un discours souvent vague, sans inspiration pour une construction véritablement souveraine.

Le passé récent d'une idée

Ce n'est pas une construction juridique ou institutionnelle que l'utilisation de la formule « souveraineté européenne » propose ; prise dans le contexte, elle correspond à un discours sécuritaire qui gravite autour d'un scénario où une entité parvient à s'affranchir des procédures et réglementations établies en arguant sur la priorité et l'immédiateté d'une menace existentielle (Buzan, De Wilde, Waever, 1998 : 25). Certifiant cette clé de lecture, le gouvernement français a invoqué la souveraineté pour classer - dans de nombreux cas - des questions *économiques* dans la catégorie des problèmes de *sécurité*, justifiant l'intervention de l'État au détriment des règles du marché et du libre-échange. Bien que les responsables politiques de l'UE aient longtemps considéré que le Marché unique reste toujours

efficace, les préoccupations en matière de sécurité, surtout après la pandémie de 2020, ont entraîné un changement de politique et de discours. Sur ce marché, qui est à la fois un espace économique et un espace discursif (Lynggaard, 2019), la France - comme de nombreux autres États membres - cherche à aligner plus étroitement la gouvernance économique de l'Europe sur son propre modèle économique (Moravcsik, 2000 ; Fioretos, 2001 ; Di Carlo, Schmitz, 2023).

En raison du rôle éminent joué par les élites dans la définition des priorités et l'allocation des ressources économiques, l'économie de la France a souvent été qualifiée de post-dirigiste, néo-dirigiste ou néo-mercantiliste (Clift, 2012 ; Ansaloni et Smith, 2018 ; Warlouzet, 2019). À côté des institutions formelles et des politiques publiques, le dirigisme joue également un rôle important, avec ses séries de discours légitimateurs (Durand et al., 1985). Le lien entre politique industrielle et souveraineté est solidement ancré depuis la fondation de la Cinquième République (Esambert, 1994 ; Bossuat, 2005) et s'inscrit dans la durée : les responsables politiques ne cessent d'accoupler la sécurisation des industries françaises aux questions de souveraineté (Ansaloni, Smith, 2018). Créer des corporations européennes et mettre en œuvre une politique industrielle interventionniste - parfois justifiée par l'approche états-unienne de la même politique (dont le dernier avatar fut la Loi sur la réduction de l'inflation de 2022) - fait part d'une ambition de la France, manifestée à long terme. En conséquence, les règles de concurrence de l'UE ont été présentées comme des obstacles à la réalisation de cet objectif (Warlouzet, 2019) ; le soutien indéfectible du gouvernement français aux politiques fiscales expansionnistes au niveau national et européen peut également être lié au modèle économique dirigiste du pays.

Néanmoins, ce n'est que sous la présidence Macron que le gouvernement français a tenté d'intégrer le discours de la souveraineté économique au niveau de l'Union européenne d'une manière très visible et constante, et ceci dans un contexte favorisé par une combinaison exceptionnelle de facteurs nationaux, européens et internationaux. Au niveau national, les élections de 2017 ont fondamentalement restructuré l'environnement du pays, mettant fin à une politique en binôme centre-droit/centre-gauche (Hooghe, Marks, 2018), profondément divisée au sujet de l'intégration européenne depuis Maastricht et dont une partie des bases électorales étaient si eurosceptique que les partis ont fini par adopter un double discours à l'égard de l'UE, érodant la crédibilité de la France à l'extérieur et sa capacité d'entraîner les États-membres dans un projet européen plus avancé. À l'opposé, la base électorale majoritairement pro-européenne de Macron lui a permis de placer la réforme de l'Union au centre de ses promesses électorales, et n'a pas hésité à construire son offre politique autour d'un concept comme la souveraineté européenne (Pedder, 2018).

Ensuite, les conséquences du Brexit sur l'esprit de cohésion - du moins temporaire - des Européens a servi de facteur favorable au discours sur la souveraineté. Au Brexit s'ajoutait le manque de définition des préférences allemandes quant aux formules de gouvernance économique européenne, hésitant entre le marché libre et l'interventionnisme : si quelques voix gouvernementales (tel le ministre de l'économie Altmaier) ont adhéré avec plus ou moins de conviction au discours macronien sur la souveraineté, les milieux industriels allemands, avant tout, se sont montrés sceptiques ; la controverse nationale autour de la stratégie industrielle nationale de 2019 illustre encore ce point (Schneider, 2022). Enfin, au niveau international, le discours sur la souveraineté européenne a capitalisé sur un contexte mondial marqué, outre le Brexit, par la victoire électorale de Donald Trump, le changement d'attitude de la Chine, la pandémie de Covid-19 et l'invasion russe de l'Ukraine. La société politique et civile euro-atlantique est persuadée de vivre à une époque où l'ordre international libéral est remis en question de l'intérieur et de l'extérieur de manière sans précédent (Mearsheimer, 2019 ; Duclos, 2023). Même si cette interaction de triples facteurs a créé une fenêtre d'opportunité pour l'Élysée, c'est à travers la pratique discursive de la « souveraineté européenne » que le gouvernement français a cherché à convertir cette opportunité en résultats politiques centrés sur l'intérêt national.

Les piliers d'une (certaine) souveraineté européenne

À la Sorbonne, Emmanuel Macron propose quatre politiques en connexion avec cette formule. Il s'agit d'une refondation démocratique de l'Europe, de la cultivation d'une pensée stratégique commune, de la création de champions européens et d'un budget de la zone euro.

(I) La *refondation démocratique* de l'UE faisait partie de l'image de Macron comme rénovateur du projet européen, mise électorale en 2017. Enlevant à la droite nationaliste le droit de s'emparer exclusivement de la notion de souveraineté (Macron 2016b, 2017b), le président choisit cette dernière pour l'insérer dans l'allo-cution à la Sorbonne ou dans le discours à l'Acropole d'Athènes pour renforcer le thème de la légitimité de l'UE, menacée non pas par les souverainistes, mais par les mouvements populistes ; il était donc indispensable de revigorer la démocratie au niveau de l'UE (Macron, 2017a). Le président français a proposé d'organiser des conventions démocratiques et de permettre aux listes transnationales de participer aux élections européennes de 2019, exprimant aussi son souhait que la moitié du Parlement européen soit élue par des listes transnationales lors des élections de 2024 (Macron, 2017b). Mais, en pleine contradiction avec son discours, aucune mesure n'a été prise dans ce sens depuis le moment Sorbonne, à l'exception de

la *Conférence sur l'avenir de l'Europe* de 2021, forum consultatif, sans influence, qui a fini par illustrer une compréhension limitée, peu démocratique, intergouvernementale et hiérarchiquement descendante des institutions européennes par l'Élysée. Le président français a pris même une position anti-démocratique (mais institutionnellement stratégique pour imposer son agenda) suspendant le système du *Spitzenkandidat* par l'opposition faite à Manfred Weber, le candidat du Parti populaire européen à la présidence de la Commission en 2019. Le pouvoir discrétionnaire des États membres sur le processus de nomination du *top job* européen était mis en évidence. Mais, au fond, la définition donnée à la souveraineté par le gouvernement français n'était pas liée à la participation politique ; à la Sorbonne, le terme a été défini comme la capacité à « exister dans le monde contemporain », dans le contexte de la mondialisation (Macron, 2017b)³. La souveraineté européenne projetée par l'Élysée n'abordait pas la question de la répartition du pouvoir au sein de la politique de l'UE comme facteur contribuant à ladite souveraineté ; l'accent est plutôt mis sur le renforcement des capacités technologiques de l'Union à protéger les citoyens et surtout la France. L'interprétation de la souveraineté par la *capacité* (géoéconomique) au lieu d'une *revendication d'autorité légitime* (politico-institutionnelle et de type constitutionnel) est le raisonnement qui sous-tend l'argument de Macron selon lequel « la souveraineté ne peut être qu'européenne au XXI^e siècle » (Macron, 2017b). En d'autres termes, la dimension nationale (française d'abord) peut être politiquement et électoralement agréable, mais comparé à des tiers superpuissants, le marché de tout pays européen est trop petit. Pour paraphraser Valéry Giscard d'Estaing, l'Europe est une affaire de dimension (Giscard d'Estaing, 2009). En conclusion, la question de la répartition de l'autorité au sein de l'État n'a pas été au cœur du discours sur la « souveraineté européenne », et la refondation démocratique, loin de renforcer l'ancrage des Européens dans les réalités institutionnelles et internationales de l'Union, fut réduite à une consultation sans conséquences et sans véritable suite.

(II) Le développement d'une *culture stratégique commune* entre les États membres de l'UE constituait un autre projet. Macron s'était engagé - tout au long de son premier mandat - en faveur d'une politique de défense européenne, plus affirmée, plaidant constamment pour l'obtention d'une « autonomie stratégique » européenne au sein de l'OTAN. Le président a justifié cette position par des commentaires controversés sur la 'mort cérébrale' de l'OTAN, qui, selon lui, à l'ère de Trump, rendait l'organisation incapable de défendre les intérêts de l'UE en matière de sécurité (Macron 2019). À première vue, ce discours pourrait être interprété comme une demande de renforcement considérable de la coopération européenne en matière de défense et de transformation de l'UE en un participant

à part entière aux affaires militaires ; mais le discours a été interprété par ses opposants à la fois à travers les lentilles de l'antiaméricanisme français classique et celles du désir de prééminence française en Europe, en particulier parce qu'en 2019, le président Macron faisait activement campagne en faveur d'une nouvelle « architecture de confiance et de sécurité » à construire avec le « partenaire naturel et voisin » de l'Europe, la Russie. Cette initiative (alimentée par ce que les critiques appellent 'le romantisme politique français' et naïveté à l'égard du régime kremlinien) a déclenché l'opposition véhémente des pays du flanc oriental de l'OTAN et a finalement contraint l'Élysée à s'expliquer sur son unilatéralisme, isolant visiblement la France en Europe (ECFR, 2020).

Il existe peu de preuves que cette ambition est en train de se concrétiser au niveau européen (le *Compas stratégique* de mars 2022 reste un document non contraignant...), d'autant plus que les États membres qui ne disposent pas de force de frappe nucléaire sont réticents à l'égard d'une souveraineté mal définie dans le domaine de la défense, bien plus que dans d'autres domaines tels que la politique industrielle ou le commerce. En réalité, les revendications de Macron en matière de souveraineté européenne ont été surdimensionnées par rapport aux résultats effectifs de la France en matière de coopération dans le domaine de la politique de défense ; les traditions gaullistes d'indépendance, d'autonomie décisionnelle, de singularité (depuis 1966), puis le régime spécial à l'intérieur de l'OTAN (depuis 2009) rendaient depuis longtemps la France incompatible avec les stratégies de sécurité de la grande majorité des membres de l'Alliance - surtout en Europe Centrale-Orientale -, fondées sur un esprit de communauté défensive et de coopération renforcée (Albu Comănescu, 2021). La souveraineté européenne a été également liée à la mise en place de l'*Initiative européenne d'intervention* (IEI), dont les vertus ont été, encore, exagérées, car l'IEI est - d'un côté - un forum situé en dehors des institutions de l'UE (Major, Mölling, 2017), et, de l'autre, elle est loin d'être conçue comme instrument de convergence stratégique : projet sur invitation, l'IEI excluait les pays perçus comme 'trop pro-américains' et pas assez sensibles aux idées françaises ; à l'exception de l'Estonie, l'Élysée écartait l'ensemble des pays du centre-est de l'UE, augmentant une division entre les « anciens » membres de l'Union et les « nouveaux », qui n'était pas sans rappeler l'Europe à plusieurs vitesses, ritournelle du discours macronien au début de sa présidence. Ainsi, des aspects importants de la politique de défense de Macron, tels que la position critique à l'égard de l'OTAN, les efforts pour établir un dialogue « de confiance et sécurité » avec la Russie et la doctrine de la dissuasion nucléaire indiquent, de loin, une préférence persistante pour la souveraineté nationale plutôt qu'européenne (Faure, 2020a : 149-153).

C'était l'Élysée qui invitait l'Europe à s'adapter aux besoins de la France, avec des voix supplémentaires rappelant que l'Europe doit se construire à tout prix en fonction des intérêts français (Beaune, 2020). D'où les doutes partagés par les membres de l'Union européenne quant à la volonté de l'Hexagone d'intégrer la politique européenne de défense et les voix qui, *in petto*, observaient que, loin d'être le vecteur d'intégration des intérêts stratégiques nationaux d'une majorité d'États, Macron comprend par 'culture stratégique commune' l'adhésion des autres à la culture stratégique de la France (Vohra, 2023)⁴.

Du point de vue du cadre institutionnel, le discours de Macron sur la souveraineté européenne perpétue et renforce une coalition existante de parties prenantes, comprenant surtout des responsables français, allemands, la Commission, ainsi que des acteurs économiques, invoquant les menaces sécuritaires pour faire progresser l'intégration industrielle de la défense (Mauro, 2019 ; Béraud-Sudreau et Pannier, 2021 ; Breton, 2022 ; Lannoo, 2023). Les économies d'échelle sont ainsi présentées comme indispensables à la souveraineté européenne, argument plusieurs fois défendu auparavant (Giscard d'Estaing, 2014), y compris au niveau de la Commission européenne (Juncker, 2018)⁵.

D'un autre côté, l'Élysée utilise le discours de la souveraineté pour pousser la coalition industrielle de défense existante vers une direction beaucoup plus protectionniste ; le dirigisme dans l'intégration industrielle de la défense implique des restrictions sur les producteurs basés en dehors de l'UE, car la véritable et indéniable signification de la souveraineté européenne est centrée sur la politique industrielle de défense. La logique de la production et de l'achat européens a été si obstinément poursuivie par l'Élysée qu'elle a fini par mettre à mal le soutien militaire que l'UE envisageait d'apporter à l'Ukraine, jusqu'à ce que, confronté aux réalités, l'exécutif français fasse en partie marche arrière⁶. Dans ce domaine, Macron a mis en œuvre un programme avec une approche radicalement différente ; la France dispose d'un avantage avec ses entreprises de défense, ce qui lui permet de se démarquer des autres pays pour obtenir une plus grande part de marché dans un marché européen intégré de la défense. Sans être consubstantiel au Gaullisme hypertrophié du Quai d'Orsay (Lequesne, 2017), ou à l'indéfinissable gaullio-mitterrandisme (Vaisse, 2017), le discours sur la souveraineté européenne de cet ancien banquier et fonctionnaire du ministère de l'Économie mène en réalité vers des objectifs de politique industrielle, appuyés, théoriquement, sur des préoccupations de sécurité (Faure, 2020b). Les interventions publiques de Macron en faveur de la construction d'une industrie européenne de la défense ainsi que de l'achat d'équipements militaires européens l'ont souligné à maintes reprises. « Il faut lire *français* au lieu d'*européen* », affirment les critiques qui insistent que les deux

critères favorisent la France et maximisent ses gains financiers. En même temps, paradoxalement pour une politique qui se veut de coopération européenne, tout en promouvant des projets multi/transnationaux, la France s'attache à la préservation du secret technologique sur bases nationales (Rademacher, 2022).

(III) Chez Emmanuel Macron, la *politique industrielle* a déterminé dès le premier moment le discours sur la souveraineté européenne. En avril 2015 déjà, alors ministre de l'Économie, il évoquait la « souveraineté numérique » de l'Europe et soulignait par conséquent l'importance de créer des « champions » (Les Échos, 2015). Les décideurs politiques français considèrent systématiquement la souveraineté technologique comme une composante de la souveraineté politique (Sénat français 2019 : 416). Le discours à la Sorbonne s'inscrit dans cette perspective. Pour garantir la souveraineté technologique, l'UE doit désigner les champions de demain (Macron 2017b) ; c'est un concept fréquemment cité par le président, rapporté à l'euphémisation des anciens « champions nationaux » (entreprises de premier plan censées renforcer la puissance et le prestige nationaux). L'importance supposée de ces entreprises privées pour la souveraineté nationale / européenne est utilisée pour justifier l'aide gouvernementale ; invoquant une menace de dépendance technologique, les entreprises sont présentées comme des atouts de sécurité, légitimant une intervention politique pour les favoriser et les protéger.

Le domaine dans lequel les préférences de la France entrent le plus en conflit avec la gouvernance de l'UE concerne la politique de concurrence, dans laquelle les valeurs ordo-libérales d'origine allemande exercent une influence significative, et où la Commission a une compétence exclusive depuis la fin des années 1980 (Warloutzet, 2017 : 160). Même si la création d'entreprises transnationales est réclamée au nom de la « souveraineté européenne », les règles de concurrence rendent cela impossible ; le rachat du constructeur ferroviaire français Alstom par son concurrent allemand Siemens - négocié depuis de nombreuses années et prévu pour début 2019 -, a généré la question des contrôles/monopoles dans l'industrie ferroviaire européenne. Le rejet de la fusion fut vivement critiqué par le ministre Bruno Le Maire, auteur, deux semaines plus tard, avec son homologue allemand Altmaier, d'un *Manifeste franco-allemand pour une politique industrielle européenne adaptée au 21^e siècle*. Les deux soulignaient la dégradation constante de la présence des entreprises européennes dans les classements internationaux (cinq seulement parmi les 40 plus grandes), considérant que l'absence de « règles du jeu équitables à l'échelle mondiale » avait placé les entreprises européennes dans une situation désavantageuse significative, avec la nécessité impérieuse de réviser les lignes directrices en matière de fusion⁷. Propositions efficaces, compte tenu de la révision par la Commission de la définition du marché pour la première fois depuis 1997 (Meunier, Mickus 2020 ; Lavery et al. 2022).

Le contrôle des aides d'État est un aspect encore plus crucial de la politique de concurrence où le discours de la « souveraineté européenne » a été de nouveau utilisé. La surveillance européenne des aides d'État a rendu extrêmement difficile la mise en œuvre d'une politique industrielle à grande échelle, l'Élysée ayant plaidé pour une révision des règles afin d'autoriser des dérogations dans les secteurs jugés stratégiquement importants. Pour y parvenir, Paris a utilisé la clause *Projets importants d'intérêt européen commun* (IPCEI) du Traité de Maastricht (Élysée, 2023), dont l'article 107§3 parle de tels projets, permettant aux gouvernements de bénéficier d'une dérogation de la Commission pour offrir des aides d'État. À juste titre, l'Élysée observait qu'aucun IPCEI n'avait été créé, l'article sommeillant pendant 26 ans. Une mise à jour de ces réglementations a été suggérée, avec un premier projet de ce type accordé en 2018, financé d'une aide d'État de 2 milliards pour le secteur de la microélectronique (Commission européenne, 2018). En moins de quatre ans, un total de 20 milliards d'euros a été distribué, réforme qui a permis au gouvernement français et au commissaire Breton d'employer des formes plutôt novatrices de politique industrielle verticale pour faire face aux menaces sécuritaires émergentes⁸.

(IV) Suivant les traces de ses prédécesseurs, tels François Hollande ou Valéry Giscard d'Estaing (2014) le président Macron proposait aussi la création d'un *budget de la zone euro* dirigé par un ministre commun, qui renforcerait la souveraineté européenne et ferait de la zone euro une puissance capable de rivaliser avec la Chine et les États-Unis. Ce budget serait financé par des ressources fiscales au niveau de l'UE dans les domaines numérique et environnemental (Macron, 2017b), et serait compatible avec le concept de « gouvernement économique » de l'Europe commune, dont les racines remontent aux années 1980. Par la Déclaration de Meseberg de juin 2018, la France et l'Allemagne se mettaient d'accord sur un budget pour la zone euro, mais il était dix fois inférieur au montant proposé par l'Élysée (Howarth, Schild, 2021). Devant un gouvernement allemand ambivalent sur la question - pour des raisons de politique intérieure et de psychologie économique -, la *Nouvelle Ligue Hanséatique*, coalition d'États du Nord, dirigée par les Pays-Bas, se montrait intransigente, préconisant de remplacer le budget de la zone euro par un « instrument budgétaire de convergence et de compétitivité » (Politico, 2019 ; Schoeller, 2021). Rejetant la proposition française - et toujours en connexion avec les attentes de l'électorat néerlandais -, le Premier ministre Mark Rutte a souligné la nature de l'UE en tant qu'Union d'« États membres souverains », refusant une fois avec le budget toute intégration complémentaire (Rutte, 2018 ; Politico, 2017). Les appels français à affirmer la « souveraineté fiscale européenne » au moyen d'impôts communs sont restés sans réponse (Le

Maire, Moscovici, 2018). Ce sera la pandémie de 2020 et la récession subséquente qui ont offert à la France l'occasion de sortir de l'impasse et d'enregistrer quelques succès. Même si aucun budget pour la zone euro ne s'est concrétisé, le Fonds de relance de 750 milliards d'euros a brisé le tabou des emprunts communs, mettant en avant le concept de ressources budgétaires communes (Schelkle, 2021). Dans les conclusions du Conseil européen de juillet 2020, les États membres ont demandé à la Commission de mettre en œuvre des ressources propres supplémentaires, qui comprennent des propositions concernant un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et une taxe numérique (Conseil européen, 2020a). Si les discussions sur la fiscalité numérique ne sont pas encore parvenues à une conclusion, un accord pour un mécanisme d'ajustement carbone a été trouvé en mars 2022.

Ces réalisations limitées n'ont pas rendu la rhétorique de la « souveraineté européenne » plus acceptable, ni utile, dans le domaine de la politique budgétaire. Par prudence, le gouvernement français s'est abstenu de l'employer lors des discussions avec l'Allemagne concernant le plan de relance postpandémique. La France a adopté une stratégie argumentative particulière, soulignant que la pandémie a été un choc symétrique (de Boissieu, 2022 : 96-101) et que les craintes étaient moins justifiées que pendant la crise de la dette des années 2010 (Euractiv, 2020 ; Schelkle, 2021). Ainsi, la réponse à la crise postpandémique n'était plus liée au discours sur la souveraineté européenne⁹.

Le désir de la France d'augmenter la capacité budgétaire des gouvernements nationaux et des institutions européennes - tout comme la réforme de la politique de concurrence - est enraciné dans la formule interventionniste. Le financement des « biens publics européens » par un budget de la zone euro constitue un aspect important du discours ; pourtant, l'approche française appliquée en matière de politique de concurrence ne peut être reproduite dans ce domaine, car la référence à la souveraineté européenne continue d'être stigmatisée en raison de son lien avec le fédéralisme fiscal (Colliat, 2015 : 139-153). L'Élysée et son équipe a fait appel à la concurrence géopolitique avec des tiers pour soutenir une politique budgétaire expansionniste et de type dirigiste (Clift, 2006), mais les références à la souveraineté européenne ont été abandonnées puisqu'elles suscitaient l'irritation des autres États membres.

Conclusion

Bien qu'il puisse sembler que l'invocation de la « souveraineté européenne » soit motivée par le désir de revitaliser les pratiques démocratiques au niveau de l'UE et de lui confier une nouvelle mission géopolitique, les intentions de l'Élysée sont ancrées dans la poursuite des intérêts de l'économie française, plus

spécifiquement dans la gouvernance économique et la sécurisation du marché qui en résulte. L'Élysée ne s'est pas refusé un exercice de Pygmalion qui visait la transformation de la gouvernance économique européenne et son orientation vers un « étatisme dirigiste » marqué par l'interventionnisme, plaçant la France au centre du processus d'influence des politiques européennes. Le plaidoyer pour la souveraineté européenne - qui illustre la tentative d'un État membre de remodeler la gouvernance de l'UE selon son propre modèle, en recourant à des pratiques discursives - a influencé les politiques industrielles de défense et de concurrence, sans une réussite similaire dans le domaine budgétaire ou celui de la création des biens publics européens. Des avancées notables furent enregistrées sur le plan de relance postpandémique et le partage des ressources budgétaires ; toutefois, le concept même de souveraineté européenne demeure un sujet peu apprécié.

Bibliographie

Albu Comănescu, R. 2021. « Building Europe. Can France and Central Europe Truly Reconcile? Integrating Interests in the Quest for EU Leadership ». In : *Visegrad Insight*, 16 février. [En ligne] : <https://visegradinsight.eu/building-europe-can-france-and-central-europe-truly-reconcile/> [consulté le 6 décembre 2023].

Altmaier, P., Le Maire, B. 2019. « A Franco-German manifesto for a European industrial policy fit for the 21st century ». [En ligne] : <https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/F/franco-germanmanifesto-for-a-european-industrial-policy.html>, [consulté le 6 décembre 2023].

Ansaloni, M., Smith, A. 2018. « The Neo-dirigiste Production of French Capitalism since 1980 : The View from Three Major Industries ». In : *French Politics*, Vol. 16, p. 154-178.

Aurescu, B. 2020. « Valorile comune în spațiul transatlantic - Coerență în politica externă a României și contribuția la rolul global și reziliența strategică ale UE », 23 novembre. [En ligne] : <https://www.caleaeuropeana.ro/op-ed-bogdan-aurescu-valorile-comune-in-spatiu-transatlantic-coerenta-in-politica-externa-a-romaniei-si-contributia-la-rolul-global-si-reziliencia-strategica-ale-ue/>, [consulté le 6 décembre 2023].

Beaune, C. 2020. « L'Europe, par-delà le COVID-19 ». In : *Politique étrangère*, Vol. 85, N° 3, automne 2020. [En ligne] : <https://www.ifri.org/fr/publications/politique-etrangere/articles-de-politique-etrangere/leurope-dela-covid-19>, [consulté le 6 décembre 2023].

Béraud-Sudreau, L., Pannier A. 2021. « An “improbable Paris-Berlin-Commission triangle” : usages of Europe and the revival of EU defense cooperation after 2016 ». *Journal of European Integration*, Vol. 43, N° 3, p. 295-310.

Bertoncini, Y. 2023. « Quelle ‘souveraineté européenne’ après la déclaration de Versailles ? Avenir et perspectives ». *Schuman Papers*, N° 721, 9 octobre. [En ligne] : <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/721-quelle-souverainete-europeenne-apres-la-declaration-de-versailles> [consulté le 6 décembre 2023].

Best, E. 2016. *Understanding EU Decision-Making*. Maastricht : Springer International Publishing.

Börzel, T. 2002. «Member State Responses to Europeanization». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 40, N° 2, p. 193-214.

Bossuat, G. 2005. *Faire l'Europe sans défaire la France : 60 ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République française (1943-2003)*. Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang.

Breton, T., « Industrie de la défense : 500 millions d'euros pour renforcer l'industrie de la défense européenne ». 19 juillet 2022, blog du Commissaire Thierry Breton. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/SPEECH_22_4617, [consulté le 6 décembre 2023].

Buzan, B., Waeber, O., De Wilde, J. 1998. *Security : A New Framework for Analysis*. Londres : Lynne Rienner.

Chopin, T., Lequesne, C. 2021. « Disintegration Reversed : Brexit and the Cohesiveness of the EU27 ». *Journal of Contemporary European Studies*, Vol. 29, N° 3, p. 419-431.

Clift, B. 2006. « The New Political Economy of French Dirigisme : French Macroeconomic Policy, Unrepentant Sinning and the Stability and Growth Pack ». *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 8, N° 3, p. 388-409.

Clift, B. 2012. « Comparative Capitalisms, Ideational Political Economy and French Post-Dirigiste Responses to the Global Financial Crisis ». *New Political Economy*, Vol. 17, N° 5, p. 565-590.

Cohen, E. 1992. « Dirigisme, politique industrielle et rhétorique industrialiste ». *Revue française de science politique*, Vol. 42, N° 2, p. 197-218.

Colliat, R. 2015. De la crise grecque au fédéralisme fiscal et budgétaire européen. In : *La crise dans tous ses états*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble.

Commission Européenne. 2018. « State aid : Commission approves plan by France, Germany, Italy and the UK to give €1,75 billion public support to joint research and innovation project in microelectronics », 18 décembre. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/mt/ip_18_6862 [consulté le 6 décembre 2023].

Commission Européenne. 2022a. Communiqué de presse, « EU Chips Act : Europe's plan to regain global leadership in semiconductors ». [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/STATEMENT_22_891, [consulté le 5 décembre 2023].

Commission Européenne. 2022b. « Regulation on establishing the European defence industry reinforcement through common procurement act ». [En ligne] : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022PC_0349&from=EN, [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2020a. *Conclusions*, 21 juillet. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/media/45109/210720-euco-final-conclusions-en.pdf> [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2020b. *Conclusions du sommet du 1-2 octobre*. [En ligne] : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-13-2020-INIT/en/pdf> [consulté le 6 décembre 2023].

Conseil Européen. 2021. *Conclusions*, 21-22 octobre. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2021/10/22/european-council-conclusions-21-22-october-2021/> [consulté le 27 octobre 2023].

Conseil Européen. 2022. *Séance extraordinaire*, 10-11 mars. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/03/11/the-versailles-declaration-10-11-03-2022/>, [consulté le 27 septembre 2023].

(de) Boissieu, C. 2020. L'euro et la crise du COVID-19 : L'UE et la zone euro en première ligne. In : *Ramses 2021 : Le grand basculement ?* Paris : Institut français des relations internationales.

Di Carlo, D., Schmitz, L. 2023. « Europe first? The rise of EU industrial policy promoting and protecting the single market ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 30, N° 10, p. 2063-2096.

Draghi, M. 2019. « L'Europe, la souveraineté et la mondialisation ». *Le Monde*, 4 mars. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/03/04/mario-draghi-l-europe-la-souverainete-et-la-mondialisation_5431074_3232.html, [consulté le 23 octobre 2023].

Draghi, M., Macron, E. 2021. « The EU's fiscal rules must be reformed », *Financial Times*, éditorial. [En ligne] : <https://www.ft.com/content/ecbdd1ad-fcb0-4908-a29a-5a3e14185966>, [consulté le 27 octobre 2023].

Duclos, M. 2023. *Guerre en Ukraine et nouvel ordre du monde*. Paris : éditions de l'Observatoire.

- Durand, C., Durand, M., Vervaeke, M. 1985. « Dirigisme et libéralisme : l'État dans l'industrie ». *Sociologie du travail*, Vol. 27, N° 3, p. 251-272.
- Élysée. 2023. *Bilan de l'action européenne du Président de la République. Six ans après le discours de la Sorbonne pour une Europe souveraine, unie et démocratique*. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/bilan-de-l'action-europeenne-du-president-de-la-republique> [consulté le 6 décembre 2023].
- Esambert, B. 1994. *Pompidou : capitaine d'industries*. Paris : Odile Jacob.
- ECFR. 2020. EU Coalition Explorer, juillet, édition spéciale, [En ligne] : <https://ecfr.eu/special/eucoalitionexplorer/>, [consulté le 27 octobre 2023].
- Euractiv. 2020. 'Nine member states ask for eurobonds to face coronavirus crisis', 25 mars. [En ligne] : <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/nine-member-states-ask-for-eurobonds-to-face-coronavirus-crisis/> [consulté le 6 décembre 2023].
- Faure, S. 2020a. « Une idée incertaine de l'Europe. Comprendre les ambiguïtés stratégiques d'Emmanuel Macron ». In : *Les Champs de Mars*, Vol. 35, N° 1, p. 149-168.
- Faure, S. 2020b. « Souverainistes et libéraux en lutte au sein du champ de l'eurocratie ». *Critique Internationale*, Vol. 89, N° 4, p. 143-163.
- Fioretos, O. 2001. The Domestic Sources of Multilateral Preferences : Varieties of Capitalism in the European Community. In : *Varieties of Capitalism : The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford : Oxford University Press, p. 213-244.
- Garnier, G. 2023. « France's Place Within NATO: Toward a Strategic Aggiornamento? ». *Etudes de l'Ifri, Focus stratégique*, N° 115, juin. [En ligne] : <https://www.ifri.org/en/publications/etudes-de-lifri/frances-place-within-nato-toward-strategic-aggiornamento> [consulté le 6 décembre 2023].
- Giscard d'Estaing, V. 2009. « L'Europe doit rejoindre le groupe des Etats-continentaux ». *Le Monde*, 18 juin. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2009/06/18/l-europe-doit-rejoindre-le-groupe-des-etats-continentaux-par-valery-giscard-d-estaing_1208394_3232.html, [consulté le 27 octobre 2023].
- Giscard d'Estaing, V. 2014. *Europa, la dernière chance de l'Europe*. Paris : XO Editions.
- Grossman, E. 2020. *France and the European Union: After the Referendum on the European Constitution*. Londres : Taylor & Francis.
- Gumperz, J. 1982. *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hooghe, L., Marks, G. 2018. « Cleavage Theory Meets Europe's Crises : Lipset, Rokkan, and the Transnational Cleavage ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 25, N° 1, p. 109-135.
- Howarth, D., Schild, J. 2021. « Nein to "Transfer Union" : The German Brake on the Construction of a European Union Fiscal Capacity ». *Journal of European Integration*, Vol. 43, N° 2, p. 209-226.
- Journal Officiel de l'Union Européenne. 2021. 2021/697. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0697&from=EN> [consulté le 27 octobre 2023].
- Juncker, J. C. 2018. *State of the union address : Hour of European sovereignty*. [En ligne] : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/SPEECH_18_5808, [consulté le 27 octobre 2023].
- Krasner, S. 2001. « Abiding Sovereignty ». *International Political Science Review*, Vol. 22, N° 3 (Transformation of International Relations: Between Change and Continuity), p. 229-251.
- Lannoo, K. 2023. « Pour un marché unique de la défense européenne ». *Le Grand Continent*, 25 septembre. [En ligne] : <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/09/25/pour-un-marche-unique-de-la-defense-europeenne/> [consulté le 6 décembre 2023].
- Lavery, S., McDaniel, S., Schmid, D. 2022. « European Strategic Autonomy: New Agenda, Old Constraints ». *The Political Economy of Geoeconomics: Europe in a Changing World. International Political Economy Series*. Cham : Palgrave Macmillan.

- Lecaussin, N. 2020. « Le macronisme, un mélange de populisme et d'étatisme », *Le Figaro*, 9 juillet. [En ligne] : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/le-macronisme-un-melange-de-populisme-et-d-etatisme-20200709>, [consulté 27 octobre 2023].
- Le Maire, B., Moscovici, P. 2018. « Au G20, nous promouvons un modèle fiscal européen juste, efficace et solidaire ». *Libération*, éditorial du 19 mars. [En ligne] : https://www.liberation.fr/debats/2018/03/19/au-g20-nous-promouvons-un-modele-fiscal-europeen-juste-efficace-et-solidaire_1637329/ [consulté le 27 octobre 2023].
- Le Monde. 2023. « Pacte de stabilité : la France et l'Allemagne ne parviennent pas à s'entendre ». 5 décembre. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/12/05/pacte-de-stabilite-la-france-et-l-allemande-ne-parviennent-pas-a-s-entendre_6204069_3234.html [consulté le 6 décembre 2023].
- Lequesne, C. 2017. *Ethnographie du Quai d'Orsay : les pratiques des diplomates français*. Paris : CNRS.
- Les Échos. 2015. « Nokia-Alcatel : Emmanuel Macron exprime son soutien au projet de rapprochement ». 14 avril. [En ligne] : <https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/nokia-alcatel-emmanuelmacron-exprime-son-soutien-au-projet-de-rapprochement-1044209.php> [consulté le 2 décembre 2023].
- Lynggaard, K. 2019. *Discourse Analysis and European Union Politics*. Londres : Palgrave Macmillan.
- Macron, E. 2016a. 25 juin, débat sur le Brexit. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/199627-declaration-de-m-emmanuel-macron-ministre-de-leconomie-de-lindustrie> [consulté le 2 décembre 2023].
- Macron, E. 2016b. 16 octobre, entretien Challenges. [En ligne] : https://www.challenges.fr/electionpresidentielle-2017/emmanuel-macron-gare-a-une-republique-qui-devient-une-machine-a-fabriquer-du-communautarisme_433071, [consulté le 3 décembre 2023].
- Macron, E. 2017a. Discours du 8 septembre, Athènes. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/11/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-pnyx-athenes-le-jeudi-7-septembre-2017> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2017b. *Initiative pour l'Europe*. [En ligne] : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2019. Entretien The Economist, 7 novembre. [En ligne] : <https://www.economist.com/europe/2019/11/07/emmanuel-macron-in-his-own-words-english> [consulté le 4 décembre 2023].
- Macron, E. 2023. Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les principaux facteurs de la souveraineté européenne, à La Haye le 11 avril 2023. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/289074-emmanuel-macron-11042023-union-europeenne> [consulté le 4 décembre 2023].
- Major, C., Mölling, C. 2017. « France moves from EU Defense to European Defense ». *Carnegie Europe*. [En ligne] : <https://carnegieeurope.eu/strategieurope/74944> [consulté le 8 décembre 2023].
- Mauro, F. 2019. « La défense européenne entre coopération et intégration : de la PSDC à l'armée européenne ». *Revue Défense Nationale*, N° 819, p. 39-48.
- Mearsheimer, J. 2019. « Bound to Fail: The Rise and Fall of the Liberal International Order ». *International Security*, Vol. 43 N° 4, p. 7-50.
- Meunier, S., Mickus, J. 2020. « Sizing Up the Competition : Explaining Reform of European Union Competition Policy in the Covid-19 Era ». *Journal of European Integration*, Vol. 42, N° 8, p. 1077-1094.
- Moravcsik, A. 1998. *The Choice for Europe : Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*. Ithaca : Cornell University Press.
- Moravcsik, A. 2000. « De Gaulle Between Grain and Grandeur : The Political Economy of French EC Policy, 1958-1970 ». *Journal of Cold War Studies*, Vol. 2, N° 3, Fall 2000, p. 4-68.

- Neumann, I. 2002. « Returning Practice to the Linguistic Turn : The Case of Diplomacy ». *Millennium*, Vol. 31, N° 3, p. 627-651.
- Nițoiu, C., Tomić, N. 2014. *Europe, Discourse, and Institutions Challenging the Mainstream in European Studies*. Londres : Taylor & Francis.
- Parly, F. 2021. Déclaration de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur la coopération militaire entre la France et la Grèce, à Athènes, le 25 janvier 2021. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/discours/278277-florence-parly-25012021-france-grece> [consulté le 7 décembre 2023].
- Pedder, S. 2018. *Révolution Française : Emmanuel Macron and the quest to reinvent a nation*. Londres : Bloomsbury.
- Politico. 2017. « Dutch prime minister says more EU integration 'not the answer' », 2 décembre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/mark-rutte-eu-integration-not-the-answer/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Politico. 2019. « Rutte declares eurozone budget dead, Macron hails its good health », 21 juin. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/rutte-declares-eurozone-budget-dead-macron-hails-its-good-health/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Politico. 2023. « Europe wants to get better at planning for the worst ». 11 octobre. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/europe-planning-for-the-worst-strategic-open-autonomy-thierry-breton-ursula-von-der-leyen/> [consulté le 5 décembre 2023].
- Rademacher, B. 2022. « Les industries françaises de défense », 27 septembre. [En ligne] : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286199-les-industries-francaises-de-defense-par-benoit-rademacher> [consulté le 4 décembre 2023].
- Rutte, M. 2018. « Discours au Parlement européen ». 18 juin [En ligne] : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-8-2018-06-13-ITM-006_EN.html [consulté le 3 décembre 2023].
- Schelkle, W. 2021. « Fiscal Integration in an Experimental Union : How Path-Breaking Was the EU's Response to the COVID-19 Pandemic? ». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 59, p. 44-55.
- Schneider, E. 2022. « Germany's Industrial strategy 2030, EU competition policy and the Crisis of New Constitutionalism. (Geo)political economy of a contested paradigm shift ». *New Political Economy*, Vol. 28, N° 2, p. 241-258.
- Schoeller, M. 2021. « Preventing the Eurozone Budget : Issue Replacement and Small State Influence in EMU ». *Journal of European Public Policy*, Vol. 28, N° 11, p. 1727-1747.
- Scholz, O. 2018. Entretien du 8 juin avec Der Spiegel, <https://www.spiegel.de/international/germany/interview-with-finance-minister-olaf-scholz-a-1211942.html> [consulté le 6 décembre 2023].
- Sénat français. 2019. « Rapport au nom de la commission d'enquête sur la souveraineté numérique ; II : Compte rendus ». [En ligne] : <http://www.senat.fr/rap/r19-007-2/r19-007-21.pdf> [consulté le 6 décembre 2023].
- Torring, J., Howarth, R. 2004. *Discourse Theory in European Politics: Identity, Policy and Governance*. Londres : Palgrave Macmillan UK.
- Vaisse, J. 2017. « Le passé d'un oxymore. Le débat français de politique étrangère ». *Revue Esprit*, N° 859. [En ligne] : <https://esprit.presse.fr/article/vaisse-justin/le-passe-d-un-oxymore-le-debat-francais-de-politique-etrangere-39714>, [consulté le 8 décembre 2023].
- Vallée, S. 2022. « Macron et la Confédération européenne (Discours d'Emmanuel Macron devant le Parlement européen à Strasbourg) ». *Le Grand Continent*, 10 mai. [En ligne] : <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/05/10/discours-de-macron/> [consulté le 7 décembre 2023].
- Vohra, S. 2023. « 'Strategic Autonomy' Is a French Pipe Dream. Emmanuel Macron is pushing a European policy that flatters France and annoys everyone else. » In : *Foreign Policy*, 3 juillet. [En ligne] : <https://foreignpolicy.com/2023/07/03/strategic-autonomy-is-a-french-pipe-dream/> [consulté le 6 décembre 2023].

Warlouzet, L. 2017. *Governing Europe in a Globalizing World : Neoliberalism and Its Alternatives Following the 1973 Oil Crisis*. Londres : Routledge.

Warlouzet, L. 2019. « The EEC/EU as an Evolving Compromise between French Dirigism and German Ordoliberalism (1957-1995) ». *Journal of Common Market Studies*, Vol. 57, N° 1, p. 77-93.

Wodak, R., Chilton, P. 2005. *A New Agenda in (critical) Discourse Analysis: Theory, Methodology, and Interdisciplinary*. Amsterdam : J. Benjamins.

Notes

1. Cet article s'inscrit dans une série d'études consacrée à la construction européenne dans le cadre d'un *fellowship* avec le groupe de réflexion polonais « Visegrad Insight », suivant principalement les relations entre le moteur franco-allemand de l'UE et l'Europe centrale et orientale. Voir <https://visegradinsight.eu/author/radualbucomanescu/>

2. Le président a détaillé cinq piliers au travers desquels pourraient être réduites les dépendances de l'UE : la compétitivité de l'UE (par la simplification et la rationalisation des réglementations, une meilleure circulation des capitaux, l'unification des marchés de capitaux, l'affectation de l'épargne en priorité vers les PME innovantes) ; la politique industrielle de l'UE (renforcement de l'indépendance industrielle de l'UE dans des domaines stratégiques, en prenant en compte les effets du changement climatique) ; la protection des intérêts stratégiques de l'Europe (plus particulièrement les menaces numériques) ; la réciprocité dans les relations extérieures (par une nouvelle génération d'accords commerciaux de l'UE qui devront garantir un commerce équitable avec les partenaires internationaux) ; et la coopération sur le plan multilatéral (par la promotion du modèle européen à l'international, notamment concernant la stratégie européenne de résolutions et de gestion des conflits).

3. Cette interprétation correspond le mieux au concept de *souveraineté d'interdépendance* de Stephen D. Krasner, désignant la capacité des autorités publiques à régir les mouvements d'informations, d'idées, de biens, de personnes ou de capitaux à travers les frontières de leur État (Krasner, 2001).

4. En février 2022, compte tenu de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la France a déployé des troupes et du matériel militaire en Roumanie, prenant la tête d'un corps multinational de l'OTAN. Le partenariat avec la Roumanie reste justifié par un récit historique romancé de la francophilie et de la francophonie roumaine par le passé, mais malgré les retrouvailles (momentanées), des questions se posent sur la portée réelle de la présence militaire française dans les Carpates : les regards sceptiques pourraient affirmer que Paris est moins intéressé par la sécurité du flanc oriental de l'OTAN que par le repositionnement de la France comme puissance plus influente au sein de l'Alliance (Garnier, 2023), prête à diriger un 'pilier européen' qualifié d' « autonome ».

5. La coopération d'Emmanuel Macron avec le président de la Commission Jean-Claude Juncker entre 2017-2019 a fourni la base politique du *Fonds européen de défense*, initiative associée à la création d'une *Direction générale de l'industrie de la défense et de l'espace*, régentée par le commissaire français au marché intérieur, Thierry Breton.

6. Le discours de la « souveraineté européenne » utilisé pour justifier la préférence européenne dans les achats d'armements s'applique à l'allocation des fonds de l'UE ou au commerce bilatéral (Parly 2021 ; voir les achats par la Grèce et la Croatie des jets Rafale en 2021, respectivement 2022). En plus de garantir des parts de marché au sein de l'UE, le gouvernement français veut s'assurer que ses exportations d'armements ne soient pas affectées par la Réglementation sur le trafic d'armes au niveau international.

7. L'objectif n'était pas seulement de protéger la part de marché des entreprises, mais également de sauvegarder « la souveraineté et l'indépendance économiques de l'Europe ». Cela se traduit par son « autonomie stratégique » (Altmaier et Le Maire 2019).

8. Après la pandémie, la loi sur les puces de février 2022 a alloué 30 milliards € à l'investissement public dans l'industrie européenne des semi-conducteurs (Commission européenne, 2022a). La dépendance technologique de l'UE a été d'ailleurs considérée, pour la première

fois, comme une « défaillance du marché ». L'invasion de l'Ukraine par la Russie a encore renforcé les positions de la France, conduisant à l'introduction de plusieurs nouveaux outils de politique industrielle, parmi lesquels le IUMU (l'instrument du Marché Unique pour les situations d'urgence), pour l'instant controversé.

9. Il y a eu un cas où le président français Macron a justifié la révision des politiques de déficit budgétaire de l'UE en invoquant la « souveraineté technologique européenne » et la nécessité d'investissements publics (Draghi et Macron 2021). C'est le même argument qui a été repris à la fin 2023, lors des négociations sur les nouvelles règles budgétaires en Zone Euro. Le point d'achoppement majeur entre Paris et Berlin concernait la proposition française que les investissements dans la transition écologique et dans la défense soient sortis du calcul du déficit budgétaire des Etats, proposition réfutée par l'Allemagne, car elle permettrait aux pays en déficit chronique (la France en particulier) de se trouver une nouvelle excuse de s'endetter (*Le Monde*, 2023).



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

L'arsenal verbal du populisme : Tactiques discursives et thèmes récurrents dans la communication d'un politicien roumain d'extrême droite

Roxana-Maria Nistor

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

roxana.nistor@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0009-0003-9806-4319>

Reçu le 01-12-2023 / Évalué le 10-12-2023 / Accepté le 20-12-2023

Résumé

Du continent américain au continent européen, la scène politique a connu, au cours des dix dernières années environ, une augmentation du nombre de politiciens populistes et, par conséquent, du nombre de discours sur des thèmes populistes. La Roumanie ne fait pas exception à la règle, puisqu'elle compte un nouveau parti politique d'extrême droite, très connu, qui a gagné en popularité grâce aux médias en ligne et dont le cocréateur utilise un langage simple et des termes argotiques pour convaincre les gens de la sincérité de ses messages et de ses intentions. Ainsi, en utilisant des concepts du domaine de l'analyse du discours politique, l'objectif de cet article est d'analyser les stratégies discursives employées par le cofondateur de l'Alliance pour l'Union des Roumains (AUR) dans ses messages et vidéos postés sur son profil Facebook, ainsi que d'identifier les thèmes récurrents de ses messages politiques.

Mots-clés : discours populiste, stratégies discursives, communication politique, analyse de discours

Arsenalul verbal al populismului: Tactici discursive și teme recurente în comunicarea unui politician român de extremă dreapta

Rezumat

De pe continentul american până pe cel european, scena politică din ultimii aproximativ zece ani a cunoscut o creștere a numărului de politicieni de orientare populistă și, în consecință, a numărului de discursuri pe teme populiste. România nu face excepție, cu o nouă formațiune politică de extremă dreapta de profil, care a câștigat popularitate datorită mediilor online și al cărei co-fondator folosește un limbaj simplu și termeni de argou pentru a convinge oamenii de sinceritatea mesajelor și a intențiilor sale. Astfel, folosind concepte din domeniul analizei discursului politic, scopul acestui articol este de acela de a analiza strategiile discursive folosite de co-fondatorul Alianței pentru Unirea Românilor (AUR) în mesajele și videoclipurile postate pe profilul său de Facebook, precum și de a identifica temele recurente ale mesajelor sale politice.

Cuvinte cheie: discurs populist, strategii discursive, comunicare politică, analiză de discurs

**The Verbal Arsenal of Populism:
Discursive Tactics and Recurring Themes in the Communication
of a Romanian Far-Right Politician**

Abstract

From the American continent to the European one, the political stage has seen, in the past decade or so, an increase in the number of populist politicians and, therefore, more discourses on populist themes. Romania is no exception, having a new, but highly notorious far-right political party which has gained popularity through online media and whose cocreator employs simple language and argotic terms to convince people of the sincerity of his messages and of his intentions. As such, using concepts from the field of political discourse analysis, the purpose of this article is to analyse the discursive strategies employed by the cofounder of the Alliance for the Union of Romanians (AUR) in his messages and video posted on his Facebook profile, as well as to identify the recurrent themes of his political messages.

Keywords: populist discourse, discursive strategies, political communication, discourse analysis

Introduction

Un concept difficile à définir (Mudde, Kaltwasser Rovira, 2017 : 2, 4 ; Hidalgo-Tenorio, Benítez-Castro, De Cesare, 2019 : 1 ; Macaulay, 2019 : 1), le populisme est devenu un mot tendance (*buzzword*). En Europe, dans les démocraties libérales, il décrit « les partis contestataires de droite » (Mudde, Kaltwasser Rovira, 2017 : 1), qui l'utilisent comme une stratégie pour obtenir des votes et, par conséquent, pour obtenir le pouvoir politique. Cependant, il est important de noter que cette étiquette est une qui est attribuée aux politiciens et pas une étiquette qui est volontairement adoptée par un parti politique ou par un politicien, parce que le terme « populisme » comporte une connotation négative. Par exemple, selon Mudde et Kaltwasser Rovira (2017 : 2), « dans le contexte européen, le populisme fait souvent référence à l'anti-immigration et à la xénophobie, tandis qu'en Amérique latine, il fait souvent allusion au clientélisme et à la mauvaise gestion économique »¹, donc toujours des caractéristiques négatives. D'un autre côté, Laclau (2005) voit le populisme comme une modalité de construire la politique, une force émancipatrice, pouvant être adoptée par de diverses traditions idéologiques.

La Roumanie n'échappe pas au populisme, même si, pour une période temps, pendant laquelle en Europe on a vu une tendance assez forte dans cette direction, les partis populistes roumains semblaient ne plus exister ou ne pas avoir assez de pouvoir (Soare, Tufiş, 2020 : 195-196). La surprise est venue en 2020 lorsqu'un parti

politique de droite radicale dont personne n'avait entendu parler ou que personne n'avait pris en compte comme une menace possible pour les partis politiques déjà bien établis est apparu presque de nulle part et a reçu 9,1 % du total des voix lors des élections législatives de 2020, ce qui a été suffisant pour obtenir des sièges au Parlement (Soare, 2023 : 254).

Ainsi, en mettant ensemble les instruments de l'analyse qualitative (l'analyse du contenu et l'analyse de discours des messages postés sur Internet), le but de cet article est d'identifier les thèmes récurrents et les stratégies discursives qui apparaissent dans les messages écrits et dans les discours vidéo enregistrés et postés par George Simion, le leader du parti politique roumain AUR (l'Alliance pour l'Union des Roumains), sur sa page Facebook, pendant la période 1^{er} novembre 2023 - 6 décembre 2023, thèmes et stratégies qui pourraient expliquer l'intérêt croissant des électeurs pour ce parti, ainsi que l'amélioration de son classement dans les sondages récents.

Dévoilant les pages : naviguer dans le paysage du populisme dans la littérature de spécialité

Les élections parlementaires et présidentielles qui se sont déroulées dans le monde entier au cours des cinq dernières années environ ont montré une augmentation des préférences des électeurs pour les politiciens et les partis politiques d'extrême droite (par exemple, Georgia Meloni et son parti politique Fratelli d'Italia en Italie, Javier Milei en Argentine, ou Geert Wilders et son Partij voor de Vrijheid aux Pays-Bas) qui attirent les électeurs par un discours politique de type populiste. Dans un monde politique décrit comme « une guerre sans effusion de sang » (Kenny, 2023 : ix), le populisme n'est qu'une stratégie pour obtenir le pouvoir politique dans un pays.

Difficile à définir, le populisme est généralement employé pour décrire les discours des politiciens et des partis politiques d'extrême droite. Une définition très courte et simple, mais assez complète, du populisme serait qu'il s'agit d'une « stratégie politique peu coûteuse basée sur une communication directe avec les électeurs » (Kenny, 2023 : 2). Cette définition « envoie aux noms latins *populus*, *plebs* et *populares*, qui désignaient l'ensemble des personnes ordinaires, le *menu peuple* ou la foule » (Mișcoiu, 2012 : 17). Mais, comme Mișcoiu note, le terme « populisme » est apparu dans le monde littéraire du début du XX^e siècle « pour désigner un courant au service de la description des pauvres » (Mișcoiu, 2012 : 22) et puis il a été utilisé aussi dans la sociologie pour analyser les mouvements nationaux contre les colons (Mișcoiu, 2012 : 23).

En ce qui concerne les études menées sur le thème du populisme, Takis S. Pappas distingue trois types de chercheurs, à savoir les *pionniers*, les *classiques* et les *contemporains* (Pappas, 2019 : 14). Les *pionniers* sont ceux qui ont été les premiers à définir le populisme (par exemple, Ghita Ionescu et Ernest Gellner) en le considérant comme un phénomène se déroulant en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est, « qu'ils attribuaient au manque de modernité sociopolitique et d'économie moderne » (Pappas, 2019 : 16). Les *classiques* sont représentés par des chercheurs dont les études ont principalement porté sur les pays d'Amérique du Sud (par exemple, Ernesto Laclau et Margaret Canovan, Gino Germani et Torcuato di Tella) et dont les résultats « ont abouti à des conclusions d'une valeur durable » (*idem*). En fait, c'est Canovan qui a été le pionnier dans la définition d'une typologie du populisme, classée en deux grands groupes : le populisme agraire et le populisme politique (Canovan, 1981 : 13). Enfin, ceux que l'on appelle les *contemporains* sont un groupe de chercheurs qui se sont appuyés sur l'idée d'un « *zeitgeist* populiste » et dont les travaux ont principalement porté sur l'élaboration d'une définition suffisamment complète du terme, sur l'analyse comparative du populisme dans plusieurs pays, sur la mesure du populisme au moyen de méthodes quantitatives, ainsi que sur la « décadence de la démocratie et du libéralisme » (Pappas, 2019 : 20-21).

En raison des nombreux changements intervenus dans le paysage économique, des différentes crises qui ont entraîné une augmentation des inégalités et de l'insécurité sociale, du déclin de la confiance dans les politiciens et les institutions politiques, des nombreuses luttes internes au sein des partis politiques traditionnels, de la marginalisation des travailleurs moins ou peu qualifiés, il y a eu un déclin des intérêts des citoyens dans la vie politique qui, à son tour, a entraîné une baisse de la participation aux élections, et donc un « désenchantement des citoyens » (Sauer, Krasteva, Saarinen, 2018 : 14, 17-18). Toutes ces raisons ont conduit à un changement significatif dans les stratégies de communication des partis politiques. Depuis une dizaine d'années, on observe également une « médiatisation des sociétés » (Mazzoleni, 2014 : 42) qui a profondément modifié la manière dont les partis politiques en général - et les partis populistes de droite en particulier - communiquent avec leurs électeurs. Cela signifie que l'Internet est devenu un média puissant utilisé à des fins de propagation de messages politiques, de mobilisation des électeurs, de promotion d'idées et d'idéologies, mais aussi un outil « pour répandre la peur, la colère et la haine contre les 'autres'² » (Pajnik, Sauer, 2018 : 1) parce que l'internet « réduit considérablement la capacité des citoyens à réfléchir et à évaluer l'information de manière critique³ » (Margolis, Moreno-Riaño, 2013 : 37).

Les politiciens de droite ont réussi à exploiter la profonde crise de confiance qui est apparue entre les électeurs et les autres politiciens (Barreneche, 2023 : 18), et l'Internet sert les politiciens de droite parce qu'il crée un espace fructueux pour la manipulation, la méfiance, la peur et la conspiration (Margolis, Moreno-Riaño, 2013 : 29), conduisant ainsi au populisme sur le web (*web populism*). Pour eux, « la communication est plus importante que la politique », car par le biais de la communication, ils parviennent à recadrer les discours politiques en créant leur propre « genre », qui est un mélange de « scandale, provocation, transgression et passion » (Sauer, Krasteva, Saarinen, 2018 : 26, 28). De cette manière, les politiciens de droite réussissent à créer un cadre dans lequel les opinions des experts sont rejetées, car les experts sont considérés comme faisant partie de l'autre groupe, qui doit être éliminé.

D'ailleurs, selon la théorie fonctionnelle du discours de campagne politique de Benoît, les citoyens votent en fonction de leur préférence pour un candidat politique ou un autre, tandis que les hommes politiques peuvent augmenter leur niveau de préférence parmi les électeurs par le biais de trois stratégies clés : l'*acclamation* (se rendre plus désirable aux yeux de leurs électeurs), l'*attaque* (critiquer leurs adversaires politiques - *attribution du blâme*), la *défense* (se protéger des attaques de leurs adversaires en réfutant leurs arguments), et en se concentrant soit sur la *politique* (actes passés, plans futurs, objectifs généraux), soit sur le *caractère* (qualités personnelles, compétences de leadership, idéaux) (Benoit, Henson, 2006 : 24, 26). Ainsi, dans le cas de politiciens populistes, ils construisent leur propre « genre de discours politique » qui se concentre plutôt sur l'ainsi appelée authenticité et sincérité du discours, sur l'accessibilité linguistique en utilisant des mots simples pour que tous puissent les comprendre, mais aussi sur les mauvaises manières et l'agressivité verbale en utilisant des mots belliqueux, offensifs, menaçants.

Même sur le web, le « genre » typique du discours populiste de droite utilise des mots très simples, mais très chargés émotionnellement, qui visent à créer deux dimensions distinctes : l'une d'inclusion et l'autre d'exclusion (Schmuck, Matthes, Boomgaarden, 2016 : 90). D'une part, il y a le public visé, généralement constitué de personnes moyennes, plus ou moins qualifiées, plus ou moins éduquées, qui ne font plus confiance à l'élite politique, « qui ont peur de perdre leur richesse et leur identité à cause des politiques d'austérité et des coupes budgétaires » (Sauer, Krasteva, Saarinen, 2018 : 17), qui fait partie de la « dimension d'inclusion », car ce sont eux qui se sentent le moins représentés, les plus oubliés. D'autre part, il y a le groupe exclusif formé par les élites politiques et les experts, qui sont présentés comme l'ennemi, les autres auxquels on ne peut pas faire confiance, qui font tout

pour leur propre bénéfice, qui ont oublié les citoyens moyens qui représentent en fait la majorité.

Cette façon de voir le monde est souvent qualifiée de vision manichéenne, qui divise le monde en deux catégories homogènes et différentes : le bien et le mal. Ainsi, dans le cas des discours populistes, le premier fait référence à la majorité (la volonté des gens ordinaires), tandis que le second fait référence à l'élite. Par conséquent, deux groupes antagonistes sont formés : « le peuple (pur) » et « l'élite corrompue ». Cette division conduit à un discours anti-establishment ou anti-élitiste adopté par les politiciens populistes qui dépeignent les membres de l'élite comme un groupe à part qui ne comprend pas les gens ordinaires et leurs besoins, et qui ne pense qu'à sa propre richesse et à son bien-être.

De plus, le populisme est considéré comme ayant quatre éléments fondamentaux. Premièrement, il se présente comme la voix du peuple, de ceux qui sont opprimés par l'establishment ou l'élite. Deuxièmement, et en conséquence du premier élément, le populisme critique l'élite, perçue comme un groupe corrompu qui ne sert plus ceux qui l'ont élu. Troisièmement, le populisme adopte une approche binaire, moralisatrice et du « tout ou rien » pour séduire les citoyens ordinaires qui se sentent trahis par leurs représentants politiques déjà élus. Quatrièmement, le discours populiste s'appuie sur la méfiance des citoyens à l'égard des politiciens et des institutions politiques (Webber, 2023 : 853-861). Outre ces éléments fondamentaux, d'autres caractéristiques sont également utilisées pour désigner le populisme et le discours populiste, à savoir : une tendance à définir le « peuple » d'une certaine manière plus étroite ; une tendance au racisme, à l'intolérance envers d'autres groupes religieux, ethniques et sexuels, à l'intolérance envers les opinions des experts, une tendance à la victimisation, à la manipulation et à la politique nationaliste (Webber, 2023 : 862-863).

En termes d'analyse linguistique et de méthodes d'analyse du discours, le discours populiste peut être analysé en examinant les stratégies de *nomination*, de *prédication*, de *topoi* et de *dé légitimation* (Rheindorf, 2020 : 623). La *nomination* est une stratégie linguistique utilisée pour caractériser un groupe social d'une certaine manière, par exemple comme une menace. Les politiciens populistes décrivent souvent l'establishment ou l'élite comme un groupe politique qui ne comprend plus la réalité des électeurs qui deviennent conscients d'eux-mêmes et commencent à se sentir éloignés de ceux qui les représentent. La *prédication* est une autre stratégie largement utilisée dans l'analyse du discours politique qui se concentre sur la (les) manière(s) dont un sujet (qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe ou d'un événement) est évalué par l'utilisation de noms, d'adjectifs, de clauses relatives, de métaphores ou d'autres figures de style. Les *topoi* (singulier : *topos*)

sont des « stratégies ou règles persuasives qui relient un argument à une revendication ou à une conclusion, ainsi que des croyances générales qui aident à maintenir un argument sans constituer un argument en soi⁴ » à travers lesquelles des éléments de danger ou de menace, d'autorité et de justice sont identifiés (Baker, Ellege, 2011 : 152). Enfin, la *dé légitimation* est une autre stratégie discursive par laquelle les politiciens critiquent leurs adversaires et leur comportement, tout en légitimant leur propre comportement et leur propre position (Trajkova, Neshkovska, 2019).

En outre, dans la communication politique en général et dans la communication populiste en particulier, une autre stratégie discursive souvent prise en compte est celle du triangle rhétorique d'Aristote construit sur trois *pisteis* (c'est-à-dire des méthodes de persuasion), à savoir l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. L'*ethos* (ou l'appel à l'éthique) est une stratégie de persuasion qui repose sur le caractère et la crédibilité de l'orateur ; le *pathos* (ou l'appel aux émotions) fait appel aux émotions du public (qu'elles soient positives, comme le bonheur, la joie etc., ou moins positives, comme la peur, la frustration, la colère etc.) ; tandis que le *logos* (ou l'appel à la raison) est utilisé comme méthode de persuasion pour convaincre le public des connaissances et de l'expertise de l'orateur. En outre, il existe une quatrième stratégie de persuasion, connue sous le nom de *kairos*, qui concerne le moment opportun où un discours est prononcé. Dans le populisme, que Mudde définit comme une « idéologie mince » (*thin-centered ideology*) (Mudde, Kaltwasser Rovira, 2017 : 19), les communicateurs ont tendance à faire appel au *pathos*, car le populisme a une prédisposition à être plus axé sur le style de communication que sur les propositions politiques ou une vision cohérente de la société. Par conséquent, en se concentrant sur l'appel au « peuple pur » contre « l'élite corrompue » (une distinction qu'on a déjà mentionnée), en utilisant les « mauvaises manières » comme stratégie pour opposer les deux catégories manichéennes, les communicateurs politiques populistes utilisent des situations de crise (telles que la pandémie de COVID-19) pour critiquer l'establishment en utilisant un langage familier, colloquial, qui peut être compris facilement par tout le monde, quel que soit leur niveau d'éducation.

Ainsi, en mettant ensemble les instruments de l'analyse qualitative (l'analyse de contenu et l'analyse de discours des messages postés sur Internet), le but de cet article est d'identifier les thèmes récurrents et les stratégies discursives qui apparaissent dans les discours vidéo enregistrés et postés par George Simion, le leader du parti politique roumain AUR (l'Alliance pour l'Union des Roumains), sur sa page Facebook pendant la période 1 novembre 2023 - 6 décembre 2023, thèmes et stratégies qui pourraient expliquer, au moins partiellement, l'intérêt croissant des électeurs pour ce parti, ainsi que l'amélioration de son classement dans les sondages récents.

La rhétorique du populisme « doré » : les stratégies discursives de l'Alliance pour l'Union des Roumains

Comme on l'a déjà mentionné, la Roumanie n'échappe pas au populisme. Même si les partis populistes roumains semblaient ne plus exister ou ne pas avoir assez de pouvoir (Soare, Tufiş, 2020 : 195-196), un parti politique de droite radicale dont personne n'avait entendu parler ou que personne n'avait pris en compte comme une menace possible pour les partis politiques déjà bien établis est apparu presque de nulle part et a obtenu presque 10 % du total des voix lors des élections législatives de 2020, ce qui a été suffisant pour obtenir des sièges au Parlement (Soare, 2023 : 254).

Sous le slogan « Le parti est nouveau, mais la lutte est ancienne⁵ ! », l'Alliance pour l'Union des Roumains (AUR) a été fondée le 1^{er} décembre 2019, une date clé dans l'histoire de la Roumanie puisqu'elle représente le jour de l'Union de ses trois provinces historiques. L'AUR (un mot qui en roumain signifie « or » aussi) se présente comme un parti politique fondé sur les valeurs roumaines traditionnelles, explicitement mentionnées sur sa page web : « Nous chérissons la FAMILLE, notre PATRIE, la FOI et la LIBERTÉ⁶ ».

En outre, la page d'accueil du site web de l'AUR débute avec quatre questions destinées à souligner les raisons de son existence :

- « (1) Es-tu fatigué(e) de voir que *les ressources de la Roumanie sont pillées* sans pitié ?
- (2) Es-tu fatigué(e) de voir *les Roumains contraints* de chercher du travail dans d'autres pays ?
- (3) Es-tu fatigué(e) de voir que tout ce que nous apprécions dans notre pays et notre nation est *piétiné* ?
- (4) Es-tu fatigué(e) de choisir *entre « mauvais » et « très mauvais »* ?⁷ ».

Ces questions, dont certains mots-clés sont volontairement mis en gras, nous renseignent également sur l'électorat que le parti AUR attire : des personnes insatisfaites (1) du niveau de corruption dans le pays et, par conséquent, de la mauvaise affectation des fonds, (2) du fait que les emplois ne sont pas aussi bien rémunérés que dans d'autres pays européens, (3) de la perte des valeurs traditionnelles, et (4) du vote pour le moindre mal.

Ces questions pourraient expliquer le profil des électeurs de ce parti. Selon un sondage réalisé en janvier 2022 par Avangarde, un institut roumain d'études de marché, la plupart des électeurs de l'AUR ont plus de 31 ans. En termes de sexe, 61 % d'entre eux sont des hommes, tandis que 39 % sont des femmes. Quant à leur

niveau d'éducation, 62 % des électeurs ont un diplôme d'études secondaires ou un certificat d'études professionnelles, 30% n'ont pas terminé leurs études secondaires, tandis que 8 % déclarent avoir un diplôme universitaire. En ce qui concerne leur profession, 40 % déclarent être employés, 32 % chômeurs, 14 % entrepreneurs, et 13 % retraités. Quant à la région géographique dont ils sont originaires, la plupart d'entre eux (25 % et 45 %) vivent en Moldavie et en Munténie, Dobroudja, Olténie respectivement, tandis que 48 % vivent en zone rurale et 52 % en zone urbaine⁸ (Bian, 2022).

Ainsi, dès le début, on peut remarquer une stratégie discursive employée sur le site web du parti AUR, à savoir les mots chargés négativement, dont le but est d'avoir des implications émotionnelles majeures, d'augmenter le niveau de frustration de ceux qui se sentent insatisfaits de la politique roumaine, du *statu quo*, mais aussi de transmettre un message fort pour que les gens se sentent compris parce que quelqu'un sait enfin ce qu'ils ressentent. Les quatre questions auxquelles il faut répondre contiennent le mot « fatigué » qui est répété à dessein pour susciter un sentiment de frustration et même pour augmenter le niveau de colère et d'insatisfaction à l'égard de la classe politique actuelle. En outre, chaque question contient des mots négatifs supplémentaires, un ensemble pour chaque aspect rigoureux sur lequel le parti politique a voulu capitaliser.

La première question porte sur l'utilisation abusive des fonds publics et, avec une phrase très agressive en roumain (*prădate fără milă*, c'est-à-dire *pillées sans pitié*) - qui confirme l'un des quatre aspects du style (Ekström, Patrona, & Thornborrow, 2018 : 2), à savoir que le style se réfère à la signification et à la sémiosis qui sont liées aux ressources interactionnelles et visuelles et aux réalités socioculturelles - vise à augmenter le niveau d'indignation, de fureur des lecteurs. La même stratégie discursive agressive est employée dans la troisième question qui contient le terme *piétiné* (en roumain : *călcate în picioare*), qui, associé aux termes « pays » et « notre peuple », crée des sentiments de découragement, de vexation. Les deux autres questions, bien qu'elles ne soient pas aussi agressives que les questions 1 et 3, jouent néanmoins leur rôle dans la construction du *pathos* sur lequel les politiciens populistes comptent tant. En utilisant des mots-clés négatifs, tels que « contraints », « mauvais » et « très mauvais », les questions font naître chez les lecteurs des sentiments de désespoir et de frustration, car elles déclenchent de nombreux mécontentements que les Roumains ressentent à l'égard des politiciens et de la manière dont l'argent public est utilisé.

Le même type de discours peut être observé sur la page Facebook de l'un des fondateurs de l'AUR, George Simion. Les médias sociaux en général sont devenus des outils de communication politique parce que « les capacités de réseautage de

masse des médias sociaux fournissent un canal approprié pour la politique de masse et les appels au peuple qui sont typiques du populisme⁹ » (Gerbaudo, 2018 : 745). C'est aussi ce qui explique l'apparition inattendue en 2020 et le succès de l'AUR, qui a investi dans des campagnes en ligne et a atteint ainsi un très large public. Au début, le discours de l'AUR - construit sur des « expressions folkloriques et des comportements crus et violents » - s'appuyait sur trois *topoi* clés : l'unification de la Moldavie avec la Roumanie, l'appel aux valeurs traditionnelles (familiales) et la protection du christianisme (Soare, 2023 : 255).

Dans de nombreux cas, les électeurs peuvent être fortement influencés par « le style et la présentation de soi d'un homme politique », qui repose en grande partie sur « les yeux, les cheveux, la taille, la forme du corps, la tenue vestimentaire et (...) une série de manières corporelles, telles que le regard et les gestes¹⁰ » (Charteris-Black, 2011 : 1). Ainsi, « les hommes politiques 'conçoivent' leur propre style de leadership par l'effet cumulatif de caractéristiques sur lesquelles ils ont un certain contrôle » (*idem*). Il est essentiel de noter aussi combien il est important pour les électeurs de George Simion et de son parti politique qu'il semble être à la hauteur des valeurs traditionnelles roumaines qu'il veut promouvoir. Par conséquent, en termes de stratégies de communication non verbale, George Simion gagne considérablement en créant un capital de marque personnelle basé sur les valeurs traditionnelles roumaines. Par exemple, en 2022, lorsqu'il s'est marié, Simion a choisi un lieu très traditionnel pour le mariage - un village dans un comté du sud de la Roumanie - et il a invité tous les Roumains à y participer à condition qu'ils portent la blouse traditionnelle roumaine. George Simion et sa femme ont opté pour des costumes traditionnels, transmettant ainsi leur désir de maintenir vivantes les traditions roumaines. On retrouve donc ici la stratégie d'*acclamation* de Benoît, par laquelle Simion se construit une image et un caractère désirables.

En ce qui concerne sa page Facebook, que nous avons suivie pendant la période allant du 1^{er} novembre 2023 au 6 décembre 2023, nous avons analysé 22 messages écrits et 17 vidéos (soit 372,86 minutes d'enregistrements vidéo). Cette période couvre non seulement des événements politiques importants auxquels Simion a réagi, mais aussi des événements religieux importants dans la vie des orthodoxes roumains, et même des sports roumains. Ainsi, grâce à l'analyse du corpus que nous avons effectuée, nous avons identifié plusieurs des stratégies mentionnées dans la partie théorique, qui sont continuellement utilisées par le cocréateur du parti politique AUR, mais il y en a certaines qui prévalent : l'*acclamation* et l'*attaque* comme stratégies de construction des discours pour attirer une certaine catégorie d'électeurs, ceux qui sont extrêmement mécontents de l'état actuel des choses, qui ne se sentent pas représentés et oubliés par la classe politique dominante

(i.e. l'élite) ; la *prédication*, la *nomination* pour construire des schémas cognitifs dans la tête des électeurs pour les faire sentir (et parfois pour agrandir) des sentiments négatifs tels que la frustration, la furie, le désespoir (*appel au pathos*).

Comme nous l'avons déjà vu dans l'analyse du site web de l'AUR, ainsi que dans les informations concernant la popularisation de son mariage comme une fête champêtre à laquelle tout le monde était invité et où les mariés portaient des costumes folkloriques – un événement pour lequel il a été associé à un ancien chef légionnaire¹¹ – l'une des principales stratégies discursives de Simion est celle de créer, à travers des mots et des éléments visuels, l'image d'un leader politique soucieux de préserver, de respecter et de faire vivre les valeurs roumaines de la famille, de la tradition, de la religion.

En se rendant plus désirable aux yeux de ses électeurs, Simion construit pour soi une image traditionnelle, qui est consolidée par son appel aux valeurs roumaines et à tout ce qui est important pour les gens simples (le « peuple pur »). Ainsi, par exemple, à travers un message posté le 8 novembre 2023, il transmet ses meilleurs vœux à tous ceux qui portent les noms de « Mihail » et « Gavril », qui sont tous les deux des noms traditionnels roumains qui font référence aux Saints Michel et Gabriel. De plus, le 30 novembre, la date où les Roumains célèbrent la fête du Saint André (le protecteur de la Roumanie), Simion a posté une photo dans laquelle il est à côté du Métropolite Laurentius de la Transylvanie, accompagnée par le message « Joyeux anniversaire à tous ce qui célèbrent leur onomastique cette fête du Saint André l'Apôtre, le Premier Appelé, Saint Patron de la Roumanie ! Merci au Métropolite Laurentius de Transylvanie de m'avoir fait l'honneur de me décerner la Croix Sagunienne ¹² ! ». Par cette photo et ce message, Simion ajoute un élément supplémentaire à son image de pieux pratiquant, puisque cette distinction religieuse est décernée à ceux qui, par leurs activités, promeuvent les valeurs chrétiennes roumaines et l'identité nationale. En outre, une photo et une vidéo postées le 1^{er} décembre, jour de la fête nationale roumaine, ainsi qu'une photo postée le 6 décembre (fête religieuse de la Saint-Nicolas), montrent le coleader de l'AUR portant une veste traditionnelle roumaine, en laine, ainsi qu'un badge aux couleurs du drapeau roumain. En termes de communication non verbale, il s'agit là encore d'une stratégie puissante qui fait appel aux sentiments de nationalisme et de tradition des citoyens, mais qui contribue aussi à la création d'un *topos* spécifique au discours populiste de Simion : « la préservation des valeurs religieuses et des traditions roumaines ».

D'ailleurs, dans la vidéo publiée le 1^{er} décembre sur sa page *Facebook*, dans laquelle il s'est enregistré devant un grand groupe de personnes portant le drapeau roumain lors des festivités organisées à Alba Iulia, un lieu historique clé pour l'union

des Roumains, Simion fait référence aux participants qu'il a réussi à rassembler comme des « personnes en or / dorées » (« *lume de aur* » ou « *lume de AUR* ») (min. 00:03) - un mot polysémique en roumain car il peut faire référence au métal précieux (l'or), ainsi qu'à la haute qualité de quelque chose, dans ce cas-ci des participants. Il mentionne que ces personnes sont exactement comme les personnes qui préfèrent d'autres partis politiques (et il mentionne spécifiquement le Parti National Libéral, le Parti Social-Démocrate et l'Union « Sauvons la Roumanie »), ajoutant que « il est grand temps que nous ne soyons plus séparés. Regardez combien d'entre nous ont réussi à se rassembler sous les couleurs du drapeau roumain ici, à Alba Iulia » (min. 00:27), encourageant la masse des gens à chanter d'une seule voix « Longue vie, longue vie, longue vie et prospérité à la Moldavie, à la Transylvanie et à la Valachie » (min. 00:54). Il a ainsi fait appel non seulement à l'histoire de la Roumanie, mais aussi aux sentiments des Roumains (appel au *pathos*), créant de cette manière un *topos* clé dans le discours politique du parti politique qu'il représente : « l'histoire comme élément unificateur ».

Une autre stratégie observée dans l'analyse des messages politiques de George Simion consiste à *attaquer* ses adversaires politiques (*attribution du blâme*). Il semble que ce soit la principale stratégie et préoccupation de ses discours politiques et de ses messages écrits, puisque 21 des 39 messages écrits et vidéos postés sur sa page Facebook pendant la période de notre analyse contiennent des phrases et des mots agressifs, utilisés pour attaquer directement ses adversaires politiques. Utilisant la *nomination* comme stratégie discursive, Simion utilise le nom de Marcel Ciolacu, l'actuel Premier ministre de Roumanie, sous différentes formes, comme une *pars pro toto* pour faire référence au gouvernement, que Simion considère comme une menace pour le bien-être des Roumains, pour leur prospérité et pour la préservation des valeurs traditionnelles roumaines. De plus, dans une vidéo postée le 5 novembre 2023, Simion pose la question suivante : « Qui vous ment ? Est-ce AUR ou Ciolacu ? ». En plaçant le nom Ciolacu à côté du nom de son parti politique, il crée intentionnellement une antithèse, tout en utilisant ce dernier nom pour faire référence au parti que Ciolacu représente, c'est-à-dire le Parti Social-Démocrate. D'ailleurs, dans toutes les vidéos postées où il s'en prend à Marcel Ciolacu, il l'appelle également par son prénom au vocatif, mais Simion choisit d'utiliser le vocatif traditionnel, propre au langage informel et surtout utilisé par les gens de la campagne. Par conséquent, le nom propre « Marcel » devient « Marcele », une forme qui traduit une certaine familiarité mais qui semble également utilisée de manière péjorative.

Une stratégie similaire est utilisée pour attaquer Klaus Iohannis, le Président roumain, qui a été critiqué au mois de novembre pour sa tournée en Afrique.

Simion n'a pas manqué l'occasion de s'en prendre à lui aussi, en postant le 17 décembre 2023 une vidéo filmée à Sibiu, la ville d'origine de Iohannis, devant sa maison, lui reprochant de ne pas être chez lui mais d'être parti en safari avec sa femme (que Simion appelle « Carmen », en utilisant son prénom) pour rencontrer le roi Simba (un personnage du film d'animation « Le Roi Lion »). Simion a de nouveau choisi d'utiliser des termes péjoratifs pour faire passer la visite officielle du président pour un voyage exotique et une forme de tourisme, alors qu'il (Simion) se trouve dans le pays (avec les citoyens roumains) : « Pharaon, qu'est-ce que tu fais là [en Afrique] ? Tu fais le tour de la terre en deux mandats et tu te moques du reste. Pourquoi ne le ferais-tu pas s'ils [les Roumains] t'ont élu comme des imbéciles ! (...) Pharaon, tu nous as ridiculisés, Pharaon, et les Roumains sont masochistes. Tel président, tel Premier ministre. Toi et Ciolacu, vous avez détruit ce pays¹³ ! », en terminant par souhaiter à la famille présidentielle une longue vie. Il est intéressant de noter ici l'utilisation du terme « pharaon » au vocatif pour faire référence au Président de la Roumanie (stratégie de dénigrement / *name calling*), un terme qui est un exemple de stratégie de *prédication* par laquelle Simion caractérise le président comme étant engagé dans des activités illégales qui nuisent aux citoyens moyens. De plus, en choisissant d'utiliser ce terme comme une hyperbole ironique, Simion a également tenté de *dé légitimer* Klaus Iohannis et l'institution qu'il représente tout en se légitimant lui-même (la *dé légitimation* est la stratégie discursive par laquelle les politiciens critiquent leurs adversaires et leur comportement, tout en légitimant leur propre comportement et leur propre position). On note aussi que Simion n'utilise pas les formules de politesse en parlant du président de la République, ni les pronoms de politesse qui sont normalement utilisés quand on s'adresse à quelqu'un qui a ce type de haute fonction dans un État.

D'ailleurs, dans une autre vidéo postée le 20 décembre, Simion poursuit ses attaques verbales contre le Président et le Premier ministre afin de les *dé légitimer*, en déclarant : « Les *Ciolaci* sont en fait une espèce qui remonte à Ion Iliescu et qui continue avec Băsescu et Iohannis ; le leader du système *Ciolac* aujourd'hui est le monsieur que vous avez vu, qui a rencontré le roi Simba et les indigènes chantaient là-bas, Hakuna Matata, en Tanzanie, au Kenya, à Zanzibar, ils ont emmené la Première Dame, Klaus Werner Iohannis, sans résultats concrets, juste autour du monde en deux mandats, en neuf ans »¹⁴. On voit de nouveau la *nomination* utilisée dans l'usage des termes « Ciolaci » et « système *Ciolac* » comme une stratégie pour faire référence non seulement à la personne du Premier ministre mais aussi à tout ce qui est perçu comme mauvais dans la vie des citoyens roumains.

Tous ces exemples nous montrent que l'objectif de Simion pourrait être de montrer à ses électeurs qu'il n'a peur de rien, quelle que soit la situation, qu'il est un fervent opposant à Iohannis, à Ciolacu et à son parti politique, et qu'il est toujours celui qui défend les citoyens roumains moyens qui ont été oubliés par les politiciens et les partis politiques au pouvoir. Par conséquent, deux autres *topoi* sont construits ici, à savoir : « l'antiélitisme » et « le centrage sur le peuple », deux caractéristiques générales du discours populiste.

Toutes les vidéos postées dans la période mentionnée précédemment sont une forme d'attaque des politiciens et des partis politiques au pouvoir, et George Simion s'impose comme un opposant visible dont le rôle autoproclamé est de protéger les gens ordinaires (les gens purs) de Roumanie contre les abus du gouvernement et d'autres politiciens de l'élite dont le seul intérêt est de s'enrichir, pendant que George Simion reste un homme simple, accessible et qui a les pieds sur terre. Dans la vidéo postée le 20 décembre, il affirme que porter une veste est « l'exigence au niveau des institutions, cela ne me change pas, je ne me suis pas transformé en un *cochon avec une veste*. Je reste le même George Simion que vous avez connu au fil des ans et qui a mené ce mouvement là où il est aujourd'hui¹⁵ ».

Des mots tels que « bâtard », « tuer », « hooligans », « fake news » sont utilisés très souvent dans ses enregistrements vidéo pour décrire le groupe politique élitiste, pendant que les Roumains sont décrits comme des « désemparés », des « misérables ». La faute est de l'establishment, et la seule vérité inchangée est celle de la communication existante entre Simion et ses électeurs. Simion utilise des termes argotiques et des mots assez vulgaires pour exprimer qu'il est un homme simple, abordable, réaliste, qui représente le peuple roumain.

Conclusions

« Le populisme implique l'émergence d'une figure forte et charismatique, qui concentre le pouvoir et maintient un lien direct avec la population » (Mudde, Kaltwasser Rovira, 2017 : 4) et l'on a vu que celui-ci est exactement le but de la communication populiste promue par George Simion, le coleader du parti politique Alliance pour l'Union des Roumains (AUR) en Roumanie. En se positionnant comme un protecteur des valeurs religieuses et des traditions roumaines (une idée soutenue par ses actions et ses déclarations publiques, telles que son mariage organisé comme une fête champêtre, la distinction accordée par le Métropolite Laurentius de la Transylvanie), George Simion se rend plus désirable aux yeux de ses électeurs (*acclamation*) et se construit un *caractère* qui est apprécié par les gens qui se sentent éloignés des politiciens élitistes. De plus, en critiquant ses adversaires

politiques il utilise la stratégie de l'*attaque* pour attribuer aux groupes politiques élitistes la responsabilité pour la situation actuelle du pays et pour les blâmer.

D'ailleurs, comme une autre stratégie discursive qui le fait apparaître plus proche à ses électeurs, George Simion utilise un langage très simple assaisonné avec des termes argotiques, très colloquial, parfois même assez vulgaire. Ce type de langage est perçu comme « authentique », « sincère », tandis que les mauvaises manières qui accompagnent ce type de discours font appel au peuple commun. En outre, le discours politique populiste du coleader de l'AUR est extrêmement chargé du point de vue émotionnel. Comme nous l'avons vu dans la première partie de l'article, cet *appel au pathos* ne vise pas seulement à susciter des émotions positives et agréables, mais aussi à déclencher des sentiments moins agréables, tels que le désespoir, la frustration et la colère. C'est exactement ce que réussit à faire le cofondateur de l'AUR : en utilisant les thèmes typiques du populisme (l'antiélitisme, la focalisation sur les gens communs) et en employant des mots simples mais chargés d'émotion, parfois même agressifs ou vulgaires, George Simion parvient à susciter la frustration et la colère de ses électeurs, des émotions qu'il dirige ensuite vers les groupes parlementaires majoritaires qu'il tient pour responsables de la situation économique du pays, de la migration de millions de Roumains et des carences dans les domaines de la santé et de l'éducation.

On a réussi ainsi à identifier aussi les principaux thèmes de ses discours politiques faits pendant la période 1 novembre 2023 - 6 décembre 2023. Même si très différents - touchant sur un thème d'actualité ou un autre chaque jour - on a vu les *topos* dominants des messages et vidéos postés sur sa page Facebook : « la préservation des valeurs religieuses et des traditions roumaines », « l'histoire comme élément unificateur », « l'antiélitisme » et « le centrage sur le peuple ». Ceux-ci sont aussi identifiés dans la littérature de spécialité comme les thèmes constants du discours politique populiste.

Bibliographie

- Baker, P., Ellege, S. 2011. *Key Terms in Discourse Analysis*. London and New York : Continuum.
- Barreneche, S. M. 2023. *The Social Semiotics of Populism*. London, New York, Oxford, New Delhi, Sydney : Bloomsbury Academic.
- Băltărețu R., Petrache P., « Cum am trăit cu românii de rând nunta lui George Simion cât el chefula la VIP cu Nicu Covaci ». [En ligne] : <https://www.vice.com/ro/article/7k8ka4/nunta-george-simion-maciuca-phoenix-nicu-covaci-scandal> [consulté le 29 novembre 2023].
- Benoit, W. L. 2017. *Meta-Analysis of Research on the Functional Theory of Political Campaign Discourse*. *Speaker & Gavel*, 54(1), 7-50.
- Benoit, W. L., Henson, J. 2006. *A Functional Analysis of Non-Presidential Primary Debates*. *Speaker & Gavel*, 43, p. 22-35.

- Bian, N. 2022, 8 février. *Exclusiv Sondaj Cine sunt alegătorii AUR? 60 % au liceu sau postliceala, 30 % sub liceu / 40 % angajați, 32 % fără ocupație/ 80 % împotriva certificatului verde la locul de muncă și 65 % împotriva vaccinării*. On line : G4Media.ro : <https://www.g4media.ro/exclusiv-sondaj-cine-sunt-alegatorii-aur.html> [consulté le 30 novembre 2023].
- Canovan, M. 1981. *Populism*. New York et London : Harcourt Brace Jovanovich.
- Charteris-Black, J. 2011. *Politicians and Rhetoric. The Persuasive Power of Metaphor* (2^e éd.). London : Palgrave Macmillan.
- Digi24.ro, <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/suma-astronomica-pe-care-george-simion-a-primit-o-in-dar-la-nunta-liderul-aur-si-a-publicat-declaratia-de-avere-2388777> [consulté le 29 novembre 2023].
- Digi24.ro, <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/nunta-de-pr-a-lui-george-simion-transmisa-live-pe-facebook-scandal-in-trupa-phoenix-nicu-covaci-va-canta-pentru-seful-aur-2061933> [consulté le 29 novembre 2023].
- Ekström, M., Patrona, M., Thornborrow, J. 2018, 3 juillet. « Right-wing populism and the dynamics of style: a discourse-analytic perspective on mediated political performances ». *Palgrave Communications*, 4. [En ligne] : doi: <https://doi.org/10.1057/s41599-018-0132-6> [consulté le 29 novembre 2023].
- Gerbaudo, P. 2018. « Social media and populism: an elective affinity ? » *Media, Culture & Society*, 40(5), p. 745-753. [En ligne] : doi:10.1177/01634437187772192 [consulté le 29 novembre 2023].
- Hidalgo-Tenorio, E., Benítez-Castro, M.-Á., & De Cesare, F. 2019. « Introduction. Unravelling populist discourse ». In Hidalgo-Tenorio, E., Benítez-Castro, M.-Á., De Cesare, F., *Populist Discourse. Critical Approaches to Contemporary Politics*, London and New York : Routledge, p. 1-13.
- Kenny, P. D. 2023. *Why Populism? Political Strategy from Ancient Greece to the Present*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LacIau, E. 2005. Populism: what's in a name?. In : F. Panizza (éd.), *Populism and the Mirror of Democracy*, London and New York : Verso, p. 32-50.
- Macaulay, M. 2019. A Short Introduction to Populism. In : Macaulay M. (éd.), *Populist Discourse. International Perspectives*, Cham, Switzerland: Palgrave Macmillan, p. 1-26.
- Margolis, M., Moreno-Riaño, G. 2013. The Internet and the decline of Euro-American democracy. In : D. M. Paul G. Nixon, *Politics and the Internet in Comparative Context*, New York : Routledge, p. 26-42.
- Mazzoleni, G. 2014. Mediatization and Political Populism. In : J. S. Frank Esser, *Mediatization of Politics. Understanding the Transformation of Western Democracies*, London : Palgrave Macmillan, p. 42-56.
- Mișcoiu, S. 2012. *Au pouvoir par le « people »*. *Le populisme saisi par la théorie du discours*. Paris : L'Harmattan.
- Mudde, C., Kaltwasser Rovira, C. 2017. *Populism. A Very Short Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Pajnik, M., Sauer, B. 2018. Populism and the web. An introduction to the book. In : B. S. Mojca Pajnik, *Populism and the Web. Communicative Practices of Parties and Movements in Europe*, London and New York : Routledge, p. 1-13.
- Pappas, T. S. 2019. *Populism and Liberal Democracy*. Oxford : Oxford University Press.
- Partidul AUR. [En ligne] : <https://partidulaur.ro/> [consulté le 30 novembre 2023].
- Rheindorf, M. 2020. Rhetorics, Discourse and Populist Politics. In : A. G. Anna De Fina, *The Cambridge Handbook of Discourse Studies*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 622-643.
- Sauer, B., Krasteva, A., Saarinen, A. 2018. Post-democracy, party politics and right-wing communication. In : B. S. Mojca Pajnik, *Populism and the Web. Communicative Practices of Parties and Movements in Europe*, London and New York : Routledge, p. 14-35.

Schmuck, D., Matthes, J., Boomgaarden, H. 2016. Austria: Candidate-centered and anti-immigrant right-wing populism. In : F. E. Toril Aalberg, *Populist Political Communication in Europe*, New York, London : Routledge, p. 85-98.

Soare, S. 2023. Romanian populism and transnational political mobilization. In : G. I. Zankina, *The Impacts of the Russian Invasion of Ukraine on Right-wing Populism in Europe* European Center for Populism Studies, p. 251-264. [En ligne] : <https://www.populismstudies.org/romanian-populism-and-transnational-political-mobilization/> [consulté le 7 septembre 2023].

Soare, S., Tufiş, C. D. 2020. Roumanie : La mort apparente du populisme. In : D. Vidal. (éd.), *Les nationalistes à l'assaut de l'Europe*, Paris : L'Harmattan, p. 195-205.

Trajkova, Z., Neshkovska, S. 2019. « Strategies of Legitimation and Delegitimation in Selected American Presidential Speeches ». *Respectus Philologicus*, 35(40), p. 11-29. [En ligne] : doi: <http://dx.doi.org/10.15388/RESPECTUS.2019.35.40.01> [consulté le 7 septembre 2023].

Webber, J. 2023. « Understanding Populism ». *Social & Legal Studies*, 32(6), p. 849-876. [En ligne] : Doi :10.1177/09646639231156144 [consulté le 7 septembre 2023].

Notes

1. En anglais : « in the European context populism often refers to anti-immigration and xenophobia, whereas in Latin America it frequently alludes to clientelism and economic mismanagement » [traduction de l'auteur].

2. En anglais : « for spreading fear, anger and hate against 'others' » [traduction de l'auteur].

3. En anglais : « it drastically reduced citizens' abilities to reflect and critically evaluate information » [traduction de l'auteur].

4. En anglais : « persuasive strategies or rules which connect an argument to a claim or conclusion. (...) broad beliefs which help to maintain an argument without actually constituting the argument itself » (traduction de l'auteur).

5. En roumain : « Partidul este nou, dar lupta este veche ! » [traduction de l'auteur].

6. En roumain : « Preţuim FAMILIA, PATRIA, CREDINŢA şi LIBERTATEA ». À voir <https://partidulaur.ro/> [consulté le 30.11.2023].

7. En roumain : « Te-ai săturat să vezi cum *resursele României sunt prădate* fără milă? Te-ai săturat să vezi cum *românii sunt forţaţi* să-şi caute de muncă în alte ţări? Te-ai săturat să vezi cum tot ce preţuim la ţara şi neamul nostru este *călcat în picioare*? Te-ai săturat să alegi *între „rău” şi „foarte rău”*? » [traduction de l'auteur]. À voir <https://partidulaur.ro/> [consulté le 30.11.2023].

8. À voir <https://www.g4media.ro/exclusiv-sondaj-cine-sunt-alegatorii-aur.html> [consulté le 30.11.2023].

9. En anglais : « mass networking capabilities of social media provide a suitable channel for the mass politics and the appeals to the people that are typical of populism » [traduction de l'auteur].

10. En anglais : « eyes, hair, height, body shape, dress and (...) a range of bodily mannerisms, such as gaze and gesture » [traduction de l'auteur].

11. Pour plus de détails, à voir <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/suma-as-tronomica-pe-care-george-simion-a-primit-o-in-dar-la-nunta-liderul-aur-si-a-publicat-declaratia-de-avere-2388777>, <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/nunta-de-pr-a-lui-george-simion-transmisa-live-pe-facebook-scandal-in-trupa-phoenix-nicu-covaci-va-canta-pentru-seful-aur-2061933> ; <https://www.vice.com/ro/article/7k8ka4/nunta-george-simion-maciuca-phoenix-nicu-covaci-scandal> [consultés le 29.11.2023].

12. En roumain : « La mulţi ani de Sfântul Apostol Andrei, cel Întâi Chemat, Ocrotitorul României ! Mulţumesc Mitropolitului Laurenţiu al Ardealului pentru onoarea de a-mi acorda Crucea Şaguniană ! » [traduction de l'auteur].

13. En roumain : « Faraoane, ce cauți tu acolo? Faci ocolul pământului în două mandate și-ți bați joc de rămâni. De ce nu ți-ai bate doar dacă te-au votat ca proștii?! (...) Faraoane, ți-ai bătut joc de noi, faraoane, și românii sunt masochiști. Așa presedinte, așa prim ministru. Tu și cu Ciolacu ați făcut țara asta praf! » [traduction de l'auteur].

14. En roumain : « Ciolacii sunt de fapt o specie care se trage din Ion Iliescu și continuă cu Băsescu și Iohannis, conducătorul sistemului ciolac din prezent, este domnul pe care l-ați văzut, că s-a văzut cu regele Simba și cântau băștinașii pe acolo, Hakuna Matata, în Tanzania, în Kenia, în Zanzibar, au plimbat-o pe prima doamnă, Claus Werner Iohannis, fără rezultate concrete, doar ocolul pământului în două mandate, în nouă ani. » [traduction de l'auteur].

15. En roumain : « asta este cerința la nivelul instituțiilor, nu mă schimbă, nu m-am transformat într-un porc la sacou. Rămân același George Simion pe care l-ați cunoscut în acești ani și care a dus această mișcare acolo unde a ajuns până în momentul de față. » [traduction de l'auteur].



ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Rôle et outils de médiation de l'Union européenne dans les pourparlers Kosovo-Serbie

Ramona A. Neagoș

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

ramona.rosu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0003-2437-8721>



Reçu le 28-10-2023 / Évalué le 15-11-2023 / Accepté le 09-12-2023

Résumé

En examinant les expériences de praticiens et d'universitaires dans l'approche et la compréhension de la médiation basée sur l'identité, cet article explore l'exemple de la mission de médiation de l'UE dans le Dialogue entre la Serbie et le Kosovo, un cas typique d'un conflit insoluble, pour mieux comprendre les conceptualisations du succès des missions de médiation identitaire. L'article aborde également l'importance critique de questions concernant l'identité du médiateur international et la complexité qui surgit lorsqu'une tierce partie multilatérale s'insère dans une situation de conflit en tant que médiateur, le mandat et les objectifs de la médiation, la pertinence des facteurs tangibles et intangibles sur lesquels le médiateur a peu de contrôle, ainsi que les questions de médiation intra-partis et inter-partis pour mieux comprendre la pratique de la médiation internationale moderne.

Mots-clés : Kosovo, Serbie, dialogue et pourparlers de médiation facilités par l'UE, médiation de paix dans des conflits insolubles

Rolul și instrumentele medierii UE în Dialogul Kosovo-Serbia

Rezumat

Examinând experiențele practicienilor și ale oamenilor de știință în abordarea și înțelegerea medierii bazate pe identitate, acest articol explorează exemplul misiunii de mediere a UE în dialogul dintre Serbia și Kosovo, un caz tipic de conflict refractar, pentru a înțelege mai bine conceptualizările succesului în cazul angajamentelor de mediere bazate pe identitate. Articolul discută, de asemenea, importanța critică a unor chestiuni precum identitatea mediatorului internațional și complexitatea care apare atunci când o terță parte multilaterală intervine într-o situație de conflict ca mediator, mandatul și obiectivele medierii, relevanța factorilor tangibili și intangibili asupra cărora mediatorul are un control redus, precum și probleme de mediere intra- și interpartinică pentru a dobândi o înțelegere suplimentară a practicii medierii internaționale moderne.

Cuvinte-cheie: Kosovo, Serbia, dialog facilitat de UE, discuții de mediere, mediere în conflicte refractare sau insolubile

EU Mediation Role and Tools in the Kosovo-Serbia Talks

Abstract

By examining the experiences of practitioners and academics in approaching and comprehend identity-based mediation, this article explores the example of the EU's mediation mission in the Dialogue between Serbia and Kosovo, a typical case of an intractable conflict, so as to better understand conceptualizations of success of identity-based mediation engagements. The article also discusses the critical importance of issues such the identity of the international mediator and the complexity that arises when a multilateral third party inserts itself into a conflict situation as mediator, the mediation mandate and goals, the relevance of tangible and intangible factors over which the mediator has little control, as well as issues of both intra-party and inter-party mediation for further understanding the practice of modern international mediation.

Keywords: Kosovo, Serbia EU-facilitated dialogue and mediation talks, peace mediation in intractable conflicts

Introduction

Le Concept sur le *Renforcement des Capacités de Médiation et de Dialogue* de l'UE publié le 10 novembre 2009 a coordonné les efforts de l'UE visant à renforcer son pouvoir de médiation dans le but d'améliorer la capacité de l'UE à jouer un rôle international plus actif dans ce domaine. La médiation a été définie comme : « un moyen d'aider aux négociations entre les parties en conflit et de transformer les conflits avec le soutien d'un tiers acceptable. L'objectif général de la médiation est de permettre aux parties en conflit de parvenir à des accords qu'elles jugent satisfaisants et qu'elles sont prêtes à mettre en œuvre. Les objectifs spécifiques dépendent de la nature du conflit et des attentes des parties et du médiateur. L'un des principaux objectifs est souvent de prévenir ou de mettre fin à la violence grâce à la cessation des hostilités ou à des accords de cessez-le-feu. Afin de garantir la paix et la stabilité à long terme, la médiation doit prendre en compte les causes profondes du conflit et, le cas échéant, s'y attaquer. » (Conseil de l'Union européenne, 2009).

Selon la plupart des définitions, la médiation implique l'intervention d'un tiers ; il s'agit d'un processus volontaire dans lequel les parties conservent le contrôle du résultat (médiation pure), même s'il est parfois combiné à des incitations positives et négatives, médiation musclée (Ramsbotham, Woodhouse, Miall, 2011 : 32).

Cependant, dans cet article, nous utiliserons les définitions de Jacob Bercovitch (2004), à savoir : « la médiation est un processus de gestion des conflits, lié mais

distinct des propres négociations des parties, dans lequel les parties en conflit recherchent l'aide ou acceptent une offre d'aide d'un étranger (qu'il s'agisse d'un individu, d'une organisation, d'un groupe ou d'un État) pour changer leurs perceptions ou leur comportement, et ce, sans recourir à la force physique ni invoquer l'autorité de la loi » (Bercovitch, 2004).

L'application de la médiation identitaire dans le dialogue entre la Serbie et le Kosovo

L'identité du médiateur a un impact significatif sur l'ensemble du processus de médiation. Le rôle de médiateur peut être rempli par un large éventail d'acteurs, depuis des individus indépendants jusqu'à des représentants du gouvernement, des États, des organisations internationales, régionales ou non gouvernementales, des personnalités religieuses etc. Chacun d'eux apporte à la situation de conflit son propre bagage culturel, ses propres perceptions, principes et intérêts qui influenceront le processus de médiation, les stratégies utilisées et le comportement des médiateurs. Peter Wallensteen et Isak Svensson attirent l'attention sur le fait que « l'origine du mandat est une préoccupation centrale. Dans un sens, cela indique qui contrôle le processus de médiation et cela façonne la manière dont les principales parties perçoivent le tiers. (...) Les origines des médiations se répartissent en deux catégories. Premièrement, un acteur externe peut donner le mandat. Il peut s'agir d'une grande puissance, d'une organisation internationale ou régionale, ou de tout autre organisme ou groupe auquel le pays en question appartient formellement ou dont il doit respecter l'autorité. Pourtant, les parties ne sont pas sans influence. La médiation nécessite le consentement des parties, même si celles-ci ne sont pas forcément enthousiastes à l'égard de l'initiative de médiation. (...) Deuxièmement, le mandat peut être donné par les parties elles-mêmes, à travers un processus plus informel, dans lequel des canaux de communication indirects sont établis, aboutissant à une invitation à un tiers à entrer dans la situation. » (Svensson, Wallensteen, 2010 : 12-13).

Dans l'ouvrage intitulé « Identité, négociation et médiation par des tiers », Ray Block Jr et David A. Siegel ont présenté une théorie de l'impact de l'identité partagée sur les situations de négociation (Block, Siegel, 2011 : 416) qui se concentre sur le rôle de l'importance identitaire et s'inspire de la littérature théorique des jeux comportementaux sur l'identité.

La théorie de Block et Siegel partage avec la littérature sur le « jeu d'identité » les hypothèses selon lesquelles des « identités spécifiques peuvent être rendues importantes à certains moments et dans certaines circonstances, et que de telles

identités activées contextuellement peuvent avoir des conséquences prévisibles sur le comportement. Plus précisément, il existe de nombreux aspects ou dimensions identitaires (appelées « DI ») selon lesquels les acteurs peuvent s'identifier et que les acteurs peuvent choisir quelles DI sont les plus importantes pour eux à un moment donné, bien que contraints par leurs propres concepts de soi. Par exemple, un individu pourrait considérer qu'il est bénéfique de mettre l'accent sur les similitudes linguistiques dans un cas et sur les similitudes religieuses dans un autre. » (Block, Siegel, 2011 : 420). Selon cette théorie, « la manifestation d'une DI est un choix conscient, fait après avoir examiné la situation. Une DI partagée entre les parties en conflit et une DI partagée entre les parties en conflit et le(s) médiateur(s) améliorent toutes deux la probabilité d'une résolution réussie du conflit. » (Block, Siegel, 2011 : 435) « Une DI partagée favorise la révélation d'informations de plusieurs manières. Premièrement, cela augmente la crédibilité de tous les acteurs via une confiance accrue dans les intentions positives de l'autre partie, induit la perception de préférences partagées avec l'autre partie ou les autres parties et peut en fait rapprocher les préférences des acteurs. Enfin, l'amélioration de la communication occasionnée par une DI partagée facilite directement le flux d'informations. » (Block, Siegel, 2011 : 436).

Comme l'observent Svensson et Wallensteen, « aucun médiateur ne se retrouve par hasard dans un conflit. Il y a une histoire. (...) le mandat des médiateurs est central pour expliquer les styles utilisés dans la médiation internationale » (Svensson, Wallensteen, 2010 : 11). Jacob Bercovitch et Scott S. Gartner affirment également que « le choix d'une forme particulière de médiation est rarement aléatoire. Elle est affectée par les caractéristiques du litige, la nature de l'environnement social et l'identité du médiateur » (Bercovitch, Gartner, 2009 : 20).

Dans le cas de l'Union européenne en tant que médiateur dans le cadre du Dialogue entre la Serbie et le Kosovo, le mandat est basé sur la Résolution 64/298 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 10 septembre 2010 « Demande d'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice sur la question de savoir si la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo est conforme au droit international », notamment A/RES/64/298.2 : « Salue la bonne volonté de l'Union européenne de faciliter un processus de dialogue entre les parties ; le processus de dialogue en lui-même serait un facteur de paix, de sécurité et de stabilité dans la région, et ce dialogue aurait pour but de promouvoir la coopération, de réaliser des progrès sur le chemin de l'Union européenne et d'améliorer la vie des populations » (Resolution adopted by the General Assembly on 9 September 2010).

Ainsi, comme le montre la théorie citée ci-dessus basée sur le « jeu d'identité », les aspects importants de la DI partagée, à la fois entre les parties en conflit et

entre le médiateur et les parties en conflit, peuvent contribuer à une résolution réussie des conflits, d'une manière complémentaire à celles précédemment identifiées dans la littérature sur la médiation. Compte tenu de cela, le mandat de l'UE en tant que médiateur pour faciliter le processus de négociation dans le Dialogue Belgrade-Pristina s'explique principalement par la capacité de l'UE à maximiser l'importance d'un aspect identitaire secondaire important partagé.

Le style de médiation de l'UE a également été défini par ce mandat particulier de l'ONU. À mesure que les avantages de l'utilisation de l'identité dans la médiation augmentent lorsque les parties partagent une DI importante, l'objectif de la médiation basée sur l'identité doit être d'encourager ce scénario autant que possible. Dans le cas du Kosovo et de la Serbie, chaque partie doit accentuer l'importance d'un aspect identitaire secondaire partagé.

Selon ce cadre théorique, cet aspect secondaire est une dimension identitaire partagée qui a reçu peu d'attention pendant le conflit. Cette DI peut être une langue, une religion partagée ou tout autre aspect de l'identité non directement lié au conflit. Autrement dit, si le conflit entre Belgrade et Pristina est un conflit ethnique, elle ne devrait pas impliquer l'appartenance ethnique. Dans ce cas, la troisième DI partagée est un objectif commun partagé de l'intégration européenne.

La théorie suggère que si cette DI pouvait être suffisamment renforcée pour que chaque partie puisse la manifester de manière crédible - c'est-à-dire que les chances d'une manifestation réussie seraient élevées et que le coût de la tentative serait faible - alors de nouvelles négociations pourraient bénéficier de manifestations fréquentes de cet aspect identitaire partagé. En outre, la théorie implique que cela peut être fait sans altérer l'importance des DI principales de l'une ou l'autre des deux parties en conflit.

La stratégie de médiation identitaire qui a été correctement mise en œuvre dans la pratique et l'analyse du mandat de l'UE visant à parvenir à une normalisation globale des relations entre le Kosovo et la Serbie met en évidence la cohérence et l'efficacité de l'action de l'UE dans les Balkans occidentaux.

Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité / Vice-Président de la Commission européenne, affirmait, le 16.03.2023: « Il y a eu des hauts et des bas, et trop souvent des questions considérées comme mineures et techniques se sont révélées très sensibles et politiques, avec le potentiel de devenir violentes. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a changé la donne. Le Dialogue ne concerne pas seulement le Kosovo et la Serbie. Il faut le considérer dans le contexte géopolitique plus large actuel, un moment déterminant dans l'histoire européenne » (Service européen pour l'action extérieure, 2023).

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine pourrait aider l'UE à maximiser l'importance de l'aspect identitaire secondaire partagé, en fournissant aux parties en conflit davantage de raisons d'œuvrer à la normalisation des relations, une condition d'adhésion à l'UE énoncée dans le soi-disant « processus de Stabilisation et d'Association » en 1999 (Commission européenne, Conditions d'adhésion).

Bien que la Fédération de Russie exerce une certaine attirance en termes de puissance douce pour les pays des Balkans occidentaux, son influence et son impact économique dans la région sont en déclin. Le mandat de la mission de médiation de l'UE des Nations unies présentait des avantages tels que sa solide position internationale, tant juridique que politique, mais aussi des complications qui surviennent lorsqu'une tierce partie multilatérale s'immisce dans une situation de conflit en tant que médiateur. La médiation de l'UE a été critiquée pour son manque d'efficacité et de cohérence, principalement dû au manque d'unanimité et « aux divisions internes entre les États membres de l'UE sur la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo et aux divergences entre les institutions européennes sur le statut de ce pays » ? (Medović, 2022).

Mesurer le succès de la médiation de paix dans des conflits insolubles

Jacob Bercovitch et Scott S. Gartner soutiennent que « les conflits de haute intensité ou complexes dans lesquels les efforts de gestion des conflits passés ont échoué rendent les parties plus disposées à adopter de nouvelles voies et méthodes (par exemple, la médiation) ou à sortir de leur impasse. (...) Le résultat de ces processus décisionnels complexes est que la médiation est particulièrement susceptible d'avoir lieu dans des conflits complexes et de haute intensité. Il est peu probable que de tels conflits, négociés ou non, aboutissent à un accord global ou à une résolution de toutes les questions en litige. Si un accord est conclu dans de tels conflits, il est probable qu'il soit à la fois limité et de courte durée. Nous prenons également en compte le fait que parvenir à un cessez-le-feu dans des conflits aussi difficiles, aussi mal conçu soit-il, peut représenter une médiation réussie et efficace. » (Bercovitch, Gartner, 2009 : 21).

Kosovo-Serbie est un cas typique de conflit insoluble et les risques considérables que l'UE a pris en entrant dans la médiation doivent également être pris en considération. « Il s'agit notamment des coûts politiques nationaux et internationaux, des critiques des médias en cas d'échec, de la censure ou des reproches de l'un ou des deux parties et des pertes de réputation » (Bercovitch, Gartner, 2009 : 21).

Concernant la question de la perception des risques et la définition du succès, « l'UE considère que le risque de s'engager dans un processus de paix qui pourrait

ne pas avancer, ou de soutenir un processus qui aboutit à un accord de paix qui n'est pas durable, ne sont pas des raisons de ne pas s'engager. La médiation est souvent un processus long, non linéaire et itératif situé dans un environnement multipartite complexe et volatil. Conceptualiser le succès de la médiation uniquement en termes de résultats ne donne qu'une perspective limitée sur l'impact obtenu. Le succès des engagements de médiation de l'UE peut être mieux compris en relation avec le rôle de l'UE dans le processus de paix et l'écosystème de dialogue plus large » (Service européen pour l'action extérieure, 2020).

Le « dialogue Belgrade-Pristina » sous la médiation de l'UE, basé sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 septembre 2010, s'est déroulé de manière constructive jusqu'en septembre 2011, débouchant sur des accords sur la libre circulation des biens et des personnes, ainsi que sur les registres civils et fonciers. Mais ces mesures n'ont jamais été pleinement mises en œuvre.

Étant donné que le principal obstacle à la résolution du conflit est l'origine ethnique (c'est-à-dire la question de la reconnaissance du Kosovo), la stratégie de médiation de l'UE a consisté à laisser la dimension ethnique de côté, en se concentrant sur un aspect secondaire de la DI partagée - l'adhésion à l'UE - en faisant progresser les questions techniques telles que la reconnaissance des diplômes et la libre circulation des personnes.

Bien que la stratégie de médiation identitaire de l'UE ait incorporé des bonnes pratiques, des normes ou des ensembles de lignes directrices dont on sait qu'elles produisent de bons résultats lorsqu'elles sont suivies - comme démontré ci-dessus -, c'est l'aspect le plus critiqué de la mission. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres : « En 11 ans de dialogue médiatisé par l'UE, il n'y a eu aucun progrès réel. Et la question centrale du problème, à savoir l'indépendance du Kosovo, n'a jamais été abordée. Jusqu'à ce que cela soit résolu, nous allons continuer à voir des tensions entre ces deux pays et, par conséquent, dans l'ensemble » (Euractiv, 2022).

Malheureusement, des « structures parallèles » ont été créées dans le nord du Kosovo par des Serbes qui refusaient de reconnaître ou de collaborer avec les autorités du Kosovo. La Serbie a maintenu ces structures car elle considérait l'auto-détermination du Kosovo comme illégale. Par conséquent, chaque partie a accru l'importance de l'aspect ethnique, c'est-à-dire la dimension identitaire partagée directement liée au conflit et l'obstacle majeur dans le processus de médiation, réduisant les chances de résolution du conflit.

Comme le démontre la théorie, « parvenir à un accord limité dans un conflit auparavant insoluble n'est pas moins significatif que la réalisation d'un règlement

complet dans un différend plus traitable. Suggérer que la médiation échoue lorsqu'elle n'aboutit pas à un règlement complet, quelle que soit la nature du conflit, revient à ne pas apprécier toute la complexité du conflit » (Bercovitch, Gartner, 2009 : 22).

L'ambassadeur Jan Eliasson et le chercheur sur la paix et les conflits Peter Wallensteen, tout en partageant leur expérience et leur expertise issues de différentes expériences de médiation, affirment que « la médiation n'aboutit pas toujours à des accords de paix complets et durables entre les parties. Un tel résultat n'est peut-être même pas le but de la médiation. (...) C'est sans aucun doute particulièrement gratifiant pour un médiateur qu'un accord de paix soit signé solennellement dans des circonstances cérémonielles. Cependant, ce n'est pas nécessairement aussi courant qu'on le pense. Dans les six efforts de médiation d'Eliasson, l'objectif était souvent de faciliter ou de maintenir la communication entre les principales parties, de réduire les souffrances humaines dues au conflit, d'arrêter les combats pendant une période de temps spécifique, d'empêcher une reprise ou une extension du conflit et de trouver des éléments pour un accord de paix définitif. Les différentes mesures de succès peuvent fournir la première et la plus importante leçon : ce n'est pas le médiateur qui arrête la guerre, ce sont les parties. Les parties, en acceptant le médiateur, indiquent leur volonté de trouver des solutions à un conflit particulier » (Svensson, Wallensteen, 2010 : 109). - aceste citate trebuie legate de subiect

En outre, le document de travail du Service européen pour l'action extérieure du 02.12.2020 indique que « conceptualiser le succès de la médiation strictement en termes de résultats du processus de paix ne fournit qu'une perspective limitée sur l'impact obtenu. Le succès de la médiation de l'UE devrait plutôt être évalué par rapport à l'engagement plus large de l'UE en matière de paix et de médiation, y compris le soutien au processus de paix, l'amélioration de la conception du processus et le renforcement des infrastructures de dialogue, le conseil et la formation des médiateurs, l'autonomisation des médiateurs internes, l'amélioration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et la promotion de l'inclusion des groupes marginalisés » (Service européen pour l'action extérieure, 2020).

Le succès du dialogue Belgrade-Pristina facilité par l'UE dépend toutefois de nombreux facteurs sur lesquels le médiateur a peu de contrôle, tels que l'environnement géostratégique, les liens des parties avec les acteurs extérieurs (en tant que pays candidat à l'UE, la Serbie n'a pas aligné avec les mesures restrictives de l'UE contre la Russie depuis 2014 et son bilan en matière d'alignement sur la PESC est mitigé et incohérent (Commission européenne, 2021) et le soutien qu'ils reçoivent de diverses forces extérieures, forces antilibérales comme la Chine (Clingendael,

2020) et la Russie ; la Serbie a développé des relations politiques fortes avec Pékin dans la décennie passée tout en entretenant de bonnes relations avec Moscou (The Clingendael Spectator, 2017). Le succès du dialogue Belgrade-Pristina facilité par l'UE dépend également de la perception sur l'évolution du conflit, de la personnalité des acteurs impliqués et tout simplement des circonstances. Enfin et surtout, la concurrence stratégique entre les puissances mondiales pourrait faire dérailler à la fois le processus d'adhésion et le processus de résolution des conflits.

Une étude fournie par la Direction générale des politiques externes du Parlement européen montre qu'au moins quatre puissances distinctes se disputent l'influence en Serbie : la Chine, l'Union européenne, la Russie et les États-Unis d'Amérique. L'étude montre que « chaque partenaire de la Serbie a ses propres intérêts spécifiques et son avantage comparatif dans le pays, l'UE se concentrant principalement sur l'État de droit, l'aide et l'augmentation des investissements, les États-Unis sur la sécurité, la Russie sur l'énergie et le soutien à la politique étrangère, et la Chine sur les infrastructures et les marchés » (Parlement Européen, 2017).

Lorsqu'on discute du contexte de la médiation, l'expérience d'Eliasson « révèle qu'il y a généralement d'autres acteurs dans le tableau (...) et cela soulève la question de savoir quel effort est la mission principale. Il pourrait inviter les principales parties à faire du *forum shopping* : aller vers celle où elles peuvent espérer un meilleur accord » (Svensson, Wallensteen, 2010 : 74). Le processus de médiation relancé en 2020 et dirigé par le SEAE s'appuie également sur les efforts de médiation antérieurs.

Au fil du temps, d'autres artisans de la paix ont mené des missions telles que les tentatives de la Russie pour médier et mettre fin au conflit du Kosovo à travers les pourparlers de Tchernomyrdine et Milosevic (1999), ou les États-Unis (2019) adoptant une approche unilatérale en nommant l'ancien ambassadeur américain en Allemagne Richard Grenell de Californie pour servir d'Envoyé présidentiel spécial pour les négociations de paix en Serbie et au Kosovo, sans coordination avec l'UE. Actuellement, dans le cas du processus de résolution du conflit en Serbie et au Kosovo, il existe des efforts de médiation concurrents (américains) non coordonnés avec la mission de médiation principale de l'UE, et il y a aussi des forces qui s'opposent à la médiation, attisant activement les tensions entre les parties, à mesure que le conflit s'attire de nombreux intérêts.

Bibliographie

Bercovitch, J., Gartner, S.S. 2009. « New approaches, methods and findings in the study of mediation ». In : Bercovitch, Jacob ; Gartner, Sigmund Scott (éditeurs), *International Conflict Mediation*, New York : Routledge, p. 17-43.

- Bercovitch, J. 2004. *International Mediation and Intractable Conflict*, [En ligne] : <https://www.beyondintractability.org/essay/med-intractable-conflict>, [consulté le 7 janvier 2023].
- Block, R., Siegel A.D. 2011. « Identity, Bargaining, and Third-Party Mediation ». *International Theory*. Cambridge University Press, Vol.3, N° 3, p. 416 - 449.
- Clingendael Spectator, *Russia, South East Europe and the geopolitics of opportunism*, [En ligne] : <https://spectator.clingendael.org/pub/2017/4/russias-involvement/> [consulté le 16 janvier 2023].
- Clingendael, Institut Néerlandais des Relations Internationales. 2020. « China and the EU in the Western Balkans - A zero sum game? ». [En ligne] : <https://www.clingendael.org/publication/china-and-eu-western-balkans> [consulté le 16 janvier 2023].
- Commission européenne. *Commission Staff Working Document. Serbia 2021 Report*. [En ligne] : <https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/system/files/2021-10/Serbia-Report-2021.pdf> [consulté le 18 janvier 2023].
- Commission européenne. *European Neighbourhood Policy and Enlargement Negotiations (DG NEAR). Conditions for membership / Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement (DG NEAR). Conditions d'adhésion*, [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/enlargement-policy/conditions-membership_en, [consulté le 14 janvier 2023].
- Conseil de l'Union européenne. 2009. « Concept on Strengthening EU Mediation and Dialogue Capacities ». [En ligne] : https://eeas.europa.eu/archives/docs/cfsp/conflict_prevention/docs/concept_strengthening_eu_med_en.pdf [consulté le 7 janvier 2023].
- Euractiv. 2022. *Kosovo's Frozen Conflict*. [En ligne] : <https://www.euractiv.com/section/politics/podcast/kosovo-is-a-frozen-conflict-in-which-russia-is-championing/> [consulté le 18 janvier 2023].
- Medović, V. 2022. « Potential and Limits of the European Union as a Mediator in the Dialogue between Serbia and Kosovo ». *Istituto Affari Internazionali*. [En ligne] : <https://www.iai.it/en/publicazioni/potential-and-limits-european-union-mediator-dialogue-between-serbia-and-kosovo> [consulté le 14 janvier 2023].
- Miall, H. ; Woodhouse, T. et al. 2011. *Contemporary Conflict Resolution: The Prevention, Management and Transformation of deadly conflicts*. Cambridge : Polity Press.
- Parlement européen. Direction générale des politiques externes, 2017. « Serbia's cooperation with China, the European Union, Russia and the United States of America. » [En ligne] : <https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/133504/Serbia%20cooperation%20with%20China,%20the%20EU,%20Russia%20and%20the%20USA.pdf>, [consulté le 8 janvier 2023].
- Service européen pour l'action extérieure. 2023. « Belgrade-Pristina Dialogue : Time to take responsibility and move towards the EU ». [En ligne] : https://www.eeas.europa.eu/eeas/belgrade-pristina-dialogue-time-take-responsibility-and-move-towards-eu_en [consulté le 18 avril 2023].
- Service européen pour l'action extérieure. 2020. « Concept on EU Peace Mediation ». [En ligne] : https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/eeas_20201336_working_document_on_concept_on_eu_peace_mediation.pdf [consulté le 18 janvier 2023].
- Svensson, I. , Wallenstein P. 2010. *The Go-Between. Jan Eliasson and the Styles of Mediation*. Washington, D.C. : United States Institute of Peace Press.
- Système de documents officiels des Nations unies. 2010. « Resolution adopted by the General Assembly on 9 September 2010. 64/298. Request for an advisory opinion of the International Court of Justice on whether the unilateral declaration of independence of Kosovo is in accordance with international law ». [En ligne] : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/479/71/pdf/N0947971.pdf?OpenElement> [consulté le 14 janvier 2023].



ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Sauvegarder le patrimoine : explorer les considérations éthiques liées aux biens culturels et au patrimoine immatériel

Gianina Joldescu-Stan

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

gianina.joldescu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-2563-8364>

Andreea Bianca Urs

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

andreea.urs@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-9197-1106>

Reçu le 03-12-2023 / Évalué le 10-12-2023 / Accepté le 21-12-2023

Résumé

La protection du patrimoine culturel figure sur la liste des priorités de nombreuses organisations européennes et internationales. Son analyse comporte une approche multidisciplinaire, où la problématique de l'éthique est également impliquée. L'article étudie la question éthique du patrimoine culturel dans le contexte de la mondialisation et du tourisme commercial, en mettant en évidence les pratiques de commercialisation et de promotion qui peuvent affecter l'authenticité et l'éthique culturelle. L'accent est mis sur les questions liées à la définition du patrimoine culturel et à l'impact sur le développement durable, notamment dans le tourisme. Le sujet central de l'article est la transmission éthique du patrimoine culturel d'une génération à l'autre, afin qu'il ne dégrade pas sa finalité au fil du temps. La méthodologie de recherche est qualitative, basée sur des méthodes de recherche secondaires : des recherches bibliographiques et des recherches exploratoires.

Mots-clés : éthique patrimoniale, passé, appropriation culturelle, héritage

**Salvgardarea patrimoniului: explorarea considerațiilor
etice referitoare la bunurile culturale și la patrimoniul imaterial**

Rezumat

Protejarea patrimoniului cultural se află pe lista de priorități a multor organizații europene și internaționale de profil. Analiza sa presupune o abordare multidisciplinară, unde este subînțeles și caracterul problematic din punct de vedere etic. Articolul investighează problematica eticii patrimoniului cultural în contextul globalizării și al turismului comercial, evidențiind practicile de comercializare și promovare care pot afecta autenticitatea și etica culturală. Se pune accentul pe întrebări privind definirea patrimoniului cultural și impactul asupra dezvoltării durabile, în special în turism. Subiectul central al lucrării este transmiterea

etică a patrimoniului cultural de la o generație la alta, astfel încât acesta să nu își degradeze scopul în timp. Metodologia de cercetare este calitativă, bazată pe metode secundare de cercetare, cercetare bibliografică și cercetare exploratorie.

Cuvinte-cheie: etică patrimonială, trecut, apropiere culturală, moștenire

Safeguarding Heritage: Exploring Ethical Considerations in Cultural Property and Intangible Legacy

Abstract

Protecting cultural heritage is on the priority list of many European and international cultural heritage organisations. While adopting a multidisciplinary approach to its analysis, the ethical problematic nature is also underlined. The article investigates the issue of cultural heritage ethics in the context of globalisation and commercial tourism, highlighting commercialisation and promotion practices that can affect cultural authenticity and ethics. It focuses on matters of defining cultural heritage and its impact on sustainable development, particularly in tourism. The focus of the paper is on the ethical transmission of cultural heritage from one generation to the next, so that it does not degrade in purpose over time. The research methodology is qualitative, based on secondary research methods, bibliographic research and exploratory research.

Keywords: heritage ethics, past, cultural appropriation, heritage

Introduction¹

La problématique du patrimoine culturel est multidisciplinaire, englobant des implications culturelles, économiques, politiques, historiques, archéologiques, juridiques et même psychologiques. De ce fait, cette problématique peut être explorée à travers plusieurs prismes, mettant en lumière à la fois les aspects positifs et négatifs du patrimoine culturel. Lorsque nous parlons de l'éthique du patrimoine culturel, nous faisons référence à plusieurs aspects, notamment : le rôle du patrimoine culturel ; l'histoire du patrimoine culturel national, régional et international ; et, plus important encore, la gestion et la protection du patrimoine culturel. L'un des travaux les plus importants dans le domaine de l'éthique du patrimoine culturel, et le fondement théorique de ce chapitre, est celui d'Erich Hatala Matthes, *The Ethics of Cultural Heritage* (Matthes, 2018), qui résume les aspects notables liés à éthique du patrimoine culturel, de la propriété culturelle jusqu'au rapatriement, l'appropriation culturelle, la préservation culturelle et la durabilité. Lorsqu'on étudie le patrimoine culturel, la méthodologie avancée s'articule principalement autour des études culturelles : anthropologie, archéologie, études comportementales, sociologie etc. Vu que la littérature spécialisée est

très riche et que le but de l'article est de présenter des données déjà collectées et scientifiquement étayées, la méthode utilisée est celle de la recherche secondaire, en résumant les principaux matériaux écrits dans le domaine et en générant de nouvelles idées à partir d'eux. L'objectif de la recherche est d'offrir une nouvelle perspective sur l'idée d'éthique du patrimoine culturel, regroupant des concepts tels que « protection du patrimoine », « biens culturels » et « administration patrimoniale ». La complexité du domaine permet une approche multilatérale et les résultats de la recherche génèrent à leur tour d'autres questions, qui contribuent à élargir le champ et ouvrent des perspectives pour les futures recherches.

Selon Matthes, l'éthique du patrimoine culturel soulève un certain nombre de questions, telles que : quel est le lien entre le patrimoine culturel et l'identité de groupe ? À qui appartiennent les droits de gestion du patrimoine culturel et pourquoi ? Quelle est l'importance du phénomène « d'appropriation culturelle » ? L'une des questions les plus intéressantes est vraisemblablement la suivante : qu'est-ce qui est considéré comme patrimoine culturel et pourquoi ? Cette question devient problématique surtout lorsqu'elle est abordée dans le contexte du développement durable, notamment dans le domaine du tourisme.

Afin de vendre quelque chose, les gens ont tendance à lui attribuer des caractéristiques qui embellissent dans le but de rendre cela plus attrayant. Un exemple clair à cet égard est l'image du Comte Dracula, utilisée non seulement pour promouvoir les châteaux de Bran et de Peleş en Roumanie, là où l'on suppose qu'il aurait vécu dans les livres de Bram Stoker, mais qui est également répandue à l'échelle nationale à travers divers souvenirs lucratifs, mais dépourvus de valeur ajoutée. Pourquoi un personnage d'un livre irlandais est-il devenu un symbole du tourisme roumain en Transylvanie et au-delà ? Pourquoi les autorités soutiennent-elles et encouragent-elles de telles pratiques qui n'ont aucun lien avec le patrimoine culturel roumain authentique et comment exactement l'éthique du patrimoine culturel est-elle affectée dans le contexte de la mondialisation et du tourisme commercial ? Ce sont des interrogations auxquelles nous essayerons de répondre dans cet article.

Les pratiques de promotion du tourisme à travers la commercialisation du patrimoine sont anciennes et répandues à travers le monde et ont conduit au fil du temps à séparer la culture de ce point de vue en deux grandes catégories : la culture supérieure et la culture inférieure ou, en termes moins péjoratifs, la culture populaire. Il est considéré que la culture supérieure englobe un ensemble de produits, notamment issus des arts, qui sont placés sur un piédestal de l'histoire et qui bénéficient d'un statut privilégié (Flybring, 2011). Ces objets culturels sont des peintures ou des sculptures anciennes, de la musique classique, tout ce qui est considéré comme ayant une valeur culturelle inestimable pour l'humanité

(ou estimable en sommes avec plusieurs zéros). À l'opposé se trouve la culture inférieure, que nous appelons culture populaire et qui se définit comme une forme d'art créée pour les masses, comme on peut le voir dans la musique pop, les émissions de télévision, le street art et ainsi de suite. Au fond, tout ce qui est produit dans un cadre favorisé par le capitalisme peut entrer dans la sphère de la culture populaire.

Dans laquelle de ces deux catégories le patrimoine culturel est-il inclus ? Le patrimoine culturel se compose principalement d'objets d'une valeur culturelle incommensurable, qui sont préservés pendant des siècles et qui ne perdent pas leur valeur, mais l'augmentent à travers le temps. Mais le patrimoine culturel, c'est aussi ce que l'on voit à la télévision, dans les spectacles de rue, la deep-house, l'électrique, la musique pop, le rock, les festivals de musique alternative, la photographie, le cinéma. De ce fait, est-ce que nous pouvons dire que le patrimoine culturel est une combinaison de culture noble et populaire ? Nous soutenons que oui, surtout à l'ère moderne, où cette fusion transcende le patrimoine, où la culture supérieure n'est plus accessible seulement aux élites, mais peut être admirée par toute personne disposant d'une bonne connexion Internet.

La question de l'éthique culturelle est aujourd'hui plus que jamais discutée au niveau mondial. Du phénomène d'appropriation culturelle (anglais : *cultural appropriation*) aux transitions d'une culture inférieure à une culture supérieure et vice versa jusqu'à la façon dont les différences culturelles influencent les décisions économiques et politiques des États, l'éthique du patrimoine culturel fait ressortir l'importance de la bonne gestion du patrimoine, afin que ce qui est préservé dans la culture d'un État ou d'une société soit aussi approprié que possible à cet État ou à cette culture (historiquement, culturellement, économiquement et politiquement) (Sandis, 2010 : 22).

Considérations éthiques associées au patrimoine culturel immatériel : enjeux liés aux biens culturels

Alors que le discours sur la propriété culturelle a commencé en mettant l'accent sur le patrimoine culturel matériel (bâtiments, artefacts, objets d'art etc.), ce discours a continué à se développer au fil du temps en mettant de plus en plus l'accent sur la culture invisible (histoires, chansons, styles, motifs, pratiques et traditions) (Carpenter, Katyal, Riley, 2009 : 1022-1125). Ces éléments supplémentaires, qui portent le nom de patrimoine immatériel, amènent une nouvelle vague de contradictions parmi les spécialistes du domaine. Pourquoi ? Parce qu'il est simple de déterminer à qui appartient une certaine œuvre d'art (peinture,

sculpture etc.) mais il n'est pas aussi facile de déterminer à qui appartient un style, une histoire, une danse, une chanson en particulier, d'autant moins dans les sociétés occidentales, d'où la culture est si rapidement empruntée. De ce fait, les législateurs de la matière ont jugé opportun d'associer la propriété culturelle plutôt que le patrimoine immatériel à la propriété intellectuelle, afin de lui accorder la même protection et de la soumettre aux mêmes restrictions législatives (Nicholas, Bannister, 2004 : 327-350). Cependant, cette décision a attiré des objections. Le premier contre-argument était qu'en assimilant la propriété culturelle du patrimoine immatériel à la propriété intellectuelle d'un point de vue législatif, il y a un risque de la marchandiser (en anglais *commodify* : lui donner une valeur économique qu'elle n'avait pas dans le passé). Toutefois, selon certains points de vue (Brown, 2005 : 45), ce risque représente une approche artificielle et inappropriée des traditions et des pratiques en constante évolution.

Un deuxième argument concernant les irrégularités causées par le traitement législatif de la propriété du patrimoine culturel immatériel comme propriété intellectuelle est celui qui insiste sur le manque de clarté de ce qui est ou non considéré comme un patrimoine culturel immatériel ; si, par exemple, un objet appartenant à un certain groupe culturel est exposé dans un musée, il y a peu de chances que son origine suscite une controverse (bien évidemment, même dans ce cas, il peut y avoir des controverses, mais peut-être en moins grand nombre). Cependant, la même certitude ne peut pas exister lorsqu'il s'agit de retracer les pratiques et les traditions à travers l'histoire et la généalogie, et traiter les biens culturels de manière superficielle dans ce cas peut conduire à des conflits de propriété difficiles à justifier à l'avenir (Matthes, 2018). Matthes considère l'appropriation culturelle comme le principal effet négatif du manque de consensus en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur dans le domaine du patrimoine culturel immatériel. L'appropriation culturelle a reçu beaucoup d'attention de la part des médias, surtout au cours des dix dernières années : emprunter des styles vestimentaires aux cultures indigènes sans rien avoir à faire avec elles, ou sans que le but de cet « emprunt » soit précisément de promouvoir cette culture ; la reprise en main de certaines expressions, utilisées uniquement par certaines communautés marginalisées, par des individus extérieurs à ces communautés (ou dont les prédécesseurs sont considérés comme étant justement les oppresseurs de ces communautés) ; l'utilisation d'éléments culturels dont la finalité originelle est rituelle, sans comprendre cette finalité et dans des contextes inappropriés ; le port des fameuses tresses afro par des personnes extérieures à la culture africaine ou afro-américaine comme accessoires de coiffure, sans apprécier la culture et sans avoir conscience des traumatismes culturels générationnels que ladite culture a

traversés précisément à cause de ces éléments qui sont désormais utilisés comme un accessoire de style. La liste des éléments culturels appropriés est longue, mais les personnes qui utilisent ces éléments d'un patrimoine culturel auquel elles ne s'identifient pas sont souvent les mêmes : une population occidentale (Européens ou Américains), de race blanche, ayant historiquement mené des processus étendus de colonisation et de domination culturelle, imposant des cultures et perpétrant des actes de destruction des cultures autochtones. Le patrimoine culturel immatériel est plus lié au phénomène d'appropriation culturelle, surtout lorsqu'il appartient à des sociétés marginalisées.

C'est ici qu'intervient la question de la représentativité. Les éthiciens du patrimoine culturel parlent de « représentativité culturelle » (Hall, 1997) - le droit des membres de cultures marginalisées de parler de leur culture et d'être entendus, sans avoir besoin d'un filtre d'experts qui n'appartiennent pas à cette culture, mais dont le discours oratoire sur ces qualités serait plus apprécié dans l'espace public. Accorder le droit à la représentativité culturelle ne signifie pas seulement le droit à la parole, mais également la mise à disposition d'une plateforme pouvant être utilisée pour la promotion/diffusion de cette parole. Les cultures marginalisées n'ont pas eu une telle plateforme jusqu'au cours des vingt dernières années. L'émergence et la multiplication des canaux de communication dans l'environnement en ligne ont énormément facilité l'accès au discours des membres de groupes culturels marginalisés, représentant précisément la plateforme d'expression qu'ils ne possédaient pas jusqu'alors. Bien sûr, avec l'augmentation de la représentativité culturelle, les situations d'appropriation culturelle se sont également multipliées, mais le sujet est trop vaste et pourrait être traité dans un autre article, indépendant de celui-ci. Nous nous limitons, dans le cadre de cet article, à tirer une conclusion concernant la propriété culturelle du patrimoine immatériel, à savoir qu'il existe deux circonstances légitimes, représentatives du patrimoine culturel immatériel et de la question de sa propriété intellectuelle. Dans la première situation, le patrimoine culturel immatériel est légalement protégé par le droit d'auteur. Ces cas sont rares et surviennent lorsqu'un élément du patrimoine est attribué à une personne de son vivant (le créateur bénéficie d'un droit d'auteur à vie). La rareté de ces situations est notamment due à la complexité du patrimoine culturel immatériel.

Les situations les plus courantes surviennent lorsque le patrimoine culturel immatériel est attribué à une culture dans son ensemble, sans appartenir à une personne spécifique et sans être protégé légalement par des droits d'auteur. Dans de telles situations, le débat éthique tourne autour de la question suivante : si le patrimoine appartient à toute une culture sans être la propriété effective de quelqu'un, qui décide si et dans quelles circonstances l'élément en question peut

être utilisé (d'un point de vue social ou même économique) ? Si un élément du patrimoine culturel immatériel roumain, tel qu'une « doină² » transylvaine par exemple, forme la base d'une mélodie interprétée par un artiste roumain qui obtient des droits d'auteur et des avantages financiers de cette chanson, peut-on dire que cette personne s'est approprié à la « doină » en question ? Et si cette personne n'est pas un artiste roumain, mais étranger, et ne s'identifie en aucune manière à la culture roumaine ? Selon les aspects théoriques abordés dans cette étude, nous serions encouragés à affirmer que seul l'artiste étranger à la culture roumaine pourrait être accusé d'appropriation culturelle, car dans le cas de l'artiste roumain, nous pourrions parler d'une identification culturelle avec l'élément patrimonial en question.

Néanmoins, d'un point de vue juridique, les deux ont également le droit d'utiliser des éléments du patrimoine culturel qui sont publics, que l'on ne peut attribuer à une seule personne, mais qui sont représentatifs de tout un groupe ethnique ou culturel. Lors d'une discussion avec Dr. Ciprian Mizgan, chercheur scientifique et enseignant à l'Académie nationale de musique « Gheorghe Dima » de Cluj, nous avons appris que selon les spécialistes du domaine, l'objectif est de préserver et de transmettre le patrimoine culturel immatériel, indépendamment des moyens utilisés. En d'autres termes, le patrimoine culturel immatériel est protégé tant qu'il est préservé et transmis. Ce transfert de connaissances peut se faire (selon les experts) à travers n'importe quelle forme artistique et sous n'importe quel prétexte économique ou social.

Les enjeux éthiques liés au patrimoine culturel matériel : réflexions sur l'héritage culturel

Essentiellement, le concept de bien culturel promeut quelque chose (un artefact, une œuvre d'art, un lieu particulier, un style de danse etc.) qui peut être considéré comme la propriété d'un groupe culturel et qui s'accompagne d'un ensemble de restrictions en matière d'accès et d'utilisation de cet élément par des personnes extérieures au groupe (même si le titre appartient à un tiers). Ce concept soulève un certain nombre de questions de raisonnement philosophique concernant les groupes culturels, la nature des biens culturels et les relations entre eux (Appiah, 1994).

Afin de comprendre les biens culturels, il est important de déterminer à qui sert exactement ce concept. Aux membres d'une certaine culture ? Aux institutions publiques qui gèrent le patrimoine et qui peuvent en bénéficier, quel qu'en soit le propriétaire ? Tous ? Pour répondre à cette question, il est important de faire une distinction entre les deux grandes théories d'approche du sujet : la théorie

de la culture nationaliste et la théorie de la culture internationaliste (Merryman, 1986 : 80). Selon la théorie de la culture internationaliste, chaque patrimoine culturel individuel contribue à la totalité du patrimoine culturel de l'humanité, ce qui signifie que tout le monde a un intérêt dans la propriété culturelle. Cette perspective est également appelée cosmopolite. Les partisans de cette théorie invoquent souvent l'universalité du patrimoine culturel comme moyen de contrer les restrictions nationales sur la vente et l'exportation d'œuvres d'art. En outre, cette dimension trouve un appui dans divers actes normatifs et politiques internationaux, notamment dans la Convention de La Haye (1954).

Selon la théorie de la culture nationaliste, les États ont un intérêt particulier en ce qui concerne la propriété culturelle de leur propre patrimoine, un intérêt impliquant l'attribution d'un caractère national aux biens du patrimoine. Ce point de vue bénéficie également du soutien de la législation internationale, notamment grâce à la Convention de l'UNESCO sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970). Les partisans de cette théorie culturelle promeuvent la nature nationale du patrimoine culturel pour justifier les politiques restreignant ou limitant l'exportation ou la vente des biens appartenant au patrimoine culturel national. Ainsi, un débat émerge autour de l'idée selon laquelle chaque partisan d'une théorie pourrait estimer que l'autre théorie possède des justifications solides, mais que celle qu'il soutient est supérieure.

Lorsqu'il s'agit de l'héritage du patrimoine culturel, tenant compte de tous les aspects mentionnés précédemment, on pourrait considérer qu'un groupe culturel qui gagne le droit de propriété sur un bien patrimonial peut en hériter et donc utiliser ce droit pour rapatrier ce bien, même lorsque la législation concernant l'acquisition dudit bien est floue (car en restreignant l'accès à la propriété dudit bien, on considère que le groupe voit son droit à l'héritage limité). Le succès de cette approche repose sur la moralité accordée à la propriété culturelle du groupe dès le début (Thompson, 2004 : 545). Le droit à l'héritage du patrimoine culturel est incompatible avec plusieurs théories de législation nationale, telles que le conséquentialisme (une branche de l'utilitarisme pour laquelle la propriété normative dépend uniquement des conséquences de son acquisition) ou l'égalitarisme. C'est pourquoi il est plus facile de traiter ce sujet du point de vue de la législation internationale (qui ne contient pas de telles limitations), d'autant plus que de nombreuses demandes de rapatriement se produisent dans ce domaine.

D'un autre côté, des voix en sociologie (Young, Brunk, 2012 : 115) suggèrent qu'une condition nécessaire à l'héritage est l'existence d'un testament ou d'une décision testamentaire de la part du ou des créateurs. Cette vision est justifiée

par l'existence de la croyance selon laquelle le respect du testament sous-tend la notion même d'héritage. Trop rarement, ces volontés testamentaires sont facilement vérifiables par les descendants survivants, c'est pourquoi l'héritage ne peut souvent pas constituer la base d'un bien culturel. Cependant, cet argument peut également être combattu si l'on suit les arguments qui définissent le patrimoine culturel comme l'héritage culturel laissé par les ancêtres à leurs descendants (Shelby, 2002 : 231-266).

Cependant, le phénomène de l'appropriation culturelle ne se réfère pas uniquement au patrimoine culturel immatériel. Lors d'une conférence à Université College de Londres, Lowenthal aborde des situations plus délicates où un site patrimonial est disputé par plusieurs cultures pour diverses raisons. L'un des exemples les plus évocateurs est l'Église du Saint-Sépulcre à Jérusalem (Lowenthal, 2017). Située sur le site considéré comme étant le lieu de la mort de Jésus-Christ, l'église est la propriété de trois églises chrétiennes, et la clé de l'église est détenue par une famille musulmane - et cela depuis des siècles. Selon les déclarations de la famille musulmane détenant la clé de l'église, le fait que l'Église du Saint-Sépulcre soit sous la « surveillance » d'une famille musulmane depuis plus de huit siècles est la meilleure preuve de coopération interculturelle.

Le concept de *heritage future* émerge dans le cadre d'une réflexion éthique sur la préservation du patrimoine culturel. Il s'agit d'une approche prospective fréquemment abordée dans la littérature spécialisée en gestion du patrimoine, visant à anticiper les actions de préservation nécessaires pour garantir l'accès des générations futures à ce patrimoine (Högberg, Holtorf, 2013). Ce concept constitue un outil théorique essentiel, permettant d'établir des liens entre le passé et l'avenir. Il met en lumière le rôle influent du patrimoine culturel dans la configuration des idéologies futures, aussi bien par sa présence que par son absence. Ainsi, nous constatons que le sujet de la propriété du patrimoine culturel et de l'héritage du patrimoine culturel est largement débattu dans la littérature spécialisée et qu'il n'y a pas de consensus autour de ces questions culturelles.

Possession contre administration

Dans les conditions où le raisonnement éthique lié au patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, conteste la question des biens culturels, une nouvelle variable devient pertinente : l'administration du patrimoine culturel (*stewardship*). Le terme, tiré de la littérature spécialisée de la gestion et des sciences naturelles, fait référence au devoir (d'une personne, d'une organisation ou de l'État) de prendre soin d'un élément ancien, d'entretenir, d'améliorer son état et d'assurer

son passage d'une génération à l'autre dans des conditions sûres (Bennett et al., 2018). Dans ce contexte, la gestion des espaces naturels incombe aux autorités de l'État, qui doivent veiller, par des mesures concrètes, à leur protection, à leur entretien et à leur transmission. Le même concept s'applique aux ressources naturelles.

En suivant cette logique, nous pouvons affirmer que les gens ne détiennent pas *per se* la terre et les ressources terrestres. Ils n'en sont que les gardiens et, à la fin de leur vie, ils en seront dépossédés. Ainsi se crée une relation d'interdépendance entre le milieu naturel (terre, ressources) et l'homme. La question est : afin de confirmer les prérogatives éthiques assumées, cette connexion environnement-homme peut-elle être transposée à la relation entre l'homme et le patrimoine culturel ?

À en croire ELRHA - organisation non gouvernementale internationale spécialisée dans la fourniture de solutions basées sur la recherche et l'innovation aux problèmes humanitaires majeurs - l'administration patrimoniale (*heritage stewardship*) peut être un outil pour garantir la stabilité d'une communauté résiliente et touchée par le conflit, à condition que le patrimoine ne soit pas un facteur discordant dans ce conflit, comme c'est le cas dans la situation de conflit actuel à Gaza (Zhengxin, 2023). En dehors de l'ELRHA, il existe de nombreuses organisations et institutions internationales qui promeuvent la gestion du patrimoine culturel comme solution aux problèmes éthiques. *The Foundation for Ethical Stewardship of Cultural Heritage (FESCH)* a pour rôle de reprendre les éléments perdus à la suite de catastrophes naturelles, de guerres ou d'autres événements mondiaux, à valeur patrimoniale (anciens, sans papiers) pour les archiver, les étudier et éventuellement les rapatrier. Si le rapatriement n'est pas possible en raison de litiges éthiques ou juridiques, les éléments du patrimoine restent dans la collection du patrimoine mondial. L'organisation canadienne *The First Peoples' Cultural Council (FPCC)* fournit un financement pour protéger, préserver, documenter et archiver le patrimoine culturel autochtone de la Colombie-Britannique, contribuant ainsi à sa gestion.

La gestion du patrimoine culturel est devenue encore plus populaire dans le contexte des défis mondiaux et de leurs implications pour la gestion du patrimoine (Fleming, 2018). En plus, à la suite des destructions massives consécutives aux deux guerres mondiales, l'attention des spécialistes se porte désormais sur les implications socio-économiques du changement climatique, des migrations, des conflits armés et sur le processus de protection du patrimoine. De nouvelles théories et concepts se construisent autour de la reconnaissance mondiale des besoins de conservation du patrimoine. Si autrefois le patrimoine était perçu comme un objet

de luxe, n'ayant de valeur que pour une certaine catégorie de personnes, les sociétés comprennent aujourd'hui mieux son véritable rôle dans la formation et la structuration de l'identité et de la cohésion collectives.

Conclusions

Le discours sur la propriété et l'éthique patrimoniale a considérablement évolué au cours des dernières décennies, passant d'une acceptation axée presque exclusivement sur le patrimoine culturel matériel à une reconnaissance accrue de la pertinence du patrimoine culturel immatériel/intangible. Cette approche n'était pas sans défis. Il y a des questions législatives concernant la protection des biens culturels face aux risques d'appropriation et de marchandisation culturelles, en passant par la difficulté de délimiter et de clarifier la manière dont le patrimoine culturel est constitué. Ces défis vont au-delà des considérations éthiques et soulignent la nécessité d'une conscience culturelle plus approfondie.

La représentativité culturelle est un élément éthique pertinent, car elle confirme la capacité des membres d'une culture à défendre les droits à la libre expression et à ne pas se conformer aux normes culturelles imposées par les sociétés occidentales (qui, à travers le phénomène de la mondialisation, tendent à promouvoir certains « standards culturels »). Les débats éthiques incluent donc également la composante du droit à la représentation (Belot, Corpădean, 2020). Contrairement aux opinions des experts en éthique, du point de vue légal, la représentativité culturelle peut être assurée par des personnes n'appartenant pas à cette culture. Cela peut se produire pour diverses raisons, mais principalement en vertu du droit de tout individu de choisir son appartenance culturelle sans avoir à prouver l'héritage culturel associé. Dans ce cas, le dialogue direct avec les membres sous-représentés de la communauté demeure l'instrument principal pour assurer une représentation authentique du point de vue éthique.

Lorsqu'il s'agit du patrimoine culturel matériel, la discussion éthique repose sur deux théories : la théorie de la culture internationaliste et la théorie de la culture nationaliste, ainsi que sur le débat entre celles-ci. L'idée selon laquelle un groupe culturel peut revendiquer la propriété d'un bien culturel en le considérant comme faisant partie de son patrimoine culturel, pouvant ainsi l'hériter et le rapatrier, soulève des questions complexes, notamment face aux législations nationales et internationales, qui peuvent être contradictoires, obscures ou restrictives.

Finalement, les acceptions éthiques entourant le patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, mettent en évidence la complexité du domaine, en évoquant le besoin de réglementations légales équilibrées qui tiennent compte

de la diversité culturelle et des multiples dimensions de ce concept. À partir des recherches menées jusqu'à présent, nous proposons d'aborder plus largement les éléments éthiques du patrimoine culturel, notamment dans le contexte des zones de conflit, où le risque de destruction est le plus élevé.

Bibliographie

- Adorno, T. 2001. *The Culture Industry: Selected Essays on Mass Culture*, Londres : Routledge Classics.
- Appiah, K. A. 1994. *Race, Culture, Identity : Misunderstood Connections. The Tanner Lectures on Human Values*, University of California en San Diego.
- Appiah, K. A. 2006. *The Ethics of Identity*, New Jersey : Princeton University Press.
- Bennett, N. J, et. al. 2018. « Environmental stewardship: A conceptual review and analytical framework ». *Environment Management*, 61, p. 597-614.
- Belot, R., Corpădean, A. G. 2020. « Les silences et les dissonances de la mémoire européenne aujourd'hui. Introduction ». *Synergies Roumanie*, n° 15, p. 7-10. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Roumanie15/introduction.pdf> [consulté le 2 décembre 2023].
- Brown, M. 2005. *Heritage Trouble: Recent Work on the Protection of Intangible Cultural Property*, Cambridge University Press. [En ligne] : <https://www.cambridge.org/core/journals/international-journal-of-cultural-property/article/abs/heritage-trouble-recent-work-on-the-protection-of-intangible-cultural-property/5E95AF9EA1EA9BA5851B6E6A131CCD3F> [consulté le 2 décembre 2023].
- Carpenter, K.A., Katyal, S. K., Riley, A. R. 2009. « In Defense of Property ». *The Yale Law Journal*, 118(6). [En ligne] : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1220665 [consulté le 2 décembre 2023].
- Flybring, J. 2009. « 2019-11/ High/ Low Culture ». [En ligne] : <https://johanflybringessays.wordpress.com/2011/10/07/2009-11-highlow-culture/> [consulté le 2 décembre 2023].
- Hall, S. 1997. *Representation. Cultural representations and signifying practices*, Sage Publishing.
- Kane, M. 1982. « Cultural Identity: A Historical Perspective ». *Educafrica, Bulletin of the UNESCO Regional Office for Education in Africa*. [En ligne] : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000053835> [consulté le 26 novembre 2023].
- Högberg, A., Holtorf, C. 2013. « Heritage futures and the future of heritage ». *Counterpoint: Essays in Archaeology and Heritage Studies*, Oxford, UK, p. 739-746.
- Lowenthal, D. 1991. « Heritage and the English Landscape », *History Today*, 41(9). [En ligne] : <https://www.historytoday.com/archive/heritage-and-english-landscape> [consulté le 2 décembre 2023].
- Matthes, E.H. 2018. « The Ethics of Cultural Heritage », *plato.stanford.edu*. [En ligne] : <https://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/ethics-cultural-heritage/> [consulté le 2 décembre 2023].
- Merryman, J. H. 1986. « Two Ways of Thinking About Cultural Property ». *The American Journal of International Law*.
- Nicholas, G., Bannister, K. 2004. « Copyrighting the Past? Emerging Intellectual Property Rights Issues in Archaeology », *Current Anthropology*, vol. 3, [En ligne] : https://www.researchgate.net/publication/249179720_Copyrighting_the_Past_Emerging_Intellectual_Property_Rights_Issues_in_Archaeology [consulté le 2 décembre 2023].
- Person, K., Fleming A. 2018. *Cultural Heritage Stewardship: 17: Global challenges and new Approach*, Taylor & Francis. [En ligne] : <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780203702277-17/cultural-heritage-stewardship-arlene-fleming> [consulté le 2 décembre 2023].

Sandis, C. 2010. *Cultural Heritage Ethics. Between Theory and Practice*. Open Book Publisher, Cambridge, UK.

Thompson, E. 2017. « Legal and Ethical Considerations for Digital Recreations of Cultural Heritage ». *Chapman Law Review*, 20(1). [En ligne] : <https://digitalcommons.chapman.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1395&context=chapman-law-review> [consulté le 2 décembre 2023].

Thompson, J. 2002. « Art, Property Rights, and the Interests of Humanity ». *The Journal of Value Inquiry*. 38, p. 545-560. [En ligne] : <https://doi.org/10.1007/s10790-005-5869-7> [consulté le 2 décembre 2023].

Zhengxin, H. 2023. « Escalation of conflict puts heritage at risk ». *Global Times*. [En ligne] : <https://www.globaltimes.cn/page/202310/1299611.shtml> [consulté le 2 décembre 2023].

Notes

1. L'article a été rédigé dans son intégralité par les deux auteurs. L'introduction et les conclusions représentent le fruit d'un travail collectif, tandis que les premier et deuxième parties ont été rédigées par Gianina Joldescu-Stan. Andreea Urs est responsable de la rédaction de la dernière partie, ainsi que de la révision linguistique de l'article dans son ensemble.
2. Le terme *Doină* signifie une espèce du folklore lyrique populaire et musical roumain qui exprime un sentiment de nostalgie, de deuil, de révolte, d'amour etc., également repris par la poésie érudite.



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Communication sur les risques. Étude de cas : la prolifération des algues vertes en Bretagne

Ana Ursachi

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

ana.i.ursachi@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0002-4480-2198>

Reçu le 25-10-2023 / Évalué le 17-11-2023 / Accepté le 30-11-2023

Résumé

L'existence d'un risque déclenche une réaction de la part des autorités locales, des organismes scientifiques, des entreprises et du grand public. Ainsi, l'évaluation, la surveillance et la communication efficaces des risques sont essentielles pour prévenir ou réduire la probabilité d'une crise. À ce titre, la dimension de la communication est l'un des éléments clés de la prévention des crises. Le thème de recherche « Communication sur les risques. Étude de cas : prolifération d'algues vertes en Bretagne » reflète les éléments fondamentaux d'une communication efficace sur les risques, en particulier sur les risques pour la santé publique et l'environnement. L'étude de cas est une analyse comparative entre la communication via la page web *algue-vertes.com* de la préfecture de Bretagne et via la bande dessinée « Algues vertes, l'histoire interdite » d'Inès Léraud et Pierre van Hove.

Mots-clés : perception des risques, communication sur les risques, algues vertes, Bretagne

Comunicarea de risc. Studiu de caz : proliferarea algelor verzi în Bretagne

Rezumat

Existența unui risc antrenează un răspuns din partea autorităților locale, a organismelor științifice, a companiilor și a publicului general. Evaluarea, monitorizarea și comunicarea eficientă a riscului sunt elemente esențiale pentru a preveni sau a diminua gradul de probabilitatea a unei crize. În acest sens, dimensiunea de comunicare este unul din elementele cheie în prevenirea unei crize. Tema de cercetare „Comunicarea de risc. Studiu de caz: proliferarea algelor verzi în Bretagne” reflectă elementele fundamentale în construcția unei comunicări de risc eficiente, în particular în comunicarea riscurilor de sănătate publică și de mediu. Studiul de caz reprezintă o analiză comparativă între comunicarea prin intermediul paginii web *algue-vertes.com* a Prefecturii Bretagne și prin prisma unei benzi desenate, „Algues vertes, l'histoire interdite” de Inès Léraud și Pierre van Hove.

Cuvinte cheie: percepția riscurilor, comunicare de risc, alge verzi, Bretagne

**Risk communication.
Case study: green algae proliferation in Brittany**

Abstract

The occurrence of a risk generates a response from local authorities, scientific bodies, companies, and the public. Effective risk assessment, monitoring and communication are essential in order to prevent or reduce the likelihood of a crisis. In this regard, the communication dimension is one of the key elements in preventing a crisis. The research theme “Risk Communication. Case study: green algae proliferation in Brittany” reflects the fundamental elements in the construction of effective risk communication, in particular in the communication of public health and environmental risks. The case study is a comparative analysis of communication through the webpage *algue-vertes.com* of the Prefecture of Brittany and a comic book, “Algues vertes, l’histoire interdite” by Inès Léraud and Pierre van Hove.

Keywords: risk perception, risk communication, green algae, Bretagne

Introduction

La communication des risques est l’un des outils permettant de prévenir et d’atténuer une situation de crise. Partant du principe qu’une situation de crise est une manifestation d’un risque qui n’est pas géré et communiqué efficacement, nous considérons qu’il est important d’explorer le domaine de la communication des risques. À ce titre, nous avons choisi l’étude de cas suivante : la communication des risques liés à la prolifération des algues vertes en Bretagne (France), car le phénomène de prolifération des algues vertes est récurrent et comporte des risques pour la santé humaine et l’environnement. Dans le cadre de cette recherche, nous avons l’intention de répondre aux questions suivantes : Quel est le processus de communication des risques selon les approches de perception des risques ? Pourquoi la communication sur les risques devient-elle une condition préalable au déclenchement d’une situation de crise ? Dans quelle mesure les approches de la théorie de la perception des risques sont-elles pertinentes et faciles à appliquer dans l’étude de cas ?

La méthodologie utilisée comprend deux approches : l’approche descriptive et l’approche comparative. L’analyse descriptive permet de présenter les approches dans le domaine de la perception des risques, de la communication sur les risques et le contexte de la situation de risque causée par la prolifération d’algues vertes dans une région française, la Bretagne. L’analyse comparative sera utilisée pour établir les différences et les similitudes entre les pratiques de communication sur

les risques mises en œuvre par la préfecture de la région Bretagne à travers le site web algues-verte.com et par les journalistes Inès Léraud et Pierre van Hove à travers la bande dessinée « Algues vertes, l'histoire interdite ».

La première partie de l'étude explique la signification du concept de risque et du concept de perception du risque selon les approches de la perception du risque. Dans cette section, nous décrivons comment les trois approches, la théorie culturelle, le paradigme psychométrique et le cadre conceptuel de l'amplification du risque social, contribuent à la création d'une stratégie efficace de communication des risques. Dans la deuxième partie, nous examinerons l'évolution de la communication sur les risques et les principes fondamentaux de la communication sur les risques, y compris la communication sur les risques environnementaux. La troisième section vise à analyser l'étude de cas : la communication sur les risques liés à la prolifération des algues vertes en Bretagne.

1. Perception des risques

Le concept de *risque* signifie la probabilité qu'un événement produise des conséquences négatives et indésirables, souvent associé au terme « danger », mais implique également la possibilité d'un résultat positif. Dans le domaine de la communication sur les risques, le concept de perception des risques est central. La perception du risque est l'évaluation subjective ou intuitive par un individu du niveau de risque associé à un danger particulier. Le contexte culturel, les valeurs, l'expérience antérieure, les connaissances, le niveau d'exposition au risque et la couverture médiatique du danger sont autant de facteurs qui interviennent dans la formation de la perception. La perception du risque est au cœur de l'agenda politique de nombreux pays et est cruciale pour comprendre l'attitude du grand public face à un événement donné (Sjöberg, 2000 : 1). Comprendre la signification du risque et la manière dont une société ou un individu perçoit le risque sont des éléments clés pour construire une communication efficace sur le risque. À cette fin, nous analyserons la perception du risque à travers trois approches.

1.1. Théorie culturelle de la perception des risques

Développée dans les années 1970, la théorie culturelle est un cadre théorique permettant d'analyser et d'aborder la perception des risques par le grand public. Les principes, les valeurs et les préjugés du contexte social contribuent à la formation de raisonnements, de perceptions et d'attitudes sur la base desquels les individus interagissent et forment des transactions. Selon la théorie culturelle,

la perception du risque est un processus social et certaines peurs sont sociales (Douglas, Wildavsky, 1983 : 6). La société est formée sur la base d'un ensemble de valeurs et de principes partagés, produisant une manière spécifique de comprendre l'environnement. L'adhésion à une vision du monde particulière légitime un type correspondant de relations sociales (Thompson, Ellis, Wildavsky, 2018 : 1), présenté dans la typologie grille-groupe (voir la Figure 1). Ainsi, chaque type de contexte culturel sélectionne différents types de dangers pour lui (Douglas, 1994 : 47), en s'appuyant sur les valeurs culturelles, les préjugés et le passé historique. D'autre part, les valeurs partagées dans une société conduisent à des peurs partagées et, implicitement, à un accord partagé pour ne pas craindre d'autres choses (Douglas, Wildavsky, 1983 : 8). Les personnes ayant des valeurs différentes interprètent les risques différemment et prennent également des risques différents. Un autre aspect important de l'interprétation et de la sélection des risques est qu'elles évoluent dans le temps (Wildavsky, 2017 : 20), proportionnellement à l'évolution de l'organisation sociale (Douglas, Wildavsky, 1983 : 9).

Pour expliquer les mécanismes d'interaction et d'action des individus, l'anthropologue britannique Mary Douglas construit la typologie grille-groupe de quatre contextes sociaux différents auxquels elle associe des principes culturels radicalement différents. Ces principes participent à façonner la perception des situations qui entourent les personnes dans une perspective cognitive et axiologique radicalement différente, en fonction des contextes sociaux qui leur correspondent. Mary Douglas appelle ces perspectives des biais/préjugés culturels (Calvez, 2006 : 6). La typologie grille-groupe est construite sur deux dimensions, la grille et le groupe.

La dimension de la grille définit la manière dont un individu agit dans un contexte social (Calvez, 2006 : 7). Cette dimension fait référence au niveau de régulation et de contrainte sur le comportement des individus dans un contexte social, le niveau d'individualisme. Si le niveau de la grille est élevé, chaque personne dans ce contexte dispose d'options comportementales très limitées. Lorsque le niveau de grille diminue, les individus sont libres d'agir en fonction de leur intérêt personnel (Oltedal et al., 2004 : 18). D'autre part, la dimension du groupe fait référence à la mesure dans laquelle un individu est intégré dans des unités délimitées (Thompson, Ellis et Wildavsky, 2018 : 5-6). Ce paramètre marque le degré d'encastrement social des individus dans un groupe ; plus l'encastrement est élevé, plus les choix et les perceptions de l'individu sont déterminés par le groupe.

Ces deux dimensions forment quatre contextes sociaux distincts : le fatalisme, la hiérarchie, l'individualisme et l'égalitarisme (voir la Figure 1). Les personnes qui appartiennent à l'un des types de contexte social choisiront de se préoccuper

des risques et des dangers en fonction des caractéristiques du contexte ; c'est la société qui produit sa propre vision de l'environnement naturel (Douglas, Wildavsky, 1983 : 8).

Grille		
Groupe	Haut niveau Isolement Faible niveau	Structure hiérarchique Haut niveau
	Individualisme Faible niveau	Enclave égalitaire

Figure 1. Typologie grille-groupe selon la théorie culturelle de Mary Douglas (Oltedal et al., 2004 : 19)

Le contexte social dans lequel existe un faible niveau de grille mais un niveau élevé d'incorporation de groupe produit des relations sociales *égalitaires* entre les individus. En termes de perception des risques, les égalitaristes sont préoccupés par les risques technologiques et environnementaux (Sjöberg, 2000 : 5), tels que les crises nucléaires et le changement climatique. La nature est considérée comme fragile et vulnérable à l'intervention humaine. Ils se méfient de la pollution et des nouvelles technologies qui pourraient altérer l'état de la nature. Ils s'opposent aux risques susceptibles de créer des dangers irréversibles pour un grand nombre de personnes ou de générations futures (Oltedal et al., 2004 : 20).

Les relations sociales hiérarchiques se caractérisent par un environnement dans lequel les individus sont soumis au contrôle des autres membres du groupe et aux exigences des rôles sociaux imposés. Les individus sont préoccupés par les dangers et les risques dans le domaine de la loi et de l'ordre social (Sjöberg, 2000 : 5), comme les manifestations sociales, les troubles et les émeutes. Dans le même temps, les hiérarchistes ont une grande confiance dans les connaissances des experts (Oltedal et al., 2004 : 20) et transfèrent la responsabilité d'agir en cas de danger au gouvernement et aux experts. En ce qui concerne les risques environnementaux, la nature est considérée comme largement autopréservée. Cependant, cette caractéristique a certaines limites, et lorsqu'elles sont dépassées par l'activité humaine, la nature ne peut pas se guérir elle-même, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques d'un point de vue hiérarchique. Les hiérarchistes acceptent les risques tant que les décisions les concernant sont justifiées par le gouvernement ou les experts (Oltedal et al., 2004 : 20).

Le contexte social individualiste se caractérise par un environnement dans lequel les gens agissent par le biais de négociations, d'alliances, sur la base de leurs propres intérêts et croyances. Les personnes individualistes soutiennent le libéralisme. Dans les relations sociales individualistes, le risque est perçu comme une opportunité (Thompson, Ellis, Wildavsky, 2018 : 63), uniquement s'il ne limite pas la liberté de l'individu. Le risque est perçu comme faisant partie du gain, spécifiquement du gain financier. Cependant, la guerre et les changements de marché (Sjöberg, 2000 : 5) sont perçus comme des risques élevés. Les personnes appartenant à ce contexte social ne sont pas préoccupées par les questions environnementales, estimant que la nature a la capacité de rétablir son propre *statu quo* (Olteidal et al., 2004 : 19-20).

Les deux dimensions, grille et groupe, forment le quatrième mode de vie, caractérisé par un niveau élevé de grille et d'exclusion du groupe, que l'on appelle fataliste. Les personnes appartenant à ce milieu sont peu impliquées dans la vie sociale. Cela rend le fataliste assez indifférent au risque (Olteidal et al., 2004 : 20). Le fataliste perçoit les dangers comme inévitables et adopte une attitude passive face au risque. La nature ne fournit aucun retour d'information fiable quant à l'impact positif ou négatif des actions humaines. Les actions sont perçues comme une loterie et les gens doivent faire face aux problèmes qui se présentent (Olteidal et al., 2004 : 20).

La typologie grille-groupe développe les aspects fondamentaux de chaque contexte social dans lequel les principes culturels guident la manière dont les individus interagissent, perçoivent les risques et la nature. Ces aspects sont importants pour la communication sur les risques. Après l'analyse du groupe cible, la stratégie de communication est élaborée en fonction des caractéristiques du contexte social dont le public fait partie.

1.2. Paradigme psychométrique de la perception des risques

Le paradigme psychométrique est une méthode de recherche sur la perception des risques, développée pour examiner pourquoi les gens perçoivent différemment les dangers. L'objectif de cette approche est de mettre en évidence les facteurs qui déterminent la perception des risques (Siegrist, Keller, Kiers, 2005 : 211) et l'acceptabilité des risques (Jenkinsa, Harris, Osman, 2021 : 1451). Selon le paradigme psychométrique, les perceptions et les attitudes des individus sont déterminées par une variété de caractéristiques quantitatives et qualitatives (Slovic, Fischhoff, Lichtenstein, 1986 : 16). Dans les recherches psychométriques, les participants évaluent un ensemble de dangers sur la base d'une échelle.

Les résultats de ces études ont montré que la perception du risque comporte deux composantes : le risque redouté et le risque inconnu. La composante risque redoutée fait référence à la possibilité de conséquences catastrophiques ou fatales, à la perception d'un manque de contrôle sur le risque et à une répartition inégale des risques et des avantages. Plus le score de danger est élevé pour cette composante, plus le risque perçu est important. Par conséquent, les gens voudront que les risques réels soient réduits et strictement réglementés (Slovic, Fischhoff, Lichtenstein, 1986 : 11-12). En outre, le risque inconnu fait référence aux risques mal compris, inconnus de la science, non observables et dont les conséquences se produisent plus tard (Jenkinsa, Harrisa, Osman, 2021 : 1451). Les résultats de la recherche psychométrique (Slovic, Fischhoff, Lichtenstein, 1986) démontrent que le risque perçu est quantifiable et prévisible. Le concept de risque a des significations différentes selon le grand public et les experts (Slovic, Fischhoff, Lichtenstein, 1986 : 5). Les experts évaluent un risque sur la base d'estimations techniques, tandis que l'évaluation du risque par le public est estimative, fortement corrélée aux caractéristiques du danger, telles que son potentiel catastrophique (Slovic, 2000 : 223) et à des variables heuristiques. Par exemple, l'expérience des dangers tend à provenir des médias, qui documentent les accidents de manière assez approfondie (Slovic, 2000 : 223), le poids le plus important étant accordé aux événements négatifs (Slovic, 2000 : 323).

La confiance est un autre facteur important de la communication des risques. Les chercheurs du paradigme psychométrique affirment que la confiance émerge lentement, qu'elle est fragile et qu'elle peut être facilement détruite. Le manque de confiance se produit lorsqu'il y a un conflit d'opinion sur le risque d'un événement ou d'une technologie entre les experts. Les événements négatifs associés à la destruction de la confiance sont plus visibles que les événements positifs qui renforcent la confiance (Kasperson et al., 2003 : 31).

1.3. Amplification sociale des risques

Le cadre conceptuel de l'amplification sociale des risques (Social Amplification of Risk Framework) a été élaboré en 1988 par Roger E. Kasperson, Jeanne X. Kasperson et Ortwin Renn (Pidgeon, Kasperson, Slovic, 2003 : 2). L'objectif de ce cadre conceptuel est d'examiner comment les événements à risque et le risque lui-même interagissent avec les processus psychologiques, sociaux, institutionnels et culturels de la société, contribuant ainsi à l'amplification ou à l'atténuation des perceptions et des préoccupations liées au risque. Parallèlement, le cadre examine la manière dont le comportement face au risque est façonné (Pidgeon, Kasperson, Slovic,

2003 : 2). Le cadre conceptuel de l'amplification sociale des risques a été conceptualisé comme un cadre intégratif, plutôt que comme une théorie, qui englobe et s'appuie également sur les conclusions et les résultats de plusieurs domaines de la recherche sur le risque, tels que la recherche en théorie culturelle et le paradigme psychométrique, la recherche sur les médias et les études sur les réponses organisationnelles et sociétales au risque. Il ne s'agit donc pas d'un modèle qui peut être testé empiriquement (Bearth, Siegrist, 2022 : 1382).

Selon le cadre conceptuel de l'amplification sociale des risques, la perception des risques et des dangers est influencée par les valeurs, les processus psychologiques, les attitudes, les influences sociales et le contexte culturel. Les événements dangereux interagissent avec les processus psychologiques, sociaux, institutionnels et culturels, provoquant une amplification ou une atténuation des perceptions du risque et peuvent donc façonner le comportement à risque (Renn et al., 1992 : 137). L'amplification des risques se produit lorsque le risque devient une préoccupation particulière et une activité sociopolitique au sein d'une société. L'amplification du risque se produit généralement en deux étapes : dans le transfert d'informations sur le risque et dans les réponses sociales (Kasperson et al., 2022 : 1367). En revanche, l'atténuation du risque se produit lorsque des dangers considérés comme graves par les experts ne reçoivent que peu d'attention de la part de la société.

La perception du risque d'un événement se forme lorsque des personnes l'observent et le communiquent à d'autres. Les individus ou les groupes, impliqués dans la collecte d'informations sur les risques, agissent comme des stations d'amplification à travers leurs réponses comportementales ou leur communication (Renn et al., 1992 : 140). Les stations d'amplification peuvent être des individus, des groupes sociaux et des institutions, des scientifiques ou des institutions scientifiques, des journalistes et des médias, des politiciens et des agences gouvernementales ou d'autres groupes sociaux et leurs membres (Kasperson et al., 2003 : 15). L'expérience du risque peut être conceptualisée non seulement comme l'expérience directe d'un danger par un individu ou une société, mais aussi comme le résultat d'un processus par lequel les individus ou les groupes apprennent à acquérir ou à créer des interprétations des dangers (Renn et al., 1992 : 140). La confiance dans les experts peut également renforcer ou atténuer les réactions du public aux signaux de risque (Kasperson et al., 2022 : 1371). Ainsi, la communication efficace sur les risques ne peut se faire qu'après avoir résolu des visions conflictuelles ou identifié des objectifs supérieurs sur lesquels toutes les parties peuvent se mettre d'accord (Kasperson et al., 2003 : 32).

2. Communication des risques

Développée dans la seconde moitié du 20^e siècle en tant que discipline des sciences de la communication, la communication sur les risques se développe progressivement. Dans cette section, nous présenterons l'émergence, l'évolution des modèles de communication et les particularités de la communication sur les risques liés à la santé publique et à l'environnement.

2.1. Principes de la communication des risques

Cristallisée dans les années 1980, la communication sur les risques est apparue comme « une discipline permettant de réunir des experts et des profanes pour expliquer et comparer les risques » (Heath, O'Hair, 2009 : 9). En 1989, le Conseil national de la recherche des États-Unis a publié le rapport *Improving Risk Communication*, qui souligne qu'« un élément majeur de la gestion des risques dans une société démocratique est la communication sur les risques » (National Research Council (US), 1989 : ix), ce qui représente une continuation du droit de savoir offert au grand public par l'adoption en 1986 de l'*Emergency Planning and Community Right-to-Know Act*. Dans ce contexte, la communication sur les risques est renforcée en tant qu'élément clé d'une société démocratique.

Le processus de communication sur les risques inclut une variété d'acteurs, indépendamment de leur statut social, de leur âge, de leurs connaissances, enfants ou législateurs (Lundgren, McMakin, 2018 : 1) ; chaque membre de la communauté est intégré dans l'échange d'informations sur un risque particulier. Selon l'Organisation mondiale de la Santé : « la communication sur les risques est l'échange en temps réel d'informations, de conseils et d'opinions entre des experts ou des fonctionnaires et des personnes confrontées à un danger ou à une menace pour leur survie, leur santé ou leur bien-être économique ou social¹ » (World Health Organization, « Risk communication and Community engagement »). La communication des risques repose sur la participation de la société à l'atténuation des risques. Ils travaillent ensemble pour s'assurer que des informations précises sont fournies aux communautés d'une manière qui soit acceptable et viable pour elles (Lundgren, McMakin, 2018 : 1).

2.2. Communication des risques et communication de crise

Tout risque manifeste peut constituer une crise (Heath, O'Hair, 2009 : 6). Par conséquent, la communication sur les risques efficace peut réduire la probabilité d'une crise et servir la base de connaissances, d'évaluation, d'infrastructure et de tolérance au risque pour la réponse à la crise (Heath, O'Hair, 2009 : 25).

La communication des risques et la communication de crise ont des objectifs, des approches et des stratégies différents. La stratégie de communication des risques consiste à informer le public sur la situation de risque (Bourrier, 2018 : 5). La communication de crise consiste souvent à communiquer sur les risques, mais elle est aussi largement axée sur le maintien ou le rétablissement de la réputation des organisations touchées par les crises (World Health Organization, 2021 : 2). Ainsi, la communication des risques peut avoir lieu à la fois avant la crise et pendant la situation de crise.

2.3. Modèles de communication des risques

Le modèle traditionnel de communication des risques est linéaire, les experts étant l'expéditeur et l'acteur principal, mais le grand public exposé au risque étant le destinataire. Sur ce modèle, la communication des risques est gérée et organisée par l'entreprise/l'organisation/l'institution qui exploite ou supervise les activités impliquant un risque de danger. L'organisation et ses experts sont la seule source de connaissances et d'expertise valables qui communique des informations sur l'existence d'un risque, l'objectif étant de combler le fossé entre la compréhension du risque par les experts et la société (Bieder, 2018 : 156).

Le déclin de l'approche linéaire a été causé par un manque de confiance dans les institutions, les experts et la science. La relation de confiance est devenue horizontale (Bieder, 2018 : 160). Par conséquent, on passe à un nouveau modèle impliquant de multiples acteurs, la communication devenant bidirectionnelle, un processus interactif d'échange d'informations et d'opinions entre individus, groupes et institutions (Palenchar, 2009 : 35). La publication de *Effective Risk Communication : The Role and Responsibility of Government and Nongovernment Organizations* par Vincent T. Covello, David B. McCallum et Maria Pavlova offre une nouvelle perspective sur le rôle du grand public, l'objectif et les principes de la communication sur les risques. Selon les auteurs, « les citoyens d'une démocratie ont le droit de participer aux décisions qui affectent leur vie, leurs biens et les choses auxquelles ils tiennent. Deuxièmement, l'objectif de la communication des risques dans une démocratie est de produire un public informé, engagé, orienté vers des solutions et collaborant [...]. Troisièmement, la communication des risques est une activité à double sens fondée sur le respect mutuel, la confiance et le partage ouvert des informations » (Covello, McCallum, Pavlova, 1989 : 5).

Le modèle actuel de communication des risques est basé sur la formation de relations sociales, une infrastructure communautaire qui participe à la communication des risques et s'engage à façonner la résilience des risques existants

(Palenchar, 2009 : 35). Aujourd'hui, la communication sur les risques est dynamique et implique un grand nombre d'acteurs. La nouvelle approche repose sur le dialogue et la participation. La faiblesse de cette forme de communication est le manque d'institutions répondant aux besoins et aux intérêts du public affecté par les risques (Palenchar, 2009 : 35). Dans le même temps, la digitalisation et la mondialisation ont contribué au fait que la communication sur les risques n'est plus contrôlée par un seul acteur, l'échange d'informations, d'idées et d'opinions étant libre et sans contrainte. Ainsi, la nouvelle réalité représente un défi pour les experts et les chercheurs en communication des risques, qui doivent adapter leur message à une variété de publics (Bourrier, 2018 : 9-10). En conclusion, les modèles de communication des risques sont en constante évolution, dépendant de l'émergence de nouvelles technologies comme canaux de communication et de nouvelles normes et valeurs sociétales.

2.4. Principes et règles de communication des risques

Le succès de la communication sur les risques et de l'atténuation des risques repose sur la coopération entre l'organisation, les experts et le grand public. Les principes et les règles utilisés jouent un rôle important dans la communication des risques, qui contribuera à informer le public. À cet égard, l'OMS a élaboré cinq « principes clés de la communication sur les risques » : confiance, transparence, alerte précoce, écoute et planification (World Health Organization, 2019 : 6). De même, Vincent Covello, expert en communication des risques, et son collègue Frederick Allen, ont distingué sept règles fondamentales dans la communication de tout type de risque, applicables tant au secteur public qu'au secteur privé. Ces règles sont les suivantes :

1. *Accepter et impliquer le public en tant que partenaire légitime ;*
2. *Planifier soigneusement et évaluer vos efforts ;*
3. *Être à l'écoute des préoccupations spécifiques de l'auditoire ;*
4. *Être honnête, sincère et ouvert ;*
5. *Coordonner et collaborer avec d'autres sources crédibles ;*
6. *Répondre aux besoins des médias ;*
7. *Parler clairement et avec compassion (Covello et Allen, 1988).*

Une communication efficace sur les risques fournit au grand public des informations opportunes, précises, claires, objectives, cohérentes et complètes (Covello, 2009 : 143). Il faut adapter le message technique à un message non technique (OCDE, 2016 : 30). En général, les gens s'intéressent aux types d'informations suivants : description du risque ; conséquences et effets du risque ; niveau de contrôle du risque ; et informations sur l'exposition au risque (Lundgren, McMakin, 2018 : 140).

2.5. Communiquer sur les risques pour l'environnement et la santé

La communication sur les risques environnementaux et sanitaires est un moyen d'instaurer une collaboration et un dialogue entre l'institution ou l'entreprise qui surveille le risque et le grand public. L'objectif de la communication peut être d'informer ou de transmettre des connaissances au grand public sur les mesures à prendre pour atténuer le risque ou pour prendre des décisions ensemble. En tant que composante de la discipline de la communication des risques, les mêmes principes et règles s'appliquent.

Les risques pour la santé humaine sont sensibles pour le grand public, car ils touchent directement tout le monde. Ils peuvent donc donner lieu à des situations chargées d'émotion, ce qui préoccupe souvent les communicateurs des risques environnementaux et sanitaires (Forney, Sadar, 2021 : 65). Il est recommandé de collaborer avec les médias afin de transmettre des informations précises et bien formulées. Cela permet d'éviter la désinformation ou la présentation dramatique des risques (Peterson et Thompson, 2009 : 592). Il est également important que les informations soient concises, faciles à comprendre et accessibles au public (Lundgren, McMakin, 2018 : 34). La diffusion rapide et opportune des informations est une autre caractéristique.

3. Communication sur les risques de prolifération des algues vertes en Bretagne

Depuis les années 1970, le littoral de la Bretagne est pollué par des algues vertes pendant la saison chaude. Les algues s'accumulent en couches épaisses et, si rien n'est fait, elles commencent à se décomposer en 24 heures, libérant un gaz toxique. Ce gaz, en grande quantité, peut entraîner la mort de l'homme dans les minutes qui suivent l'exposition. Les risques liés à la prolifération des algues vertes ont été peu étudiés par les pouvoirs publics jusqu'à la découverte de cas de décès d'animaux sur les plages bretonnes inondées par ces algues en 2008-2009. La situation de risque s'est transformée en crise et a dégénéré en scandale entre les associations environnementales, le grand public et les autorités locales et agro-industrielles.

3.1. Contexte de la situation de risque

Le phénomène de prolifération des algues vertes, également connu sous le nom de « marées vertes », dans les eaux saumâtres de Bretagne, est causé par l'augmentation du volume des espèces d'algues *Ulva armoricana* et *Ulva rotundata* (Préfecture de Bretagne, « Qu'est-ce que les algues vertes »). La région Bretagne est touchée par le phénomène de prolifération des algues vertes en raison

de sa position géographique et de l'agriculture intensive qui y est pratiquée. Ainsi, 2730 km du territoire breton sont côtiers, soit un tiers du littoral français, tandis que les rivières et les cours d'eau terrestres couvrent 30 000 km (cf « Portrait de territoire »). Le secteur agro-industriel est une branche économique prédominante dans la région, marquée par le système breton d'agriculture intensive développé dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle (Le Du-Blayo, David, 2015). Environ 60 % de la superficie de la région est consacrée à l'agriculture, principalement caractérisée par l'élevage de porcs, de poulets et de veaux (Bouvet, 2023).

Bien que la prolifération des algues vertes soit connue depuis la fin du 19^e siècle et répandue sur tous les continents (Chevassus-au-Louis et al., 2012 : 27), elle n'est devenue une préoccupation pour les autorités françaises que dans les années 1970. L'accumulation d'algues vertes sur les plages bretonnes dans les années 1970 a entraîné une modification de leur image, les rendant peu attractives pour le développement touristique, ce qui a eu un impact négatif sur l'économie locale. L'ampleur des risques liés à ce phénomène n'a donc pas fait l'objet de recherches et n'a pas intéressé les pouvoirs publics.

La prolifération des algues vertes est due à trois facteurs. Tout d'abord, l'apport d'azote et de phosphore par les industries agricoles est un facteur crucial. Apportés par les eaux intérieures, l'azote et le phosphore sont des nutriments qui favorisent la croissance des algues. Le deuxième facteur est lié aux conditions météorologiques. Une température élevée, une faible turbidité et l'absence de précipitations sont des conditions favorables à la croissance des algues (Besse, Bardon, 2023). Le troisième facteur est déterminé par la morphologie du littoral. Dans les baies fermées et peu profondes, les algues prolifèrent plus facilement (Préfecture de Bretagne, « Qu'est-ce que les algues vertes »). Le phénomène de marée verte est également déterminé par la saisonnalité, les mois de juin et juillet étant les plus propices au phénomène.

Selon le rapport « Risques liés aux émissions gazeuses des algues vertes » réalisé en juin 2011 par L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), il a été déterminé que pendant le processus de pourrissement, les algues vertes libèrent différents types de gaz dans l'atmosphère, principalement du sulfure d'hydrogène, H_2S et de l'ammoniac, NH_3 , qui peuvent être toxiques pour les personnes. Dans les premières heures qui suivent l'apparition des algues vertes sur le littoral, les émissions de sulfure d'hydrogène sont faibles et donc associées à un faible risque pour la santé humaine. En raison de l'intensification des mécanismes de dégradation après une période qui, selon cette étude, reste incertaine et est estimée entre 12 et 48 heures, la concentration de sulfure d'hydrogène dans l'air augmente considérablement.

L'exposition pendant cette période peut avoir des effets tels que l'irritation des muqueuses des yeux et des voies respiratoires et des effets sur le système neurologique. Dans les cas extrêmes, une perte de connaissance, un arrêt cardiaque ou un coma peuvent survenir (ANSES, 2011 : 5). L'ANSES n'a pas analysé les risques environnementaux, mais Greenpeace affirme que la prolifération des algues vertes présente des risques environnementaux tels que l'asphyxie de la faune et de la flore aquatiques (Greenpeace, « Bretagne : les algues... »).

3.2. Analyse des parties prenantes

Le phénomène de la prolifération des algues vertes rassemble un large éventail d'acteurs qui sont directement et indirectement impliqués dans ce phénomène. Nous distinguerons les acteurs en plusieurs catégories afin d'élucider leur collaboration, leurs visions et leur implication dans cette étude de cas.

3.2.1. Les acteurs du *Plan de lutte contre la prolifération des algues vertes* (PLAV)

En tant que problème présentant des risques pour la santé publique et l'environnement, les institutions publiques et l'État sont les principaux acteurs impliqués dans la prévention, la gestion, la lutte et la communication du phénomène de prolifération des algues vertes. À cet effet, le premier *Plan de lutte contre la prolifération des algues vertes* (PLAV) a été lancé en 2010 et prolongé en 2022 jusqu'en 2027, ce qui constitue la troisième prolongation. Le plan est développé à l'initiative de l'État, en partenariat avec la Région Bretagne et d'autres institutions et organismes régionaux, tels que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (Savelli, 2020). Le plan a trois objectifs : « assurer la sécurité des personnes en ramassant les algues ramenées à la côte et en les traitant ; améliorer la connaissance du phénomène ; et prévenir la prolifération des algues en réduisant les fuites d'azote dans les cours d'eau » (Savelli, 2020). Le PLAV n'inclut pas l'information du public sur les risques comme priorité.

Selon les données publiées par la préfecture de Bretagne, on distingue quatre catégories de partenaires. Au premier rang, les collectivités locales des baies concernées par les marées vertes. Ensuite, les partenaires financiers tels que l'État, le Conseil régional de Bretagne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conseils départementaux du Finistère et des Côtes d'Armor représentent la deuxième catégorie. La Chambre régionale d'agriculture de Bretagne est l'un des partenaires techniques représentant le secteur agricole. La quatrième catégorie d'acteurs est constituée

d'organismes scientifiques, comme le Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau en Bretagne qui regroupe des organismes institutionnels et des acteurs de l'expertise et de l'analyse scientifique (Préfecture de Bretagne, « Les acteurs du plan »). Dans le cadre du PLAV, le site algues-vertes.com a été mis en place, à travers lequel les acteurs communiquent sur les risques des marées vertes.

3.2.2. L'agro-industrie, l'État et les ONG impliqués dans le scandale de la marée verte

Les marées vertes sont alimentées par des excédents d'azote et de phosphore provenant de l'activité agro-industrielle de la région, un sujet de débat dans la société française. Au cœur du débat on retrouve le manque d'implication de l'État dans le secteur agro-industriel qui continue à polluer l'environnement. Les organisations non gouvernementales et les associations de défense de l'environnement militent pour un changement du modèle breton d'agriculture intensive et pour la mise en place d'un cadre juridique par l'État afin de réguler les pratiques du secteur agro-industriel. Selon le rapport « De l'élevage industriel aux algues vertes en Bretagne, les errements de la politique agricole ? » de juillet 2019, rédigé par Greenpeace, les mesures législatives adoptées par l'État ne permettent pas de réduire suffisamment les apports en nitrates de l'activité agro-industrielle. Il est ainsi reproché à l'État de vouloir « préserver les systèmes de production agricole et défendre le pouvoir agro-exportateur » (Dagorn, 2019 : 12).

Les apports en nitrates, dont 94% proviennent de l'agriculture (D'Allens, 2020), sont le principal facteur des marées vertes. En 1988, des recherches menées par *l'Institut français de recherche et d'exploitation de la mer* (IFREMER) ont permis de déterminer que les nitrates issus de l'agriculture sont la cause principale de ce phénomène (Léraud, Van Hove, 2019 : 139). Malgré le fait que les recherches scientifiques démontrent la culpabilité des entreprises de ce secteur, les groupes lobbyistes tiennent un discours négationniste. En 2012, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Thierry Merret, affirmait qu'« aucun lien scientifique n'a été établi entre les marées vertes et les activités humaines, notamment agricoles » (Radio France, « Algues vertes en Bretagne... »).

Les ONG font campagne pour que les pratiques agricoles bretonnes soient modifiées, que le public soit sensibilisé aux risques des marées vertes et que la justice soit rendue. Des organisations locales et internationales, telles que *Greenpeace*, sont impliquées. Au niveau local, des associations telles que *Halte aux Marées Vertes*, *Eau et Rivières de Bretagne*, *France Nature Environnement* sont engagées dans la lutte contre les marées vertes. L'association *Eau et Rivières de*

Bretagne a annoncé le 10 octobre 2022 son retrait du PLAV et qu'elle avait engagé « une action en justice contre l'État pour inaction face à la pollution de l'eau par les nitrates » (Eau et rivières, « La saga... »), arguant que les mesures prises jusqu'en 2022 et celles envisagées dans le nouveau plan ne seraient pas suffisantes.

3.2.3. Les médias et le journalisme indépendant

Les médias et le journalisme indépendant constituent une autre catégorie d'acteurs impliqués. Leur rôle est de transmettre l'information, les connaissances existantes sur le sujet de la prolifération des algues vertes. Alexandre Brun et Jean-Paul Haghe ont analysé l'évolution du discours médiatique dans les reportages sur les algues vertes de *M6*, *TF1*, *France 2* et *France 3 Bretagne* de 1986 à 2015. Dans les années 1980, les algues vertes étaient considérées comme inoffensives, dans la décennie suivante, le discours médiatique portait sur le fait que les risques pour la santé n'étaient pas connus, et ce n'est que dans les années 2000 que les experts ont commencé à s'inquiéter des risques possibles. En 2010, les messages des médias indiquaient que les algues étaient dangereuses pour la santé humaine (Brun, Haghe, 2016 : 149).

D'autres médias, identifiés dans le processus de recherche, impliqués dans la transmission d'informations sur ce phénomène, sont *Le Figaro*, le journal *Sud-Ouest*, *Le Telegramme*, *Radio France*, *RFI*, *Brut*. Nous avons également distingué des chaînes de médias indépendants dédiés à l'écologie et à la protection de la nature qui ont publié des articles sur le phénomène des marées vertes, comme *Actu-Environnement* et *Reporterre*, ainsi qu'une chaîne de médias dédiée au secteur agricole, *Web-agri*. Les livres sont un autre moyen d'informer le public. Inès Léraud et Pierre van Hove, à travers la bande dessinée « Les algues vertes, l'histoire interdite », édition Delcourt, parue en 2019, présentent une synthèse de l'enquête de terrain menée pendant trois ans par Léraud sur le sujet des algues vertes en Bretagne.

3.2.4. Le grand public

En tant que phénomène affectant les côtes de la région, il est inévitable d'atteindre et d'impliquer le grand public. Tout le monde peut être affecté par les émissions produites par les algues vertes en décomposition. En même temps, nous distinguons certains groupes de personnes qui sont fortement touchés, tels que les riveraines et les personnes du secteur médical.

3.3. Analyse des pratiques de communication sur les risques

Dans cette section, nous poursuivons l'étude de cas en examinant deux exemples de pratiques de communication des risques identifiées, la communication digitale par le biais du site web *algues-vertes.com* et la communication des risques par le biais de la bande dessinée « Algues vertes, l'histoire interdite » d'Inès Léraud et Pierre van Hove. Cette analyse vise à mettre en évidence les méthodes et piliers de communication, le langage utilisé, le modèle de communication, l'implication du public en tant que partenaire légitime, la collaboration avec d'autres acteurs, l'analyse des contenus et des textes.

3.3.1. Algues-vertes.com - la communication digitale dans le contexte de la communication des risques

Le site *algues-vertes.com* est un moyen de communiquer numériquement sur le phénomène de la prolifération des algues vertes. Il a été lancé dans le cadre PLAV et est géré par la préfecture de Bretagne. L'objectif de cette page est d'informer le public sur le phénomène de la prolifération des algues vertes et sur les actions qui ont été et continuent d'être menées dans le cadre du PLAV.

Analyse du contenu

En tant que méthode de communication numérique ou de communication assistée par la technologie, les informations contenant des messages textuels, des représentations visuelles telles que des dessins graphiques, des photos, des vidéos, des graphiques et des tableaux sont publiées sur le site web². Les informations présentées sur l'origine et les risques des marées vertes sont basées sur des recherches menées par des organismes scientifiques, tels que CEVA. En termes de modèle de communication, la communication à sens unique est prédominante. L'équipe de communication du PLAV publie des informations pertinentes sur le phénomène et le plan de lutte contre les algues vertes. D'autre part, il existe une section de contact et tout le monde peut envoyer un message à la préfecture. Comme le modèle linéaire de communication des risques est prédominant, le public n'est pas impliqué en tant que partenaire dans la communication des risques via le site web. En outre, étant donné que le PLAV est une collaboration entre plusieurs acteurs, les informations présentées sur le site web reflètent les perceptions de ses membres.

Les informations sont structurées en sept sections principales qui permettent de parcourir le matériel publié étape par étape : *Comprendre, Prévenir, Agir*,

Les territoires, Le Plan de lutte, Actualités et Ressources. Les deux premières sections expliquent les informations essentielles pour créer un public informé. Dans les autres sections, les actions entreprises dans le cadre du PLAV pour lutter contre les marées vertes sont mises en évidence.

Analyse de texte

Le texte présente une vision unilatérale de la perception et des mesures prises par les membres du PLAV, sans mettre l'accent sur les études évaluant la perception du risque par le grand public, ni mentionner l'implication du public en tant que partenaire légitime. Nous n'avons non plus identifié de collaboration avec des associations environnementales ou des organisations non gouvernementales. L'État et les autorités locales sont présentés comme des acteurs centraux dans la lutte contre les marées vertes : « Lutter contre les proliférations d'algues vertes et les faire disparaître à terme constitue un enjeu majeur pour l'État et les collectivités bretonnes concernées [...]. » (Préfecture de Bretagne, « Pourquoi agir »).

Les risques associés à la croissance excessive des algues vertes sont reconnus, gérés et surveillés par les institutions compétentes. Le premier incident de marée verte rapporté dans l'ordre chronologique est la mort de deux chiens en 2008, selon les informations figurant sur la page. Dans le même temps, le texte n'indique pas directement que la mort était due à un empoisonnement au H_2S , mais des concepts tels que « des suspicions de toxicité des gaz émis par les algues vertes », « les analyses réalisées [...] ont révélé une forte présence de sulfure d'hydrogène », « le lien entre [...] décès et les algues vertes ou le sulfure d'hydrogène n'a pas été établi » sont utilisés. Ce n'est que dans le cas de la mort d'un cheval en 2009 que le lien entre la mort du cheval et le sulfure d'hydrogène libéré par les algues en décomposition a été reconnu, ainsi que dans le cas de la mort de la plupart des sangliers trouvés sur la côte parmi les algues (Préfecture de Bretagne, « Les risques... »).

Sur le site web, aucune implication ou collaboration avec le grand public et les associations environnementales de la région n'est présentée. De plus, nous n'avons identifié aucun partenariat avec les médias. Toutes les informations publiées sont disponibles uniquement en français et le langage utilisé est formel, essentiellement technique, avec des explications détaillées sur les sujets traités. Nous avons noté une divergence entre le texte publié sur la page concernant le fait que l'association *Eau et Rivières de Bretagne* est toujours présente en tant que partenaire technique du PLAV, alors que dans l'analyse des parties prenantes, selon les informations sur la page officielle d'*Eau et Rivières de Bretagne*, l'association communique son retrait du PLAV le 10 octobre 2022.

À la suite de l'analyse, nous considérons qu'il est essentiel que les autorités locales reconnaissent et impliquent le grand public ainsi que les associations environnementales et les médias comme partenaires légitimes dans la communication sur les risques. Il aurait été souhaitable que les autorités locales prennent en compte les points de vue et les besoins de chaque partie, qu'elles utilisent un langage non technique, qu'elles rétablissent la relation de confiance entre l'État et les citoyens, qu'elles effectuent une analyse de la perception du risque des marées vertes par le grand public.

3.3.2. Bande dessinée - outil de communication sur les risques

Dans le cas de la prolifération des algues vertes, l'un des outils de communication sur les risques identifiés est la bande dessinée. Publiée en 2019 par la journaliste française Inès Léraud et le graphiste Pierre van Hove, la bande dessinée « Algues vertes, l'histoire interdite » résume les trois années d'enquête de terrain de Léraud. En 2020, la bande dessinée a reçu le Prix de la bande dessinée sociale et historique, le Prix des Mémoires de la mer, le Prix du journalisme, le Prix de la bande dessinée bretonne, et en 2021, le Prix éthique Anticor.

La bande dessinée est une méthode de communication qui implique la représentation visuelle d'un récit accompagné d'un texte. La décision de communiquer des informations sur le sujet des algues vertes sous forme de bande dessinée a été prise par Léraud, désireux de présenter à un large public toutes les informations essentielles qu'il avait rassemblées pendant trois ans. Dans une interview, Léraud indique que « c'était parfait car la bande dessinée est à mi-chemin entre un livre et un film. Ça a l'exigence d'un livre, tout en ayant le côté divertissant d'un film » (Guillaud, 2019). À travers cette œuvre, Léraud et van Hove reconstituent les événements clés liés à la prolifération des algues vertes. La bande dessinée s'appuie sur l'enquête de terrain de Léraud qui se compose de « multiples témoignages et de documents scientifiques, journalistiques et judiciaires » (Léraud, Van Hove, 2019). Le texte ainsi que le titre soulignent la complexité de cette affaire, la présence de différents acteurs aux points de vue divergents, la culpabilité de l'État et la lutte pour la vérité.

a. Analyse du contenu

La bande dessinée « Algues vertes, l'histoire interdite » comprend sept chapitres, un épilogue et des annexes. La communication via la bande dessinée est unidirectionnelle. La spécificité de cette bande est que les informations présentées sont le résultat d'une communication multidirectionnelle entre l'auteur et d'autres

acteurs. Le contenu présente toutes les parties prenantes : le grand public, les associations environnementales, les médias, les institutions publiques et les représentants du secteur agro-industriel breton. L'ensemble du contenu met en évidence la complexité de cette étude de cas, les relations d'intérêt et de pouvoir entre les parties prenantes et les besoins du grand public. Dans chaque chapitre, un ou plusieurs événements clés impliquant différentes parties sont reconstitués sous la forme d'un récit visuel, d'une histoire visuelle.

b. Analyse de texte

Le langage utilisé est non technique, avec la présence d'éléments d'ironie qui sont utilisés comme outil de critique sociale et politique (Léraud, Van Hove, 2019). Tout au long du texte, des dialogues entre les parties impliquées sont reconstitués. Une caractéristique de la bande dessinée est que les événements narrés suscitent des émotions (Anand, 2023), formant un lien émotionnel entre le lecteur et l'histoire racontée. Les discours s'articulent autour de deux thèmes clés : les risques sanitaires posés par les algues vertes et le lien entre le phénomène de la marée verte et l'activité du secteur agro-industriel dans la région. Le risque pour la santé publique est directement reconnu dans le texte de la bande dessinée. L'exposition à de fortes concentrations de H_2S entraîne la mort d'animaux et d'êtres humains.

Le texte de la bande dessinée révèle la diversité des discours des parties concernées. Alors que les organismes scientifiques concluent que les marées vertes sont causées par les nitrates provenant de l'environnement agro-industriel, les représentants de ce secteur le nient. Dans le même temps, les représentants politiques maintiennent le même discours niant l'existence d'un lien de causalité entre ces deux éléments. Ce point est élucidé dans les sections suivantes :

En 1977, [...] l'IFREMER, conclut que la pollution du littoral est causée par les phosphates et les nitrates issus de l'agriculture. » (Léraud et Van Hove, 2019 : 68). En 1979, Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement, déclare: « non, il n'y a aucun de lien entre l'agriculture intensive et l'augmentation des nitrates ». (Léraud, Van Hove, 2019 : 68). En 1999 [...] l'INRA, le CEMAGREF et l'IFREMER, reconnaissent de concert et publiquement, que l'agriculture intensive est la cause des marées vertes. (Léraud, Van Hove, 2019 : 142) En 2011, Christian Buson, président du GES - Bureau d'études et de conseil en environnement, à l'invitation de FDSEA , a déclaré que « c'est un mythe absolu, il n'y a pas un seul travail de l'IFREMER sur le lien entre activité agricole, nitrates et marées vertes » (Léraud, Van Hove, 2019 : 75).

L'adoption du discours niant l'existence d'un lien entre la prolifération des algues vertes et l'activité du secteur agro-industriel breton s'explique par le fait

que ce secteur est vital pour l'économie de la région ainsi que pour l'État français, selon le texte de la bande dessinée. Les collectivités locales soutiennent l'agriculture intensive et la région Bretagne est actionnaire du groupe agroalimentaire D'Aucy-Triskalia. Le grand public, ainsi que les associations de protection de l'environnement, demandent que les institutions publiques prennent les bonnes mesures pour lutter contre les algues vertes. Le public s'engage également dans le combat pour la vérité. C'est ce que l'on constate dans les séquences suivantes :

« Nous voulons connaître la vérité... et s'il le faut, nous irons en justice... »

(Léraud et Van Hove, 2019 : 42)

« Nous voulons connaître les résultats [...]. » (Léraud, Van Hove, 2019 : 124).

En même temps, l'envie de connaître la vérité souligne le fait que les autorités ont exclu le partenariat avec le grand public dans la communication sur les risques des proliférations d'algues vertes. La communication sur les risques ne s'articule pas autour de la perception des risques par le grand public. La bande dessinée est un outil efficace de communication des risques dans le scandale du développement excessif des algues vertes. Les risques posés par les algues vertes sont reconnus et leurs effets sont bien présentés, à travers des témoignages directs de personnes intoxiquées par H_2S ou ayant été en contact avec des personnes ou des animaux intoxiqués. La reconstitution des événements clés de la seconde moitié du 20^e siècle à 2019, basée sur des documents scientifiques, journalistiques, des témoignages et des interviews, donne de la crédibilité et de la transparence à ce travail. Ce type d'enquête de terrain souligne l'importance d'inclure toutes les parties prenantes dans la communication des risques menée par les institutions publiques.

3.3.3. Pertinence et applicabilité des approches en matière de perception des risques

En appliquant la théorie culturelle à l'étude de cas, nous convenons l'hypothèse de l'existence d'au moins trois types de contextes différents impliqués dans cette situation de risque : l'égalitarisme, l'individualisme et la hiérarchie, dont les points de vue et les perceptions sont confrontés. Le contexte égalitaire s'observe dans les organisations non gouvernementales, associations environnementales qui perçoivent la nature comme fragile aux interventions humaines et luttent pour l'atténuation des risques environnementaux. Par leur travail, elles militent pour un changement des pratiques agro-industrielles qui produisent un apport considérable de nitrates dans les eaux bretonnes.

Dans la dimension opposée, les entreprises agro-industrielles forment le contexte social individualiste. Dans ce contexte, le lobbying du secteur agro-industriel n'est pas concerné par les questions environnementales. Pour eux, il est plus important de préserver le modèle d'agriculture intensive parce qu'il assure des revenus financiers et le développement économique. Le troisième contexte identifié est celui de la hiérarchie, caractérisé par des institutions publiques responsables de l'évaluation, de la gestion et de la communication des risques liés à la prolifération des algues vertes. Les autorités locales ont commencé à se préoccuper des risques liés aux algues vertes lorsque la situation s'est transformée en crise. Nous recommandons de mener des recherches sur la collecte de données primaires pour vérifier cette hypothèse.

Le paradigme psychométrique est une autre approche pertinente de la communication des risques. Notre recherche ayant une approche qualitative, il n'est pas possible de déterminer les facteurs qui participent à la formation de la perception du risque et de son acceptabilité par le grand public. Du point de vue du cadre conceptuel de l'amplification sociale des risques, nous constatons une amplification des risques. Les risques liés à la marée verte deviennent une préoccupation pour les experts, le grand public, les associations environnementales, les médias et les autorités publiques. Les parties prenantes agissent comme des stations d'amplification. La montée en puissance des risques est également marquée par la création d'associations et d'organisations non gouvernementales, l'émergence de documentaires et de livres traitant du sujet. On assiste ainsi à la mise en œuvre du PLAV, qui en est à sa troisième extension.

Conclusion

À l'heure actuelle, la communication sur les risques est un processus complexe, interactif et dynamique impliquant un large éventail d'acteurs. La transparence, la confiance, l'implication du grand public en tant que partenaire légitime, la collaboration avec des organismes et des institutions crédibles, le partenariat avec les médias, la planification et l'évaluation du plan de communication sont les éléments clés d'une communication efficace sur les risques. La communication sur les risques liés à la prolifération des algues vertes dans la région de Bretagne met en évidence le fait que les algues vertes n'étaient pas un sujet d'intérêt pour les institutions publiques françaises jusqu'à l'émergence de cas de décès d'animaux et d'êtres humains dans les médias en 2008-2009. Le silence des autorités locales, le discours niant l'existence d'un lien entre le phénomène des marées vertes et le modèle agricole breton ont contribué à la perte de confiance du public envers les autorités locales. Dans le même temps, le manque de transparence et la négligence de l'existence des risques par les autorités publiques sont devenus une prémisse

de l'escalade de la situation de risque vers une situation de crise dans la première décennie du 21^e siècle. Ces événements ont incité le public, les médias, les associations environnementales et les ONG à agir.

La communication digitale via le site web et la communication via une bande dessinée soulignent la flexibilité dans le choix des méthodes de communication sur les risques. La publication du livre « Algues vertes, l'histoire interdite » d'Inès Léraud et Pierre van Hove, qui présente les défaillances et la position des autorités locales dans le cadre du phénomène des marées vertes, n'a pas été limitée. Le nombre d'acteurs impliqués dans le scandale des algues vertes est vaste et en constante évolution. Certaines associations harmonisent leurs actions pour faire campagne ensemble contre le secteur agroalimentaire. L'exemple de la sortie d'*Eau et Rivières de Bretagne* du PLAV et l'accusation de l'État français pour inaction face à la pollution de l'eau par les nitrates, montrent que les acteurs peuvent changer de position. L'analyse de cette étude de cas nous a permis de déterminer la complexité de la situation dans le contexte du risque et le fait que la communication sur le risque, dans certains cas, doit être accompagnée de plus d'informations et de points de vue des parties prenantes. Cette étude de cas démontre également que les associations environnementales et le grand public représenté par les lanceurs d'alerte, n'attendent pas d'être intégrés comme partenaires légitimes par les autorités compétentes en matière de gestion des risques, mais commencent à agir de manière indépendante à leurs côtés.

En appliquant les approches de perception des risques à cette étude de cas, nous avons constaté que des groupes de personnes issues de contextes sociaux différents sont impliqués dans l'affaire des algues vertes, conformément à la théorie culturelle, et que les intérêts et les préoccupations s'opposent. Le cadre conceptuel de l'amplification sociale du risque a permis d'élucider l'amplification du risque. Le grand public, les membres du PLAV, les médias, les ONG et les associations environnementales agissent comme des stations d'amplification. Quant au paradigme psychométrique, il n'a pas pu être appliqué. Les résultats de cette recherche ouvrent la perspective d'analyser la manière dont les associations non gouvernementales, les journalistes indépendants et les lanceurs d'alerte agissent et réagissent aux situations de risque, ce qui ferait d'eux de nouveaux acteurs forts de la communication sur les risques.

Bibliographie

Anand, A. 2023. « Storytelling in Comics: The Power of Visual Narratives in Comics ». [En ligne] : <https://gobookmart.com/storytelling-in-comics-the-power-of-visual-narratives-in-comics/#:~:text=The%20power%20of%20visual%20storytelling,emotions%20and%20convey%20complex%20stories> [consulté le 16 juin 2023].

- ANSES. 2011. *Risques liés aux émissions gazeuses des algues vertes*, 16 juin. [En ligne] : <https://www.anses.fr/en/system/files/AIR2010sa0175.pdf> [consulté le 11 juin 2023].
- Bearth, A., Siegrist, M. 2022. « The Social Amplification of Risk Framework: A Normative Perspective on Trust? ». *Risk Analysis*, Vol. 42, No. 7, p. 1381-1392, doi: 10.1111/risa.13757.
- Besse, T., Bardon, E. 2023. « L'évolution des échouages d'algues vertes sur le littoral breton », 3 avril. [En ligne] : <https://bretagne-environnement.fr/echouages-algues-vertes-littoral-breton-analyse-evolution-annuelle-depuis-2002-datavisualisation> [consulté le 05 juin 2023].
- Bieder, C. 2018. Societal Risk Communication - Towards Smart Risk Governance and Safety Management. In : Bourrier, M., Bieder, C. (éd.), *Risk Communication for the Future. Towards Smart Risk Governance and Safety Management*. Cham : Springer International Publishing, p. 115-174.
- Bourrier, M. 2018. Risk Communication 101: A Few Benchmarks. In : Bourrier, M., Bieder, C. (éd.), *Risk Communication for the Future. Towards Smart Risk Governance and Safety Management*. Cham : Springer International Publishing, p. 1-11.
- Bouvet, E. 2023. « La Bretagne, première région agricole de France », 26 février. [En ligne] : <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/la-bretagne-premiere-region-agricole-de-france-4336238>, [consulté le 09 juin 2023].
- Brun, A., Haghe, J.-P. 2016. « Les médias, les algues vertes et le modèle agricole breton ». *L'Espace géographique*, Vol. 45, N. 2, p. 142-156. [En ligne] : <https://doi.org/10.3917/eg.452.0142> [consulté le 15 juin 2023].
- Calvez, M. 2006. « L'analyse culturelle de Mary Douglas : une contribution à la sociologie des institutions ». *Sociologies, Théories et recherches*. [En ligne] : doi: 10.4000/sociologies.522 [consulté le 30 avril 2023]
- Chevassus-au-Louis, B. et al. 2012. *Bilan des connaissances scientifiques sur les causes de prolifération de macroalgues vertes - Application à la situation de la Bretagne et propositions*. [En ligne] : https://igedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0006970/007942-01_rapport.pdf [consulté le 09 juin 2023].
- Covello, V. 2009. Strategies for Overcoming Challenges to Effective Risk Communication. In : Heath, R. L., O'Hair, H. D. (éd.), *Handbook of risk and crisis communication*. New York : Routledge, p. 143-167.
- Covello, V. T., McCallum, D. B., Pavlova, M. 1989. Principles and Guidelines for Improving Risk Communication. In : Covello, V. T., McCallum, D. B., Pavlova, M. (éd.), *Effective Risk Communication. The Role and Responsibility of Government and Nongovernment Organizations*. New York : Plenum Press, p. 3-16.
- Covello, V., Allen, F. 1988. *Seven Cardinal Rules of Risk Communication*. Washington: U.S. Environmental Protection Agency.
- D'Allens, G. 2020. « Algues vertes en Bretagne : 4 points pour comprendre le problème », 20 juin. [En ligne] : <https://reporterre.net/Algues-vertes-en-Bretagne-4-points-pour-comprendre-le-probleme> [consulté le 15 juin 2023].
- Dagorn, J.-C. 2019. *De l'élevage industriel aux algues vertes en Bretagne, les errements de la politique agricole?*. [En ligne] : https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2019/07/Etat-des-lieux_Greenpeace_Algues_vertes_VF.pdf [consulté le 15 juin 2023].
- Douglas, M. 1994. *Risk and Blame*. London: Routledge.
- Douglas, M., Wildavsky, A. 1983. *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*. Los Angeles: University of California Press.
- Eau et rivières. 2023. « La saga des marées vertes », 30 mai. [En ligne] : <https://www.eau-et-rivieres.org/la-saga-des-marees-vertes> [consulté le 15 juin 2023].
- Forney, S. Z., Sadar, A. J. 2021. *Environmental Risk Communication: Principles and Practices for Industry*. Boca Raton: CRC Press.
- Greenpeace. « Bretagne: les algues vertes prolifèrent, l'État laisse faire ». [En ligne] : <https://www.greenpeace.fr/bretagne-les-algues-vertes-prolifere-letat-laisse-faire/#:~:text=Les%20algues%20vertes%20%3A%20un%20grave,et%20de%20la%20flore%20aquatiques>, [consulté le 11 juin 2023].

- Guillaud, E. 2019. « L'Interview. Inès Léraud, une enquête en bande dessinée sur les algues vertes ». [En ligne] : <https://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/actu-bd-livrejeunesse/2019/08/19/linterview-ines-leraud-une-enquete-en-bande-dessinee-sur-les-algues-vertes.html>, [consulté le 16 juin 2023].
- Heath, R. L., O'Hair, H. D. 2009. The Significance of Crisis and Risk Communication. In : Heath, R. L., O'Hair, H. D. (éd.), *Handbook of risk and crisis communication*. New York: Routledge, p. 5-30.
- Jenkinsa, S. C., Harrisa, A. J. L., Osman, M. 2021. « What drives risk perceptions? Revisiting public perceptions of food hazards associated with production and consumption ». *Journal of Risk Research*, Vol. 24, No. 11, p. 1450-1464. [En ligne] : doi: 10.1080/13669877.2020.1871057 [consulté le 19 avril 2023].
- Kasperson, J. X. et al. 2003. « The social amplification of risk: assessing fifteen years of research and theory ». In: Pidgeon, N., Kasperson, R. E., Slovic, P. (éd.), *The Social Amplification of Risk*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 13-46
- Kasperson, R. E. et al. 2022. « The social amplification of risk framework: new perspectives ». *Risk Analysis*, Vol. 42, No. 7, p. 1367-1380. [En ligne] : doi: <https://doi.org/10.1111/risa.13926> [consulté le 19 avril 2023].
- Le Du-Blayo, L., David, O. 2015. « Présentation géographique de la Bretagne », 7 décembre. [En ligne] : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Geographie/Presentation-geographique-de-la-Bretagne>, [consulté le 09 juin 2023].
- Léraud, I., van Hove, P. 2019. *Algues vertes, l'histoire interdite*. Paris: Delcourt.
- Lundgren, R. E., McMakin, A. H. 2018. *Risk Communication: A Handbook for Communicating Environmental, Safety, and Health Risks*. New Jersey: Wiley Publishing.
- National Research Council (US) 1989. *Improving Risk Communication*. Washington: National Research Council. [En ligne] : doi:10.17226/1189 [consulté le 23 mai 2023].
- OECD. 2016. *Trends in Risk Communication Policies and Practices, OECD Reviews of Risk Management Policies*. Paris: OECD Publishing. [En ligne] : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260467-en> [consulté le 25 mai 2023].
- Olstedal, S. et al. 2004. *Explaining risk perception. An evaluation of cultural theory*. Trondheim: Norwegian University of Science and Technology.
- Palenchar, M. J. 2009. Historical Trends of Risk and Crisis Communication. In : Heath, R. L., O'Hair, H. D. (éd.), *Handbook of risk and crisis communication*. New York : Routledge, p. 31-52.
- Peterson, T. R., Thompson, J. L. 2009. Environmental Risk Communication: Responding to Challenges of Complexity and Uncertainty Heath. In : Heath, R. L., O'Hair, H. D. (éd.), *Handbook of risk and crisis communication*. New York : Routledge, p. 591-606.
- Pidgeon, N., Kasperson, R. E., Slovic, P. 2003. Introduction. In: Pidgeon, N., Kasperson, R. E., Slovic, P. (éd.), *The Social Amplification of Risk*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 1-12.
- Renn, O. et al. 1992. « The Social Amplification of Risk: Theoretical Foundations and Empirical Applications ». *Journal of Social Issues*, Vol. 48, No. 4, p. 137-160. [En ligne] : <https://d-nb.info/1117708357/34> [consulté le 29 avril 2023].
- Savelli, E. 2020. « Le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne », 9 septembre. [En ligne] : <https://bretagne-environnement.fr/plan-lutte-marees-vertes-bretagne-article> [consulté le 11 juin 2023].
- Siegrist, M., Keller, C., Kiers, H. A. L. 2005. « A New Look at the Psychometric Paradigm of Perception of Hazards ». *Risk analysis: an official publication of the Society for Risk Analysis*, Vol. 25, No. 1, p. 211-222. [En ligne] : doi: 10.1111/j.0272-4332.2005.00580.x [consulté le 19 avril 2023].
- Sjöberg, L. 2000. « Factors in Risk Perception". *Risk Analysis*, Vol. 20, n. 1, 2000, p. 1-12. [En ligne] : doi: <https://doi.org/10.1111/0272-4332.00001> [consulté le 30 avril 2023].

Slovic, P. 2000a. « Perceived Risk, Trust and Democracy ». In: Slovic, P. (éd.), *The perception of risk*. New York: Earthscan, p. 316-326.

Slovic, P. 2000b. Perception of Risk. In: Slovic, P. (éd.), *The perception of risk*. New York: Earthscan, p. 220-231.

Slovic, P., Fischhoff, B., Lichtenstein, S. 1986. « The Psychometric Study of Risk Perception ». Cavello, V. T., Menkes, J., Mumpower, J. (éd.), *Risk Evaluation and Management. Contemporary Issues in Risk Analysis*. Boston: Springer, p. 3-24.

Thompson, M., Ellis, R., Wildavsky, A. 2018. *Cultural Theory*. New York: Routledge.

Wildavsky, A. 2017. On the Social Construction of Distinctions: Risk, Rape, Public Goods, and Altruism. In: Chai, S., Swedlow, B. (éd.), *Culture and social theory*. New York: Routledge, p. 17-30.

World Health Organization Regional Office for Europe. 2021. *Effective risk communication for environment and health: a strategic report on recent trends, theories and concepts*. Copenhagen.

World Health Organization, « Risk communication and Community engagement ». [En ligne] : <https://www.who.int/emergencies/risk-communications> [consulté le 23 mai 2023].

World Health Organization. 2019. *Risk Communication Strategy for Public Health Emergencies in the WHO South-East Asia Region: 2019- 2023*. New Delhi.

Sites

Portrait de territoire. <https://www.bretagne.bzh/vivre/notre-adn/portrait/> [consulté le 09 juin 2023].

Préfecture de Bretagne. « Les acteurs du plan ». <https://www.algues-vertes.com/le-plan-de-lutte/les-acteurs-du-plan/> [consulté le 11 juin 2023].

Préfecture de Bretagne. « Les risques liés aux marées vertes ». <https://www.algues-vertes.com/prevenir/les-risques-lies-aux-marees-vertes/> [consulté le 16 juin 2023].

Préfecture de Bretagne. « Pourquoi agir ». <https://www.algues-vertes.com/comprendre/pourquoi-agir/> [consulté le 16 juin 2023].

Préfecture de Bretagne. « Qu'est-ce que les algues vertes ». <https://www.algues-vertes.com/comprendre/quest-ce-que-les-algues-vertes/#::-:text=Les%20algues%20vertes%20font%20partie,algues%20vertes%20du%20genre%20Ulva> [consulté le 09 juin 2023].

Radio France. 2016. « Algues vertes en Bretagne : le grand déni », 10 juin.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-enquete/algues-vertes-en-bretagne-le-grand-deni-6161094> [consulté le 15 juin 2023].

Notes

1. Risk communication is the real-time exchange of information, advice and opinions between experts or officials and people who face a hazard or threat to their survival, health, or economic or social wellbeing.

2. L'analyse a été réalisée entre le 15 et le 19 juin 2023.

Synergies Roumanie n° 18 / 2023



Varia





ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Le guide de traduction publicitaire et son utilité

Iulia Macaria

Faculté des Lettres, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

iulia_macaria@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0002-2344-8030>

Reçu le 27-11-2023 / Évalué le 05-12-2023 / Accepté le 17-12-2023

Résumé

Le but de cette étude est de décrire et d'analyser la complexité de la traduction publicitaire et les difficultés rencontrées par les traducteurs dans la transmission des messages publicitaires. La transposition du message publicitaire d'une langue à l'autre est plus difficile parce que les traducteurs ne détiennent pas un guide qui contient des méthodes et des stratégies de traduction. Nous considérons que le guide de traduction proposé sera utilisé par les traducteurs, spécialistes de publicité et marketing, agences de tourisme et par toutes les personnes préoccupées par la traduction des textes publicitaires. L'étude est structurée en deux parties. La première met en évidence la manière de traduire les messages publicitaires et décrit la structure du guide de traduction (application) que nous avons réalisé et ses éléments. Le corpus, la partie pratique, formé de sept réclames identifiées dans la presse écrite féminine française, illustre les structures linguistiques problématiques et les solutions proposées par le traducteur.

Mots-clés : traduction, publicité, guide de traduction (application), presse écrite

Ghidul de traducere publicitară și utilitatea sa

Rezumat

Scopul acestui articol este să descrie și să analizeze complexitatea traducerii publicitare și dificultățile întâlnite de traducători în transmiterea mesajelor publicitare. Transpunerea mesajului publicitar dintr-o limbă în alta este mai dificilă pentru că traducătorii nu dețin un ghid care să conțină metode și strategii de traducere. Considerăm că ghidul de traducere propus va fi folosit de către traducători, specialiști în publicitate și marketing, agenții de turism și de către toate persoanele preocupate de traducerea textelor publicitare. Studiul este structurat în două părți. Prima pune în evidență modul de traducere a mesajelor publicitare și descrie structura ghidului de traducere (aplicației) pe care am realizat-o și elementele sale. Corpusul, partea practică, formată din șapte reclame găsite în presa feminină franceză, ilustrează structurile lingvistice problematice și soluțiile propuse de către traducător.

Cuvinte-cheie: traducere, publicitate, ghid de traducere (aplicație), presă scrisă

The advertising translation guide and its usefulness

Abstract

This article aims to describe and analyze the complexity of advertising translation and the difficulties encountered by translators in the transmission of advertising messages. Transposing the advertising message from one language to another is more difficult because translators do not have a guide which contains methods and translation strategies. We consider the translation guide proposed will be used by translators, specialists in advertising and marketing, travel agencies and by all those who are preoccupied with the translation of advertising texts. The study is structured into two parts. The first highlights the modality of translation of advertising messages and describes the structure of the translation guide (application) which we have created and its elements. The corpus, the practical part, consisting of seven advertisements found in the women's written press, illustrates the problematic linguistic structures and solutions proposed by the translator.

Keywords: translation, advertising, advertising translation guide (application), written press

La traduction publicitaire et ses caractéristiques

Le Dictionnaire de linguistique caractérise l'acte de traduire comme *le passage* d'un message d'une langue à l'autre. La première est appelée langue de départ (langue source) et la deuxième est la langue d'arrivée (langue cible) (Dubois, 1994 : 486). Dans le cas de la traduction publicitaire, le traducteur a le droit d'adapter son texte ou bien son message et de s'éloigner du texte-source. La littérature de spécialité et les recherches concernant le domaine de la traduction publicitaire ne sont pas trop nombreuses ; c'est la raison principale pour laquelle les traducteurs rencontrent souvent des difficultés dans le transfert du message d'une langue à l'autre. L'apparition en 1972 de la revue *Meta*, coordonnée par le linguiste Roger Boivineau, qui réunit les contributions des plusieurs auteurs, est considérée parmi les moments les plus importants concernant la recherche sur la traduction publicitaire. Dans la plupart des études, les auteurs insistent sur la notion d'adaptation et son importance dans la traduction du texte publicitaire. Roger Boivineau (1972 : 1, 6-8) met en évidence l'effet du texte traduit sur le lecteur. Le nouveau texte doit persuader le client et lui donner l'envie d'entrer dans la possession du produit. Les traducteurs recourent souvent à l'adaptation, ce qui est l'opération de traduction présente dans la plupart des textes publicitaires. Adapter le message du texte publicitaire-source exige beaucoup de connaissances de la part du traducteur. On connaît beaucoup des campagnes publicitaires très bien adaptées et appréciées par le public. Cela s'observe dans les chiffres de vente des produits promus.

Pour une adaptation réussie du texte source, le traducteur doit posséder également des connaissances de marketing. Il faut tenir compte de l'âge, du genre, des préférences, de la formation professionnelle des consommateurs, du pays où ils habitent et de leur prédilection pour une certaine catégorie de produits.

Dans le cas des réclames imprimées, sur lesquelles nous insistons dans notre corpus, l'aspect visuel joue le rôle essentiel. Chaque couleur utilisée transmet un certain message au consommateur. Roger Boivineau (1972 : 1, 6-8) affirme que le titre de la réclame imprimée constitue sa partie fondamentale. Dans un marché avec une grande variété de produits, la mission de la personne qui adapte le message publicitaire est plus compliquée. Il faut savoir comment susciter l'intérêt du client et le déterminer vers une lecture entière du texte. Le texte publicitaire adapté se concentre premièrement sur la mise en évidence des avantages du produit pour le client. Pour obtenir des résultats désirés, le traducteur a la possibilité de choisir les termes et les expressions qui évoquent le bonheur, la prospérité, le luxe mais aussi le fait de se ressembler aux personnes publiques préférées et appréciées identifiées dans le contenu des réclames.

Le linguiste Mathieu Guidère (2009 : 419-420) affirme que la traduction publicitaire est plus *relâchée* par rapport aux autres types de traduction parce qu'elle offre davantage de liberté au traducteur. Il a la possibilité d'écrire un nouveau texte ayant la visée entièrement commerciale. Dans le passé, les traducteurs des textes publicitaires respectaient le principe de *fidélité* en traduction. Ils proposaient la variante de traduction ou bien l'équivalent le plus proche du texte-source. Ensuite, ils ont compris que pour ce type de texte l'adaptation était la meilleure solution afin de conquérir le lecteur. La traduction publicitaire reste une traduction ciblée.

Les connaissances sociolinguistiques, économiques et culturelles sont indispensables au traducteur pour une bonne acceptation du texte publicitaire traduit par les lecteurs. Le développement de la science et de la technologie a facilité la circulation de la même réclame dans plusieurs pays. Le début des années 1990 marque l'essor de la *publicité internationale*, par la présence d'une réclame dans plusieurs pays, cette réclame étant, dans la plupart des cas, traduite et adaptée. Suivant les affirmations du linguiste Mathieu Guidère (2008 : 29-31), le développement de la traduction publicitaire pendant les années 1990 et la tendance pour la traduction des réclames ont été déterminés par la chute du mur de Berlin et par l'ascension du capitalisme. En plus, la création de l'Organisation mondiale du commerce a favorisé la libre circulation des marchandises, a facilité l'accès des pays aux produits étrangers et a développé la publicité internationale.

Une traduction correcte du point de vue grammatical ne garantit pas une évaluation positive de la part du public (Larminaux, 2010: 130). Afin de l'obtenir il est nécessaire d'adapter les deux composantes, iconique et linguistique, à la place de diffusion de la réclame. Le traducteur du message publicitaire est un *localisateur* parce qu'il fait toutes les modifications nécessaires dans une réclame pour obtenir l'approbation du public (Guidère, 2009 : 421). C'est le cas de la réclame qui promeut les qualités des parfums *Tuskany* pour les pays arabes. Dans cet exemple, le traducteur choisit de réaliser certaines modifications à l'image originelle de la réclame, recourant à l'adaptation iconique. Les retouches ont été réalisées dans l'arrière-plan de la réclame. On a remplacé une scène de rue de type méditerranéen par une scène de famille typiquement italienne. Par cette modification, le publicitaire s'adapte aux préférences du public arabe qui apprécie l'unité familiale (Guidère, 2008 : 33).

Bernard Cathélat (2001 : 168) dans son livre *Publicité et société*, insiste sur le décodage et la réception du message publicitaire par l'audience, la dernière étape dans la communication publicitaire. Le succès d'une réclame dépend aussi de la manière dont le publicitaire évoque dans son contenu les idées ou les représentations des clients concernant un sujet. Il s'agit de l'aspect suggestif identifié dans chaque réclame. Le publicitaire introduit dans son contenu les valeurs importantes pour la catégorie cible. Il faut mentionner le rôle socioculturel de la publicité et la manière dont les auteurs des réclames sont influencés par les particularités socioculturelles d'une culture quand ils structurent une réclame. Depuis longtemps les chercheurs de marketing, les linguistes et autres spécialistes dans le domaine publicitaire se sont concentrés plutôt sur l'aspect commercial de la publicité. L'avancement des technologies et de la science a mis aussi en relief le côté socio-culturel de la publicité et la présence des facteurs psychologiques identifiés dans chaque réclame (Cathélat, 2001 : 157, 159-160).

Christine Durieux (1998 :19) se réfère à son tour à la manière dont le traducteur adapte son texte à une situation de communication. La notion *transfert culturel*, mentionnée dans son étude, désigne la modalité d'adaptation du texte à une situation de communication et s'applique également à la traduction publicitaire. L'une des tâches du traducteur des textes publicitaires est de connaître les préférences du groupe de lecteurs cible. De plus, il doit interpréter et analyser les particularités linguistiques du texte de départ et ses connotations et proposer un nouveau texte qui exerce la même influence sur les lecteurs.

Dans le cas de la publicité internationale, qui se réfère à la présence d'une réclame dans plusieurs pays, le publicitaire substitue les éléments iconiques et linguistiques caractéristiques pour le pays d'origine de la réclame en les adaptant

au spécifique du groupe cible des consommateurs. Pour que le message publicitaire soit crédible et persuasif, le traducteur doit introduire les éléments appréciés par la majorité des clients du pays cible. On observe également la manière dont les composantes discursives de la *publicité classique*, qui mettait en évidence la qualité et le prix du produit, ne séduisent plus de la même manière le consommateur informé de nos jours. Avec l'apparition de la notion neuromarketing aux États-Unis, fondée surtout sur la transmission de l'émotion aux consommateurs, on remarque la présence de cette tendance dans la structure des réclames contemporaines. Suivant les affirmations des chercheurs américains, pour séduire le client, la réclame doit transmettre premièrement des émotions. Les principes du neuromarketing sont en concordance avec les prémisses de la rhétorique antique. La persuasion des interlocuteurs est directement influencée par la manière dont le discours transmet des émotions positives (Ventura, 2009 : 463).

La traduction des réclames, on a vu, implique beaucoup de connaissances de la part du traducteur, d'autant plus que celui-ci doit maîtriser les deux langues du texte, de départ et d'arrivée, et être à la fois un bon médiateur culturel. En examinant des publicités internationales traduites en roumain, nous avons observé que pour une grande partie d'entre elles les traducteurs optaient pour la traduction littérale, sans recourir aux adaptations nécessaires. De plus, l'option des traducteurs en faveur de la répétition dérangement de certains syntagmes s'explique par l'absence d'un guide de traduction publicitaire. Le logiciel de recherche que nous proposons met en évidence le caractère, les stratégies et les techniques de traduction des messages publicitaires, aussi bien que la manière d'adaptation au cadre socioculturel et au système socio-économique. La partie théorique sera fondée sur l'analyse des facteurs socioculturels et économiques et leur influence dans la traduction des textes publicitaires. La composante pratique sera un guide de traduction (sous la forme d'une application). Ce guide est structuré en quelques sections dont le but est d'observer comment le contexte économique et socioculturel influence le choix des traducteurs.

Afin d'atteindre notre objectif nous nous proposons de travailler sur un corpus formé de 100 réclames en langue française de la presse écrite et télévisée de l'entre-deux-guerres jusqu'à présent et de 100 réclames en langue anglaise de la presse écrite et télévisée de la même période. Nous voulons insister sur les structures linguistiques plus compliquées, par exemple les jeux de mots, les expressions figées, les emprunts linguistiques etc. Le glossaire formé de 200 termes trouvés dans les réclames anglaises et françaises de la presse écrite et télévisée de l'entre-deux-guerres jusqu'à présent, avec des variantes de traduction, illustrera les techniques d'adaptation des textes publicitaires. Un autre but du glossaire est de prévenir

l'utilisation fréquente et impropre des anglicismes dans les textes publicitaires. Le format électronique du guide de traduction publicitaire le rendra plus facile à consulter par les personnes intéressées. En plus, le guide de traduction publicitaire sera utile également pour les agences de tourisme, les agences de publicité, les bureaux de traduction, les chercheurs et pour toutes les personnes attirées par le domaine de la traduction des textes publicitaires. Pour cette étude nous avons choisi d'analyser du point de vue linguistique un corpus formé de sept réclames en langue française de la presse écrite féminine française de l'entre-deux-guerres et de la période qui suit.

Le corpus - structure et modalité d'analyse

Les réclames qui font l'objet de notre corpus ont été trouvées dans le contenu des revues pour les femmes *Vogue*, variante française et *Elle*, l'*hebdomadaire de la femme*, les deux parues à Paris. Elles constituent des exemples illustrant le côté pratique de notre guide de traduction publicitaire. Nous voulons découvrir dans les textes des réclames présentées les éléments linguistiques complexes pour les traducteurs roumains, par exemple: les emprunts linguistiques, comme les anglicismes, identifiés dans plusieurs textes publicitaires, les figures de style, les jeux de mots etc. Les réclames promeuvent une variété de produits. La méthode d'analyse diachronique permet d'observer les métamorphoses intervenues dans la structure et dans la composition des réclames.

La modalité d'analyse inclut la présentation des revues *Vogue*, édition française et *Elle*, l'*hebdomadaire de la femme*, l'identification des mots complexes dans les textes des réclames et la proposition des variantes de traduction en roumain en utilisant les dictionnaires.

Vogue, édition française est une revue pour les femmes, lancée en 1920 à Paris, sous la direction de l'américain Condé Nast, aidé par le français Lucien Vogel. Condé Nast a eu l'idée d'internationaliser la publication fondée aux États-Unis car il voulait avoir une rédaction de la revue dans la capitale de la mode. Il a été d'ailleurs apprécié pour sa contribution à l'idée d'internationaliser de telles publications. Le contenu, la structure, les rubriques et le design de la publication se ressemblaient à la revue *Vogue*, édition américaine. En 1929, sous la direction de Michel de Brunhoff, *Vogue*, édition française a changé sa structure et a commencé à promouvoir les écrivains, créateurs de mode, peintres et artistes français (Kurkdjian, 2015). La revue était destinée aux classes sociales aisées qui trouvaient dans son contenu les rubriques suivantes: mode, société, publicité, nouvelles mondaines, culture etc. C'était l'une des plus célèbres de France pendant l'entre-deux-guerres.

Vogue, édition française soutenait les femmes françaises qui militaient pour l'égalité des droits avec les hommes, par exemple le droit d'exprimer leur vote et d'obtenir l'accès à la vie politique (Kurkdjian, 2014 : 221-222).

Elle, l'hebdomadaire de la femme est une revue pour les femmes créée en 1945 par la journaliste Hélène Gordon-Lazareff et l'écrivain Marcelle Auclair. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Gordon-Lazareff a décidé de partir aux États-Unis où elle a travaillé dans la presse écrite. Elle a été la coordonnatrice de la rubrique de mode du supplément du journal New York Times. L'expérience accumulée aux États-Unis s'est avérée très utile pour Gordon-Lazareff, qui a décidé de fonder une revue, appelée *Elle*, à Paris, aidée par une équipe féminine assez nombreuse. La manière de structurer la revue et son contenu étant inspirée de la presse féminine américaine. *Elle, l'hebdomadaire de la femme* promouvait par ses articles la femme libre, intelligente, indépendante, qui luttait pour ses droits. La publicité occupait une place prioritaire dans son contenu. Les thèmes préférés par les auteurs étaient la mode, les dernières collections, les conseils pour nettoyer la maison, les recettes de cuisine, les produits cosmétiques, les rubriques culturelles etc. (Grandpierre, 1960).

Réclame n° 1 (Vogue, édition française, 1924 : 95)

Cessez - încetați (Dictionnaire français-roumain en ligne)

Désoler (se) de qqch. - a se necăji (Dictionnaire français-roumain en ligne dict.com)

Opulente - bogată (Dictionnaire français-roumain en ligne)

Réclame n° 2 (Vogue, édition française, 1930 : 113)

Revêtir - a îmbrăca, a căptuși, a acoperi (Dictionnaire français-roumain en ligne)

L'apanage - apanajul, prerogativa (Dictionnaire Reverso)

Dégage - eliberează (Dictionnaire français-roumain en ligne)

Douceur - blândețe, dulceață, moliciune (Dictionnaire Linghea)

Réclame n° 3 (Vogue, édition française, 1935 : 2)

Épanouir - iese la iveală, înflorește (Dictionnaire Reverso)

Tient - ține, rezistă (Dictionnaire français-roumain en ligne)

Réclame n° 4 (Vogue, édition française, 1938 : 26)

Coup de fusil - foc de armă (Dictionnaire Reverso)

Réclame n° 5 (Vogue, édition française, 1938 : 134)

Probants - concludente, justificative, convingătoare (Dictionnaire Reverso, Dictionnaire Linghea)

Diriger - a conduce (Dictionnaires de langue en ligne WordReference.com)

Le/la moindre - cel/cea mai mică (Dictionnaire Linghea)

Ablutions - abluțiune, spălare (Dictionnaires de langue en ligne Word-Reference.com)

Raffermir- a întări (Dictionnaire Reverso)

Réclame n° 6 (Elle : l'hebdomadaire de la femme, 1946 : s. p.)

Plonger - a scufunda (Dictionnaire français-roumain en ligne Hallo.ro)

Merveilleux - minunat, grozav, extraordinar (Dictionnaire Reverso)

*Lainages - lenajuri, țesături subțiri de lână (Dex online, Dictionnaire français-roumain en ligne)

Réclame n° 7 (Elle : l'hebdomadaire de la femme, 2 mars, 1948 : s. p.)

Vernis - lac de unghii (Dictionnaire français-roumain en ligne Hallo.ro)

Sèche - usucă (Dictionnaire Reverso)

Brille - strălucește (Dictionnaire Reverso)

Le meilleur - cel mai bun (Dictionnaire français-roumain en ligne Hallo.ro)

Parure - podoabă (Dictionnaire Reverso)

Observations :

Réclame n° 1 - On remarque la présence du jeu de mots par l'association des mots *Chevine* (le nom du produit) et du substantif *cheveux*. Par les verbes *cessez* et *employez*, le publicitaire s'adresse directement aux clients et leur offre des arguments concernant la qualité du produit. L'utilisation du mode impératif renforce la recommandation du publicitaire à l'égard des consommateurs (Hoarță-Cărăușu, 2007 : 146-147).

Réclame n° 2 - L'évaluation subjective du produit est réalisée en utilisant les adjectifs *splendide*, *silencieuse* et *harmonieuse*. Afin de persuader son client, le publicitaire recourt à plusieurs procédés stylistiques. On peut noter, par exemple, la comparaison *au-dessus des autres voitures*, le produit étant comparé à un autre de la même catégorie en vue de démontrer ses qualités. La voiture est perçue comme un moyen qui change le statut social de la personne qui la possède à l'aide de la personnification *la richesse qu'elle dégage, le splendide Cadillac créée partout une atmosphère de luxe et de bon ton*.

Réclame n° 3 - En utilisant la répétition du pronom personnel *Elle*, le publicitaire crayonne l'image de la cliente contente par le produit acheté. L'auteur s'inspire aussi de la rhétorique antique, surtout du genre délibératif, dans laquelle le locuteur conseille son interlocuteur d'adopter une certaine attitude ou comportement à l'égard d'une situation. (Bonhomme, 2018 : 22) Par l'introduction de

l'adjectif *tranquille*, le publicitaire promet à sa cliente un état d'esprit positif qu'elle obtiendra en achetant le produit venté. En plus, l'option pour cet adjectif est influencée par le nom du produit, afin de créer la rime *Grenoville-tranquille*, présente dans la dernière syllabe.

Réclame n° 4 - Le rôle de la répétition *son premier, sa première, ses premiers* est de séduire la cliente et de contribuer à la mémoration du produit promu, les gants Reynier Junior. La décision du publicitaire d'opter pour les termes mentionnés est liée au nom de la marque *Reynier Junior*.

Réclame n° 5 - *Cold cream* est un emprunt linguistique qui veut démontrer la qualité supérieure du produit. Le publicitaire prend en considération les facteurs socioculturels et extralinguistiques: supériorité économique, culturelle, politique etc. des États-Unis pendant cette période (Sala, 1997 : 34).

Réclame n° 6 - Le dialogue imaginaire entre les deux animaux, conçu par le publicitaire, a le rôle d'introduire la cliente dans un cadre féérique, de conte, afin de la séduire. Par le jeu de mots créé à l'aide des termes *laver, lainage, laine*, l'auteur de la réclame veut augmenter la valeur de la marque.

Réclame n° 7 - Grâce à la mention de la provenance du produit, *le vernis américain*, au début du texte publicitaire, l'auteur désire gagner la confiance de la cliente. La répétition de l'article défini *le* permet de construire des syntagmes qui révèlent les qualités exceptionnelles du produit et démontrent son unicité.

Conclusions

Traduire les réclames et transmettre correctement au client le message du texte-source reste un processus difficile pour le traducteur. Le nombre réduit de recherches et d'études dans le domaine de la traduction publicitaire rend la mission du traducteur plus compliquée. On a vu dans les exemples analysés que la notion de *fidélité* ne s'applique pas entièrement dans le cas de la traduction publicitaire. La traduction de ce type de texte est un acte linguistique et culturel à la fois. La mission du traducteur est de garder l'idée du texte-source et de conquérir le client par le texte-cible qu'il propose. Nous considérons que grâce au guide de traduction (application) que nous proposons et qui sera disponible en format papier et aussi en ligne les traducteurs auront la possibilité de composer des messages plus corrects du point de vue linguistique, gagnant ainsi la confiance des consommateurs. En plus, les exemples trouvés dans le guide de traduction publicitaire permettront aux traducteurs et aux personnes intéressées par le domaine de la traduction publicitaire de remarquer les techniques et les stratégies de traduction appliquées pour cette catégorie de messages.

Bibliographie

- Boivineau, R. 1972. « L'A.B.C. de l'adaptation publicitaire ». *Meta, journal des traducteurs*, n° 171, p. 5-28. [En ligne] : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1972-v17-n1-meta255/002097ar.pdf> [consulté le 26 novembre 2023].
- Bonhomme, M. 2018. « De l'argumentativité des figures de rhétorique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/495#quotation> [consulté le 26 novembre 2023].
- Cathélat, B. 2001. *Publicité et société*. Paris: Éditions Payot & Rivages.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Durieux, C. 1998. « La traduction, transfert linguistique ou transfert culturel ? ». *Revue des lettres et de traduction*, n° 4, p. 13-29.
- Grandpierre, K. 2012. « Elle : un outil d'émancipation de la femme entre journalisme et littérature 1945-1960? ». *Contextes. Revue de sociologie de la littérature*, n° 11. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/contextes/5399> [consulté le 26 novembre 2023].
- Guidère, M. 2008. *La communication multilingue: traduction commerciale et institutionnelle*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Guidère, M. 2009. « De la traduction publicitaire à la communication multilingue ». *Meta, journal des traducteurs*, n° 3, p. 417-430. [En ligne] : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2009-v54-n3-meta3474/038306ar.pdf> [consulté le 26 novembre 2023].
- Hoarță-Cărașu, L. 2007. Strategii persuasive în discursul politic românesc actual. In *Români majoritari/Români minoritari: interferențe și coabitări lingvistice, literare și etnologice*. Iași: Édition Alfa. [En ligne] : <https://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/V2449/pdf> [consulté le 16 décembre 2023].
- Kurkdjian, S. 2014. *Lucien Vogel et Michel de Brunhoff, parcours croisés de deux éditeurs de presse illustrée au XX^e siècle*. Paris : Fondation Varenne.
- Kurkdjian, S. 2015. « Aujourd'hui, Vogue français à 95 ans ». v. Macaria, I. 2022. *Particularități socioculturale și lingvistice ale mesajului publicitar: Franța și România 1919-1939 repere teoretice*. Bucarest: Édition Tritonic, p. 201-202. [En ligne] : <http://histoiremode.hypotheses.org/2121> [consulté le 2 septembre 2023].
- Larminaux, C. 2010. *Traduction-adaptation du discours publicitaire: Analyse comparée des sites Internet du groupe Danone, versions pour la France et pour l'Espagne*, thèse de doctorat, Université de Salamanque. [En ligne] : <https://gredos.usal.es/handle/10366/83294> [consulté le 28 novembre 2023].
- Sala, M. 1997. *Limbi în contact*. Bucarest: Édition Enciclopedică. v. Macaria, I. 2022. *Particularități socioculturale și lingvistice ale mesajului publicitar: Franța și România 1919-1939 repere teoretice*. Bucarest: Édition Tritonic, p. 186.
- Ventura, D. 2009. « Présent et futur de la traduction publicitaire : entre eikôs et pathos ». *Meta, journal des traducteurs*, n° 3, p. 450-465. [En ligne] : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2009-v54-n3-meta3474/038308ar.pdf> [consulté le 2 décembre 2023].
- Vogue, *édition française*. 1930. 1 février, Paris.

Corpus en ligne [consulté le 26 novembre 2023]

- Elle : l'hebdomadaire de la femme*. 2 mars, Paris, 1948. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30486326/f15.item>
- Elle, l'hebdomadaire de la femme*. 20 février, Paris, 1946. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3058667p/f17.item>
- Vogue, édition française*. 1935, 1 juin, Paris. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65398565/f4.item#>
- Vogue, édition française*. 1924. 1 mai, Paris. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65397755/f97.item#>

Vogue, édition française. 1938. Avril, Paris. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k936228j/f350.item>

Vogue, édition française. 1938. Octobre, Paris. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k936228j/f798.item>

Dictionnaires en ligne [consultés le 26 novembre 2023]

Dexonline. <https://dexonline.ro/definitie/lenaj>

Dictionnaire français-roumain dict.com. <https://www.dict.com/francez-roman/lainages>

Dictionnaire français-roumain Hallo.ro. [https://www.dict.com/francez-roman/d%C3%A9soler%20\(se\)](https://www.dict.com/francez-roman/d%C3%A9soler%20(se))

Dictionnaire français-roumain. <https://www.dictionarfrancez.ro/>

Dictionnaire dict.com. <https://www.dict.com/francez-roman/dechire>

Dictionnaire Linghea. <https://dictionare.linghea.ro/francez-roman/degager>

Dictionnaire Linghea. <https://dictionare.linghea.ro/francez-roman/probant>

Dictionnaire Linghea. <https://dictionare.linghea.ro/francez-roman/moindre>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traducere/franceza-romana/epanouir>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traduction/francais-roumain/probants>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traduction/francais-roumain/raffermir>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traducere/franceza-romana/briller>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traduction/francais-roumain/merveilleux>

Dictionnaire Reverso. <https://context.reverso.net/traducere/franceza-romana/parure>

Dictionnaire Reverso. <https://dictionnaire.reverso.net/francais-roumain/apanage/forced>

Dictionnaires de langue WordReference.com. <https://www.wordreference.com/frro/diriger>

Dictionnaires de langue WordReference.com. <https://www.wordreference.com/frro/ablutions>



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Le chant de Noël dans le contexte des changements sociaux. Manières de transposition dans le processus de restauration scénique

Andra Pătraș

Académie nationale de musique « Gheorghe Dima », Cluj-Napoca,
Roumanie

andra_patras@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0002-4919-8666>

Ciprian Mizgan-Danciu

Académie nationale de musique « Gheorghe Dima », Cluj-Napoca,
Roumanie

cipmizgan@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0002-5519-6595>



Reçu le 28-11-2023 / Évalué le 04-12-2023 / Accepté le 15-12-2023

Résumé

Vu les changements sociaux au cours des 50 dernières années, un nombre d'anciennes traditions et coutumes, qui définissaient l'empreinte culturelle nationale, ont commencé à disparaître ou à changer fondamentalement. Le cycle naturel de transmission et d'utilisation de ces matériaux folkloriques dans les communautés villageoises s'est détérioré, donnant aux concerts qui les présentent au grand public une responsabilité supplémentaire : de transmettre ces valeurs nationales, ou du moins de les maintenir vivantes dans la conscience des citoyens. Ce travail est né d'une recherche sur les méthodes de restauration sonore (scénique) des chants de Noël traditionnels et des éléments à utiliser dans un concert pour diversifier l'interprétation de la musique traditionnelle roumaine, chantée à l'unisson. Nous analyserons la faisabilité de ces interventions culturelles et nous proposerons des arguments liés à l'utilisation de ces moyens sans dénaturer la valeur documentaire des matériaux.

Mots-clés : chant traditionnel, restauration sonore, intervention culturelle

Colindatul în contextul schimbărilor sociale. Modalități de înveșmântare în demersul de restaurare scenică

Rezumat

Datorită schimbărilor sociale din ultimii 50 de ani, o serie de datini și obiceiuri străvechi, definitorii pentru amprenta culturală națională, au început să dispară sau să se modifice fundamental. Ciclul firesc al transmiterii și utilizării în comunitățile sătești a acestor materiale folclorice s-a deteriorat, oferind astfel concertelor ce prezintă astfel de materiale publicului larg o responsabilitate suplimentară: aceea

de a transmite aceste valori naționale mai departe, sau măcar de a le păstra vii în conștiința cetățenilor. Lucrarea de față a pornit de la o cercetare referitoare la modalități de restaurare sonoră (scenică) a colindelor tradiționale, respectiv a elementelor care pot să fie folosite într-un concert pentru a diversifica interpretarea muzicii tradiționale românești, care este cântată la unison. Vom analiza oportunitatea realizării aceste intervenții culturale și vom oferi o serie de argumente legate de folosirea acestor mijloace fără a denatura valoarea documentară a materialelor.

Cuvinte-cheie: colinda tradițională, restaurare sonoră, intervenție culturală

The Christmas carol in the context of social changes. Manners of transposition into the stage restoration process

Abstract

Due to social changes over the past 50 years, a number of ancient traditions and customs, which defined the national cultural imprint, have begun to disappear or fundamentally change. The natural cycle of transmission and use in village communities of these folk materials has deteriorated, thus giving concerts that present these materials to the general public an additional responsibility: that of transmitting such national values, or at least maintaining them alive in the consciousness of citizens. The present work arose from research relating to methods of sound (stage) restoration of traditional Christmas carols, respectively elements that can be used in a concert to diversify the interpretation of traditional Romanian music, sung in unison. We will analyze the feasibility of carrying out these cultural interventions and we will propose a series of arguments related to the use of these means without distorting the documentary value of the materials.

Keywords: traditional singing, sound restoration, cultural intervention

Introduction¹

La vie du paysan roumain, dominée par le travail des champs et la nécessité de subvenir aux besoins de sa famille en obtenant directement des produits agricoles, notamment, a toujours exigé un équilibre, obtenu principalement à travers les aspects spirituels et culturels offerts par la pratique des coutumes traditionnelles. Étendues tout au long de l'année, mais surtout centrées sur des moments clés, tant astrologiques que calendaires et générés par des événements importants de la vie de l'individu, ces coutumes offraient aux paysans une pause tant attendue dans le travail et une occasion de divertissement et de fête. De plus, la plupart du temps, ils étaient chargés de significations mythologiques, avec un rôle d'*omen*, qui avait pour but d'apporter un soutien divin à la survie et au bien-être de la communauté.

Au fur et à mesure que la société évoluait, grâce aux découvertes scientifiques et une fois que l'industrie a dépassé l'agriculture en termes d'importance économique, la vie des communautés villageoises a également subi des changements, d'importantes coutumes liées au processus de semis, de culture et de récolte ont perdu de leur utilité. Les gens ont cessé de croire que les danses des récoltes éloigneraient les parasites ou que le rituel consistant à placer une poupée sur l'eau d'une rivière apporterait de la pluie. Cette catégorie comprend les coutumes printemps-été, comme Lăzărelul, Paparuda ou Drăgaica, qui sont progressivement passées du répertoire des adultes à celui des enfants. Même dans cette catégorie de manifestations, la coutume de la récolte a survécu à ces changements, du fait que ses significations sont certainement plus faciles à percevoir, l'objectif principal étant l'éloge apporté à la récolte de l'année en cours et le souhait d'une récolte au moins aussi bonne l'année suivante. En outre, l'existence d'un symbole très puissant - la couronne d'épis de blé - représente un autre argument en faveur de l'importance de la coutume.

Mais il existe une autre coutume, directement liée à celle de la récolte, qui a survécu au temps, même si les changements sociaux y ont également laissé leur marque. Il s'agit des chants de Noël, que nous considérons comme la coutume la plus importante au niveau des communautés villageoises, une coutume à laquelle toute la communauté participe, soit en tant que chanteurs, soit en tant qu'hôtes. Comme on l'a déjà affirmé, les chants de Noël sont directement liés à la récolte, dans le sens où ils représentent le pôle opposé des activités agricoles. Si la récolte représente le moment positif par excellence, une sorte de point culminant de l'agriculture, dans lequel sont rassemblés les résultats du travail de l'année, les chants de Noël représentent le point mort, le moment le moins favorable à l'agriculture, marqué astralement par le solstice d'hiver. Pendant cette période calendaire, le paysan ne peut pas travailler pour assurer des récoltes suffisantes, c'est pourquoi il recourt à des solutions mystiques pour influencer le retour de la lumière et de la chaleur, éléments cruciaux pour l'efficacité de l'agriculture. Les chanteurs vont de maison en maison pour faire l'éloge des ménages paysans et leur souhaiter une année prospère, favorable à leurs activités spécifiques.

Motivation pour le choix du sujet

L'activité de recherche sur le folklore roumain est, depuis la période étudiante, une de nos préoccupations, et actuellement nous faisons partie du collectif du Centre de Recherche en Ethnomusicologie de l'Académie Nationale de Musique « Gheorghe Dima » de Cluj-Napoca. Parallèlement, nous sommes membres de l'Ensemble de Musique Traditionnelle Roumaine ICOANE, dirigé par le Prof. Univ.

Dr Ioan Bocşa, personnalité exceptionnelle dans le domaine de la recherche sur les chants traditionnels. L'un des objectifs de l'Ensemble est de restaurer du matériel documentaire et de le restituer au public. Nous sommes ainsi en mesure d'analyser les aspects de l'intervention artistique appliquée au répertoire de chants de Noël, dans le but de présenter le chant de Noël sur scène, connaissant tout le processus, depuis le chant de Noël *in situ*, jusqu'à la réalisation et la livraison d'un concert de chants de Noël. L'objectif principal de cette démarche, comme il sera évident tout au long de cet article, n'est pas de modifier la structure, le message et, autant que possible, ce qui reste de la fonction du chant. Lors d'un récent concert, Ioan Bocşa a déclaré en répondant à la question « Qu'est-ce que le chant a à faire sur scène ? » que « Si le mécanisme de transmission de génération en génération est sérieusement défaillant, nous essayons de le remplacer par les moyens dont nous disposons. En effet, les principales conditions pour chanter sont remplies : nous avons des chanteurs - l'Ensemble Icoane, nous avons des animateurs - le public, nous avons les cadeaux - les applaudissements et nous avons la joie de chanter et d'être chanté ».

Le chant de Noël traditionnel roumain

Dans le village roumain, la portée des chants de Noël était très grande, au fil du temps. Les manifestations occasionnées par le solstice d'hiver et le changement d'année ont été empruntées directement aux Romains, qui, en plus de *Calendae Ianuarii*, à cette époque de l'année, célébraient également les *Brumalies* et les *Saturnales*, et plus tard certaines fêtes empruntées à l'Orient, comme la *Fête du dieu Mithra* ou *Dies Natalis Soli Invicti*. Petru Caraman observe six poses différentes (Caraman, 1983 : 7) :

- Les chants sérieux des jeunes et des personnes âgées - la nuit de Noël ;
- Chants d'enfants - la veille ;
- *Pluguşor* - pour le Nouvel An ;
- Le marcheur masqué - parfois attaché au chant de Noël ou au *Pluguşor* ;
- *Vasilica* - tradition perdue, de Munténie, semblable à *Capra* ou *Țurca* de Transylvanie ;
- *Sorcova* - pratiquée par les enfants le jour de l'An.

Parmi tous, le chant du groupe de garçons est la constante que l'on retrouve dans tout le pays. Organisé selon des critères quasi militaires, dirigé par un chef élu, appelé *vătaf*, *staroste*, *birău* ou *jude*, le groupe était généralement composé de 6 à 12 jeunes hommes, « célibataires âgés de 18 à 26 ans » (Drăgoi, 1925 : VI), qui déménageaient chez un hôte dans le village pendant la période de préparation des

chants de Noël, qui durait 2-3 semaines avant Noël. À l'abri des regards du monde pendant cette période, l'activité des chanteurs prit des proportions mythiques, s'apparentant aux anciens rites d'initiation, où les jeunes se retiraient du village pour prouver, par diverses épreuves, qu'ils étaient prêts à fonder et à soutenir une famille. Pour souligner l'élément magique des chants de Noël, Mihai Coman a écrit : « les chanteurs sont ceux qui portent le message et à travers lesquels l'échange se fait avec l'horizon sacré » (Coman, 2009 : 17). Une opinion similaire est partagée par Traian Herseni, qui a écrit que « les jeunes apparaissaient comme une suite militaire d'un ordre sacré et hiératique, comme des compagnons de puissances surnaturelles positives, avec lesquelles ils étaient alliés dans la lutte contre les forces surnaturelles négatives » (Herseni, 1977 : 263).

Si au départ le groupe était composé uniquement de jeunes hommes célibataires, en raison de la diminution de la population rurale et de l'émancipation des femmes, au XX^e siècle, des groupes d'hommes sans restriction de statut ni d'âge et dans certains endroits même des groupes mixtes de chanteurs ont commencé à apparaître, même si, comme nous l'avons observé dans une recherche menée dans les Monts Apuseni, « la formule interprétative la plus courante est le groupe masculin. Sur le nombre total de chants de Noël collectés dans la zone étudiée, 66 % ont été interprétés par des groupes d'hommes » (Mizgan-Danciu, 2023a : 200). Outre les aspects positifs de la participation au groupe de chanteurs - l'honneur de faire partie du groupe, de nouer des amitiés durables, de s'habituer aux règles et à un horaire strict, il y avait aussi l'inconvénient que les participants étaient absents de leur propre famille pendant la période de préparation des chants de Noël. Donc, la main de travail manquait et en plus de cela, ils devaient supporter les frais d'hébergement et de repas chez l'hôte choisi. Pour cette raison pratique, excluant les significations mythologiques, il était logique que le mari ou la femme ne s'absente pas de la famille, ainsi les jeunes célibataires étaient préférés, puisqu'ils étaient encore en âge de leur permettre de vivre ensemble pendant cette période. Aussi, au niveau des communautés villageoises, le statut des filles célibataires était très restrictif, elles n'étaient pas autorisées à apparaître en public avec un garçon, sauf à des heures bien définies et uniquement en présence d'un parent ou d'un membre âgé de la communauté. Ainsi, la présence de filles dans le groupe de chants était strictement interdite. Ce n'est que plus tard, lorsque la préparation des chants de Noël en groupe et la vie avec l'hôte ont été abandonnées, que des femmes ont commencé à rejoindre le groupe des chanteurs, la plupart d'entre elles étant des femmes mariées qui participaient avec leur mari. La constitution de groupes mixtes composés de jeunes est une pratique très récente.

Outre le changement lié à la composition du groupe d'interprétation, un autre changement également déterminé par la diminution de la population dans les villages, consiste en la perte, pour la plupart, de la manière d'interprétation antiphonique des chants de Noël, par deux groupes en dialogue, comme nous l'observons dans un article sur les chants antiphoniques : « Parmi les anciennes variantes du chant de Noël, le chant antiphonique est plus affecté, car il nécessite la division des chanteurs en deux groupes, exigeant davantage de chanteurs *attaquants* pour veiller sur la bonne conduite des chants de Noël. » (Mizgan-Danciu, 2023b : 276).

Un certain nombre de chercheurs du XX^e siècle décrivent le chant antiphonique comme la manière *de facto* de chanter. En 1925, Sabin Drăgoi écrivait, à propos des chanteurs, qu'« ils ne chantent pas tous en même temps mais en deux séries, l'une après l'autre. Ils chantent chaque partie, toute la chanson, avec le texte qui lui revient ». (Drăgoi, 1925 : XLIV) Dans la même veine, Herseni dit que « les jeunes hommes étaient assis devant la table, en deux groupes, dont l'un, dirigé par le *vătaf*, chantait une strophe ; l'autre, conduit par l'aubergiste ou un autre rang (de la foule), chantait alternativement l'autre strophe » (Herseni, 1977 : 14). Il est important de noter que, bien qu'à présent on chante dans un seul groupe, dans de nombreux endroits de Transylvanie, la strophe suivante commence avant la fin de la strophe actuelle, en omettant les dernières syllabes, comme si un autre groupe devait entrer, se chevauchant.

En relation avec la modernisation de l'interprétation antiphonique, lors d'une recherche menée en 2016 dans le village de Silivașu de Câmpie, département de Bistrița-Năsăud, nous sommes tombés sur un chant de Noël qui, selon les informateurs, était chanté en antiphonique, « à deux fenêtres », un groupe étant formé d'hommes et l'autre de femmes, ce qui prouve que les femmes ont assumé un rôle identique à celui du groupe masculin traditionnel dans le chant.

Nous n'entrerons pas dans les détails du thème des chants de Noël, mais nous rappelons le fait que dans presque toutes les maisons du village était chanté un autre chant de Noël, adressé directement à la famille chantante, qui faisait référence à sa profession ou à son état, à la composition de la famille ou à leur travail. Monica Brătulescu identifie 217 typologies concernant le thème des chants de Noël roumains (Brătulescu, 1981), prouvant ainsi leur richesse littéraire.

La nécessité d'ajouter certains éléments dans un concert de chants de Noël

Amener le chant de Noël sur scène implique de le retirer du déroulement naturel de l'habitude de chanter et de l'intégrer dans un autre contexte. Le soir de la veille du Noël, les groupes de chanteurs allaient de maison en maison et chantaient aux

hôtes jusqu'à l'aube, c'est-à-dire jusqu'à ce que toutes les maisons soient visitées. Si l'on considère la coutume du point de vue des chanteurs, ils chantaient pendant longtemps un nombre relativement petit de chants, car certains étaient répétés. Du point de vue des hôtes, chacun écoutait trois ou quatre chants de Noël.

En règle générale, la durée d'un concert est d'environ une heure et 30 minutes. Drăgoi, se souvenant de son enfance, a mentionné qu'« il ne nous reste que sept maisons. Bagatelle. Seulement une heure et demie » (Drăgoi, 1925 : VI). Ainsi, faisant un parallèle, les hôtes des villages écoutaient environ 1/7 des chants présentés dans un concert, encore moins si l'on prend en compte le trajet entre les maisons, les discussions avec les hôtes et les discours spécifiques. En conclusion, un concert avec uniquement des chants traditionnels au programme peut paraître long aux yeux du public. Les artistes chantent des chants de Noël différents, mais comme ils veulent garder le spectacle aussi naturel que possible, cela peut sembler un répertoire ennuyeux. Habiller les chants de Noël avec différents éléments, issus de la pratique traditionnelle, est une technique qui crée de la diversité et maintient ainsi l'attention du public tout au long du concert.

Éléments qui accompagnent le chant de Noël dans la pratique

La manière la plus courante d'interpréter le chant de Noël traditionnel est chantée à l'unisson (d'une seule voix) par le groupe, sans aucun autre élément d'accompagnement ni accompagnement instrumental ajouté. Cependant, dans la pratique traditionnelle, selon les spécificités de la région, on constate que certains éléments peuvent accompagner le chant. Ces éléments datent depuis des siècles et chevauchent la ligne mélodique dans le but de souligner le caractère du chant ou de mettre en valeur un certain tableau littéraire. Nous présentons une classification de ces éléments qui accompagnent le chant de Noël, selon la fréquence de leur apparition dans la pratique traditionnelle, en essayant d'expliquer la logique de leur apparition.

Les chants de Noël avec tambours (troupe de batteurs) sont une pratique que l'on retrouve surtout dans la partie occidentale du pays, dans les comtés de Hunedoara, Bihor, Arad et Timiș (Szenik, 2009-2010 : 142). Les tambours avaient plusieurs rôles : annoncer de loin l'arrivée des chanteurs aux hôtes, chasser les mauvais esprits, donner aux chanteurs un caractère guerrier. On peut faire une analogie avec le rôle joué par le chant avec masques, dans cette situation le message étant transmis visuellement, tandis que dans la version du chant avec tambours, le message est transmis auditivement.

Les chants de Noël exécutés en concert, qui dans la version sur le terrain sont interprétés au rythme du tambour, sont présentés de la même manière. Néanmoins, pour les chants qui dans la version sur le terrain n'étaient pas chantés avec des tambours, mais qui ont un caractère guerrier, ils peuvent être ajoutés² (voir note 2, le chant *Joyeux soir*, recueilli en 1978 à Pojoga, comté de Hunedoara, variante interprétée par l'Ensemble Icoane).

Le chant antiphonique, dont nous avons déjà parlé, implique l'exécution du chant par deux groupes alternativement, voire parfois trois groupes. Un groupe commence à chanter la strophe suivante avant que l'autre groupe n'atteigne la fin de la strophe et ainsi un chevauchement se produit. Un des effets de cette imbrication est de créer un contexte de compétition entre les deux groupes, chaque strophe étant soutenue avec énergie. Une des conséquences de ce mode d'interprétation est l'ampleur du texte de certains chants de Noël qui, en raison de la répartition des efforts entre les deux groupes, comportent fréquemment plus de 40 vers. C'est précisément pour cette raison que l'interprétation antiphonique est également utile lors de la présentation sur scène, car dans un concert qui dure environ 90 minutes, il est également important que les interprètes aient le temps de se reposer. De plus, la performance antiphonique offre au public une image auditive spatialisée avec effet stéréophonique³ (voir note 3, le chant *Bonne nouvelle chez l'hôte* recueilli de Petrești, département d'Alba, en 1999, variante interprétée par l'Ensemble Icoane).

Le chevauchement des chants de Noël avec d'autres coutumes, comme țurca⁴ (Voir note 4, Țurca superposée à un chant de Noël, matériel enregistré en 1966, à Deleni, département de Mureș, variante dans l'interprétation de l'Ensemble Icoane) ou l'accompagnement d'un taraf instrumental avec des cris, est très rarement rencontré dans la pratique des chants de Noël, mais dans les audiotèques de l'ANMGD et de l'Institut des Archives folkloriques de l'Académie roumaine, Branche de Cluj, on retrouve des enregistrements de terrain de ce genre. Individuellement, chacune des variantes mentionnées a son propre caractère et sa propre manière de se dérouler, mais dans certains cas, elles ont été interprétées en se chevauchant. Ces superpositions créent un étrange halo sonore, mais issu du naturel de la performance. Ovidiu Bîrlea appelle cette pratique la contamination du chant de Noël avec d'autres genres/coutumes (Bîrlea, 1965-1967, 1969 : 255).

Le chant de Noël accompagné d'éléments ambiants, tels que *talanga*, *zurgălai*, vent, cloche, *toaca*, représente une réalité dans la pratique du chant, chacun des éléments mentionnés ayant un correspondant dans l'atmosphère du village

traditionnel. Le vent représente un élément de la nature qui accompagnait souvent les chanteurs lors des hivers glacials ; les bruits provenant des cloches (*tălăngi*) transportées par les animaux pouvaient être entendus car ceux-ci étaient effrayés par l'apparition des chanteurs ; les traîneaux qui étaient parfois utilisés par les chanteurs étaient décorés de hochets ; la *toaca* ou les cloches proviennent des pratiques de l'église. Tous ces éléments aléatoires qui pouvaient être entendus le soir de la veille du Noël, dans un processus de restauration sonore, sont consciemment utilisés pour recréer l'atmosphère magique du chant de Noël traditionnel.

L'interprétation circonstancielle du chant de Noël implique l'interprétation d'une chanson dans la formule soliste accompagnée du groupe, qui interprète généralement le chœur du chant de Noël. L'une des hypothèses soutenant la formation d'un tel style d'interprétation est liée à la mauvaise mémoire du groupe. Dans tout groupe de chanteurs, il y a au moins un chef qui a des responsabilités liées au bon déroulement des chants, étant celui qui connaît toujours le mieux le texte. Si le groupe ne se souvient pas des paroles, ils chantent le refrain, qui est répété, laissant le leader interpréter seul les autres lignes. Il est important de noter que ce type d'interprétation est né *ad hoc*, n'étant pas planifié à l'avance. C'est pour cette raison que l'interprétation dans la version soliste accompagnée par le groupe est assez rare, mais de telles interprétations sont également enregistrées sur le terrain, ce qui justifie leur reprise pour une interprétation scénique⁵ (voir note 5, le chant *Ș-aler, la fille de l'hôte*, recueillie dans la ville de Buciumi, département de Sălaj, en 2006, variante dans l'interprétation de l'Ensemble Icoane).

L'apparition d'un son d'accompagnement, l'ison, dérive très probablement de l'utilisation de l'instrument *buhai*⁶, qui entre dans la catégorie des instruments membranophoniques. Le *buhai* était le principal instrument utilisé par les chanteurs, dans le cadre des coutumes hivernales. Cette pratique de chanter une mélodie superposée à un ison constant (pédale) se retrouve dans certains instruments archaïques comme la cornemuse ou la flûte jumelle. L'ison est également repris dans la pratique vocale et on le retrouve dans le chant rituel funéraire de la région du Banat ou dans l'interprétation antiphonique (plus précisément à partir du moment où les deux groupes se chevauchent, lorsque chaque groupe prolonge le son final).

En concert, l'ison apporte une stabilité tonale à l'interprétation et confère de la fluidité à une chanson qui autrement pourrait paraître fragmentée. Pour cette raison, il ne peut pas être utilisé dans des chants de guerre, car il modifierait leur caractère.

La perte d'identité du chant de Noël traditionnel

La frontière entre l'authentique et le kitsch est ténue lorsqu'il s'agit de présenter sur scène le chant de Noël traditionnel. En reprenant les caractéristiques d'autres genres, on peut parvenir à une telle version hybride, qui perd ses principales caractéristiques traditionnelles. Certains des éléments utilisés dans la distorsion du chant de Noël traditionnel sont : l'harmonisation, l'accompagnement instrumental, l'inclusion de refrains, donnant un caractère dansant, la plupart de ces éléments étant caractéristiques de la musique de jeu. Ce phénomène est appelé marchandisation, terme principalement utilisé en anthropologie, qui rend compte précisément de cette transformation de l'interprétation traditionnelle et qui conduit à une altération du but et du message. Par conséquent, les éléments importants à prendre en compte lors de l'interprétation scénique des chants de Noël sont :

- Le texte doit être authentique, provenant du terrain ;
- Les structures sonores, mélodiques et formelles du genre doivent être préservées ;
- Le style d'interprétation doit conserver les caractéristiques du chant de groupe.

Conclusions

Le chant de Noël représente un élément d'identité nationale, étant inscrit au patrimoine de l'UNESCO en 2013, et en perpétuant le chant de Noël, cette appartenance est maintenue vivante dans la conscience des citoyens. Déformer le message diluerait ou déformerait également ce sentiment.

De nos jours, dans de moins en moins de villages roumains, les chants de Noël sont interprétés selon des traditions anciennes, c'est pourquoi certains spécialistes estiment que la fonction du chant de Noël a été perdue. L'interprétation scénique du chant de Noël traditionnel représente cependant une nouvelle occurrence, à travers laquelle les chants de Noël peuvent être transmis aux générations suivantes. En raison de la plus grande intelligibilité de ces concerts, par rapport au chant traditionnel, l'influence des interprètes peut changer l'image globale du chant, sans être soumis à de la censure rigoureuse de la communauté, très présente dans le chant traditionnel du village roumain. Pour cette raison, notre recommandation pour mettre en scène le chant de Noël, afin de préserver son caractère, est de consulter un spécialiste ou d'obtenir les informations de sources certifiées. Le style d'exécution et l'ajout d'éléments d'accompagnement, qui soutiennent le rythme ou la partie mélodique, doivent découler de l'exécution authentique de la coutume

Bibliographie

- Bîrlea, O. 1969. « Colindatul în Transilvania », *Anuarul Muzeului Etnografic al Transilvaniei*, 1965-1967.
- Bîrlea, O. 1969. *Metoda de cercetare a folclorului*, Bucarest : Editura pentru Literatură.
- Brătulescu, M. 1981. *Colinda românească*. Bucarest : Minerva.
- Caman, P. 1983. *Colindatul la români, slavi și alte popoare*, Bucarest : Minerva.
- Coman, M. 2009. *Studii de mitologie*, Bucarest : Nemira.
- Drăgoi, S. 1925. *303 colinde cu text și melodie*, Craiova : Scrisul Românesc.
- Hersen, T. 1977. *Forme străvechi de cultură populară românească*, Cluj-Napoca : Dacia.
- MEAP Tulcea. 2011. « Buhaiul ». [En-ligne]: <https://meaptulcea.wordpress.com/2011/12/09/buhaiul/> [consulté le 27 novembre 2023].
- Mizgan-Danciu, C. 2023. « Interpretative Formulas in Caroling in the Southern Area of the Apuseni Mountains ». In *Studia UBB Musica*, LXVIII, Special Issue 1, p. 197-207.
- Mizgan-Danciu, C. 2023. *Overlapping Patterns in Antiphonic Caroling from the South of the Apuseni Mountains*, in *Education, Research, Creation*, vol. 9, n° 1, p. 269-277.
- Szenik, I. 2009-2010. *Folclor muzical*, Cluj-Napoca: MediaMusica.

Notes

1. L'article a été rédigé dans son intégralité par les deux auteurs. Ciprian Mizgan-Danciu s'est occupé de la première partie, qui concerne la description du chant traditionnel, dans le but de comprendre le contexte et les significations de la coutume, tandis que Andra Pătraș a rédigé la deuxième partie, concernant la présentation scénique du répertoire à l'aide d'éléments issus de la pratique traditionnelle, destinés à faciliter la perception du message mais sans le dénaturer.
2. https://www.youtube.com/watch?v=_NYsYlY9_CY [consulté le 27 novembre 2023].
3. <https://www.youtube.com/watch?v=KByQLSQSJl4> [consulté le 27 novembre 2023].
4. <https://www.youtube.com/watch?v=BJ7gW0VYnHo> [consulté le 27 novembre 2023].
5. <https://www.youtube.com/watch?v=sS6aQYhSKp4> [consulté le 27 novembre 2023].
6. Le *buhai* est un instrument membranophone actionné par friction, au moyen d'une mèche de cheveux provenant d'une queue de cheval. Le corps de l'instrument (qui joue le rôle d'enceinte acoustique) est fabriqué à partir d'un morceau de bois mis au rebut. Il a généralement une forme tronconique. Ses planches sont fixées à l'aide de cercles métalliques. Sur l'un des bords du corps (celui de petit diamètre), une peau bien tendue (généralement de chèvre) est appliquée comme membrane. En son centre est fixée la mèche de cheveux, qui pend librement à l'autre extrémité. En frottant le fil (sur le modèle de la traite), la membrane cutanée est mise en vibration. La vibration de la membrane est partiellement contrôlée par l'interprète par la manière dont la mèche est frottée à la main. L'instrument émet un son sourd. <https://meaptulcea.wordpress.com/2011/12/09/buhaiul/>.

Synergies Roumanie n° 18 / 2023



Annexes



Profils des auteurs



• Coordinatrices scientifiques •

Delia Pop-Flanja est maître de conférences en sciences de la communication à la Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca. Ses recherches ont porté sur la communication de crise, l'analyse du discours politique et institutionnel, la communication interculturelle, les négociations internationales, les mobilités d'études et la didactique des langues étrangères. Elle a fait ses études de doctorat en philologie, sur la thématique des typologies culturelles et l'adaptation interculturelle, obtenu à l'Université Babeş-Bolyai (2008-2012). Pendant ses études de doctorat, elle a été stagiaire à l'Université de Bordeaux, au Département d'Anthropologie sociale. Elle a poursuivi des études de master en Communication interculturelle dans les affaires, à la Faculté des sciences économiques et gestion des affaires, et des études de licence en Langue et littérature françaises – Langue et littérature anglaises, à la Faculté des Lettres de l'Université Babeş-Bolyai.

Camila Moreira Cesar est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Institut de la communication et des médias de l'université Sorbonne Nouvelle. Chercheuse et directrice adjointe du laboratoire Institut de Recherche Médias, Cultures, Communication et Numérique, au sein duquel elle coordonne le projet collectif *Communication, formes d'expression et comportements extrémistes* (2022-2027), elle est également chercheuse associée au Groupe de recherche en communication politique de l'Université Laval et de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique, au Canada. En mai 2023, elle a été Visiting Academic à l'Université de New York (NYU). Axes de recherche : démocratie et communication, sociologie du journalisme et des médias, enjeux professionnels de la communication, participation et action politique en contexte numérique.

• Auteurs •

Adrian-Gabriel Corpădean est maître de conférences et doyen de la Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie. Il est docteur en histoire à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'Université Babeş-Bolyai

et a fini ses études postdoctorales à l'Académie roumaine. Ses recherches portent sur l'histoire de l'intégration européenne et la communication institutionnelle dans l'UE, avec un accent particulier sur les relations entre l'Union européenne et ses voisins, notamment des Balkans occidentaux. C'est l'auteur de nombreuses publications et membre de plusieurs réseaux européens de chercheurs et d'enseignants, et de projets de recherche dans le domaine de la construction européenne. Il est rédacteur en chef de la revue scientifique internationale *Synergies Roumanie*.

Laura M. Herța est maître de conférences en relations internationales et vice-doyenne de la Faculté d'études européennes à l'Université Babeș-Bolyai. Elle a obtenu un doctorat en histoire contemporaine, sa thèse portant sur l'évolution des relations entre la Roumanie et la Yougoslavie. Elle possède un master en études des conflits et politique internationale, une licence en études européennes et une licence en journalisme. Ses recherches portent sur la résolution des conflits, la médiation des disputes, l'action humanitaire, les nouvelles guerres, l'asymétrie des conflits armés contemporains et les théorisations constructivistes. Elle a publié plusieurs articles et chapitres sur la transformation des guerres récentes et contemporaines, l'intervention humanitaire, la sécurité humaine et la résolution des conflits. C'est la rédactrice en chef de la revue internationale *Studia Europæa*.

Radu Albu-Comănescu - lecteur universitaire, Faculté d'Études Européennes, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca. Spécialisé dans les institutions européennes, la gouvernance, le processus décisionnel de l'Union européenne, la diplomatie culturelle et les négociations européennes. Diplôme d'Études européennes (Université de Cluj). Master en Études Européennes Comparées (Cluj) et DEA Intelligence de l'Europe (Paris-Est/Marne-la-Vallée). Docteur en histoire avec une thèse soutenue en 2012 sur l'évolution du Libéralisme et du Conservatisme en pays roumain. Intérêts : histoire de l'Europe ; histoire des institutions ; histoire de la pensée politique et religieuse ; intégration européenne ; diplomatie européenne ; gouvernance ; leadership et milieux d'affaires.

Roxana-Maria Nistor est lectrice en sciences de la communication à la Faculté d'Études Européennes de l'Université Babeș-Bolyai (UBB) de Cluj-Napoca (Roumanie). Après avoir été diplômée en traduction et interprétation à la Faculté des Lettres de l'Université susmentionnée, elle a poursuivi ses études et obtenu une maîtrise en publicité et communication à la Faculté des Sciences Politiques, Administratives et de la Communication de l'UBB Cluj, ainsi qu'un doctorat à la Faculté d'Études Européennes (UBB Cluj) avec une thèse sur le multilinguisme et les politiques linguistiques à la suite de recherches menées dans des universités roumaines et italiennes. Avec une telle formation interdisciplinaire et une expérience professionnelle couvrant des collaborations avec diverses universités

étrangères, ses intérêts tournent autour des aspects liés à la communication inter-culturelle, à l'éthique de la communication, à la communication d'entreprise, au multilinguisme et aux politiques linguistiques, ainsi qu'à l'analyse du discours.

Ramona Alexandra Neagoș est assistante à la Faculté d'études européennes, l'Université Babes-Bolyai. Elle est titulaire d'un doctorat en relations internationales et études européennes à l'Université Babes-Bolyai, Faculté d'études européennes. Elle a obtenu son diplôme de licence en relations internationales et études européennes de la même faculté, et un master en gestion des conflits et des crises, de la Faculté de sciences politiques, administratives et de la communication de l'Université Babes-Bolyai. Ses intérêts de recherche actuels incluent la prévention et la résolution des conflits contemporains, la transformation des conflits, l'analyse des relations internationales et la médiation internationale.

Gianina Joldescu-Stan est doctorante à l'École doctorale « Relations Internationales et Etudes Européennes » de l'Université Babeș-Bolyai et assistante d'enseignement à la Faculté d'études européennes. Ses intérêts de recherche sont le développement culturel et le patrimoine, le développement régional et les fonds structurels. Elle est titulaire d'une maîtrise en affaires européennes et gestion de projets et d'une licence en relations internationales et études européennes.

Andreea Bianca Urs est enseignante associée à la Faculté d'études européennes et membre du comité directeur du Centre d'Etudes Africaines (CESTAF) de l'Université Babeș-Bolyai. Licenciée ès Lettres, elle a un double diplôme de master en sciences politiques (Université Babeș-Bolyai et Université Paris-Est Créteil) et ses principaux intérêts de recherche sont la communication de crise, les conflits africains et la violence armée. Elle a écrit une thèse de doctorat sur la dynamique des groupes armés actifs dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri (RD Congo). Docteur en sciences politiques, elle est vivement intéressée par tous les substrats de la vie politique contemporaine et elle est l'auteur des plusieurs articles et chapitres scientifiques.

Ana Ursachi est titulaire de deux maîtrises à la Faculté d'études européennes de l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie : la maîtrise en communication internationale et la maîtrise en études politiques européennes comparées. Elle est actuellement assistante d'évaluations à l'initiative REACH en Moldavie. Ses intérêts de recherche concernent les interventions humanitaires, la consolidation de la paix, la religion dans les relations internationales et la communication sur les risques.

Iulia Macaria est enseignante associée à la Faculté des lettres de l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca. Docteur ès langues étrangères appliquées (français

et anglais), elle a effectué des études à l'Université de Bordeaux. Ses recherches actuelles portent sur l'anthropologie culturelle, avec une focalisation sur les interactions franco-roumaines pendant l'entre-deux-guerres – le sujet de sa thèse de doctorat et de ses études postdoctorales, qu'elle vient de commencer à l'Université Babeş-Bolyai.

Ciprian Mizgan-Danciu est licencié de l'Académie de musique « Gheorghe Dima » de Cluj-Napoca, spécialisé en pédagogie musicale (2001) et canto (2003). Après sa licence, il a suivi deux coordonnées professionnelles : l'interprétation vocale et la recherche du folklore, en tant qu'employé de la Philharmonie d'État « Transilvania » et président de la filiale de Cluj de la Fondation culturelle TerrArmonia. Ces activités se sont concrétisées, d'une part, par de nombreux concerts en Roumanie et à l'étranger, et d'autre part par des sessions de recueil de folklore, publications et concerts de musique traditionnelle, sous la direction du Professeur Ioan Bocşa. L'auteur a obtenu son diplôme de docteur en musique en 2017 et, à présent, il est chercheur et enseignant associé à l'Académie de musique de Cluj-Napoca. Il a effectué ses études postdoctorales à l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca.

Andra Pătraş est lectrice à l'Académie nationale de musique « Gheorghe Dima » de Cluj-Napoca, au Département de Musicologie. Son activité professionnelle combine plusieurs coordonnées. L'activité d'enseignement à l'ANMGD comprend l'enseignement des matières de folklore musical, de chanson populaire et de secrétariat musical. En 2018 et 2021, elle a été professeure associée à l'Université « Babeş-Bolyai » - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (discipline : Musique et méthodologie de l'enseignement de la musique). Son activité didactique est étroitement liée à l'activité artistique, en tant que membre de l'Ensemble de musique traditionnelle roumaine « Icoane ». L'activité de recherche s'oriente aussi bien vers le domaine du folklore musical que des musiques religieuses, matérialisée par des publications telles que des études, des articles spécialisés, des ouvrages monographiques ou des chroniques musicales. Elle a participé à des activités de recherche dans le domaine du folklore musical, à la fois en tant que membre de l'équipe de collecte sur le terrain et de l'équipe d'élaboration de certaines collections spécialisées éditées par Ileana Szenik et Ioan Bocşa. Elle est actuellement rédacteur en chef de la revue *Ethnomousikologion*, dont l'objectif principal est de promouvoir la recherche dans le domaine de l'ethnomusicologie.

Projet pour le n° 19 - Année 2024



Les défis des (nouveaux) candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Quel soutien de Roumanie pour l'adoption rapide (accélérée) de l'acquis communautaire ?

Coordinatrices : Mihaela-Adriana Oprescu (Lectrice et vice-doyenne à la Faculté d'études européennes Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca) et Nataşa Danelciuc-Colodrovschi, (Maître de conférences associée, Directrice-adjointe de l'Institut Louis Favoreu, Directrice-adjointe de l'Institut SoMum, Université d'Aix-Marseille, Sciences Po Aix).

Le processus d'adhésion à l'Union européenne (UE) s'est avéré alambiqué pour les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), chacun arrivant à la table des négociations de la Commission européenne (CE) avec son bagage postcommuniste particulier. Cependant, à la fin des années 1990 et au début du nouveau millénaire, la volonté politique des pays membres de l'UE a fait avancer les dossiers complexes et a accéléré le processus, peut-être aussi en vertu d'une certaine réparation historique due à la partie orientale du continent.

Malgré les transformations spectaculaires intervenues suite aux moments 2004-2007-2013, l'UE a changé de stratégie pendant le mandat de la Commission Juncker, accablée par les crises économiques, de légitimité, voire politiques - parfois engendrées par les nouveaux États membres. Le ralentissement de la politique d'élargissement a érigé des obstacles supplémentaires pour les pays des Balkans occidentaux, dont les négociations avec l'exécutif européen ont traîné de manière dangereuse pour leurs démocraties fragiles.

Ce n'est que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine qui a déterminé l'UE à raviver cette politique vouée à contrecarrer des ambitions géopolitiques opposées aux intérêts normatifs et sécuritaires cultivés par l'Union dans son voisinage. Néanmoins, le degré de préparation des nouveaux pays candidats, à savoir l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie et la Bosnie-Herzégovine est inquiétant, tandis que le(ur) contexte est sans précédent.

Les recherches qui seront incluses dans ce numéro porteront sur des sujets pouvant inclure des approches pluridisciplinaires, interdisciplinaires ou transversales, tels que : l'échange de bonnes pratiques dans la région en matière d'adoption de l'acquis communautaire, la réforme de la justice selon les préceptes

de l'UE, l'augmentation de la capacité administrative des nouveaux pays candidats, la consolidation de leur résilience démocratique et l'implication de la Roumanie dans le dialogue entre la CE et ces pays, afin d'en assurer une intégration prompte et stable, sous les pressions des forces antidémocratiques, autant de l'extérieur que de l'intérieur, etc.

Un appel à contributions a été lancé en avril 2024.

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>

Contact : synergies.roumanie.redaction@gmail.com

Consignes aux auteurs



- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.roumanie.redaction@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention « article à paraître » ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en roumain puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9 La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p.49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie et à l'orthographe françaises.

22 Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue.



Synergies Roumanie, n° 18 / 2023

Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Administration du site : Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Roumanie, n° 18 / 2023

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Évreux - France - Copyright n° ZSN68E3

ARK <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque Nationale de France - Décembre 2023

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Le 18^e numéro de la revue *Synergies Roumanie* a été développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre la Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai et l'Institut de la communication et des médias, Université Sorbonne Nouvelle. Compte tenu du fait qu'une communication politique et institutionnelle efficace est un outil indispensable à la responsabilisation et la cohésion sociale, ce numéro thématique a eu comme objectif de broser un tableau du rôle de la communication dans un contexte marqué par la complexité de la politique contemporaine. Ainsi, on a réuni des articles d'universitaires, chercheurs et doctorants, en leur offrant l'occasion de présenter leurs dernières recherches sur les thématiques suivantes : les pratiques de communication stratégique liées aux conflits, la communication de crise et des risques, les techniques de persuasion dans les élections et les débats politiques, le discours politique et institutionnel, la communication publique et environnementale, le rôle normatif de l'Union européenne au niveau régional, ainsi que le lien entre le patrimoine culturel et l'identité de groupe.

ISSN 1841-8333